Nations Unies A/75/592/Add.8



Distr. générale 13 janvier 2021 Français Original : anglais

Soixante-quinzième session Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Note du Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de distribuer, en application de la décision 74/562 du 22 juillet 2020, le présent document récapitulatif des déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires au débat général et soumises à la présidence au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée.

Les déclarations figurant dans le présent document ont été prononcées dans la matinée du samedi 26 septembre 2020, à la 12^e séance de l'Assemblée générale (voir A/75/PV.12). Le document A/75/592 et ses additifs 1 à 11 contiennent les déclarations faites à l'Assemblée générale, de la 4^e à la 15^e séance (A/75/PV.4 – A/75/PV.15).

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.







Inde (voir aussi A/75/PV.12, annexe I)

Allocution de M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: hindi; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Au nom des plus de 1,3 milliard d'Indiens, je tiens à féliciter chaque État Membre en ce soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

L'Inde est fière d'avoir été un des Membres fondateurs de l'Organisation.

En cette occasion historique, je suis venu devant cette instance mondiale pour partager les sentiments des 1,3 milliard d'Indiens.

Excellence.

Le monde de 1945 était très différent du monde d'aujourd'hui.

La situation mondiale, les sources et ressources, les problèmes et solutions ; tout était bien différent.

En conséquence, la forme et la composition de l'ONU, créée aux fins du bienêtre mondial, répondaient à la situation qui prévalait à l'époque.

Aujourd'hui, nous sommes dans une ère complètement différente.

Au XXI^e siècle, les exigences et difficultés de notre présent ainsi que de notre futur sont amplement différentes de celles du passé.

Par conséquent, la communauté internationale est aujourd'hui face à une question très importante : la nature de cette institution, constituée dans les circonstances qui prévalaient en 1945, est-elle encore pertinente aujourd'hui ?

Avec l'évolution au fil du temps, si nous ne changeons pas, l'élan nécessaire pour opérer un changement s'affaiblira aussi.

Si nous faisons une évaluation objective des résultats de l'ONU ces 75 dernières années, nous voyons plusieurs réalisations exceptionnelles.

Toutefois, en même temps, il y a plusieurs cas qui illustrent la nécessité d'une réflexion sérieuse sur le travail de l'Organisation.

On peut dire que nous avons réussi à éviter une troisième guerre mondiale. Cela dit, nous ne pouvons pas nier qu'il y a eu plusieurs guerres, et beaucoup plus de guerres civiles.

Plusieurs attentats terroristes ont ébranlé le monde et des rivières de sang ont continué de couler.

Dans ces guerres et ces attentats, les personnes qui sont mortes étaient des gens comme vous et moi.

Des centaines de milliers d'enfants, qui autrement auraient enrichi le monde de leur présence, nous ont quittés prématurément.

Tant de personnes ont perdu les économies de toute leur vie et sont devenues des réfugiés sans domicile.

Durant ces périodes et même aujourd'hui, pouvons-nous dire que les efforts de l'ONU pour remédier à ces problèmes ont été suffisants ?

Depuis huit ou neuf mois, le monde est aux prises avec la pandémie de coronavirus.

Où est l'ONU dans cette lutte conjointe contre la pandémie ? Où est sa réponse efficace ?

Excellence.

La réforme des interventions, des processus et du caractère même de l'ONU est la nécessité de l'heure.

C'est un fait que la foi et le respect dont l'Organisation jouit auprès des 1,3 milliard d'Indiens sont sans équivalents.

Néanmoins, il est également vrai que le peuple indien attend depuis longtemps que le processus de réforme de l'ONU soit mené à bien.

Aujourd'hui, les Indiens se demandent avec inquiétude si le processus de réforme atteindra jamais sa conclusion logique.

Combien de temps encore l'Inde sera-t-elle maintenue à l'écart des structures de décision de l'Organisation ?

Il s'agit de la plus grande démocratie du monde ; c'est un pays qui compte plus de 18 % de la population mondiale.

L'Inde est un pays qui a des centaines de langues, de dialectes, de nombreuses sectes et beaucoup d'idéologies.

C'est un pays qui a été une économie mondiale de premier plan pendant des siècles, et qui a aussi enduré des centaines d'années d'occupation étrangère.

Excellence.

Quand nous étions forts, nous n'avons jamais été une menace pour le monde ; quand nous étions faibles, nous ne sommes jamais devenus un fardeau pour le monde.

Excellence.

Combien de temps un pays doit-il attendre, en particulier quand les changements qui s'opèrent dans ce pays ont une incidence sur une grande partie du monde ?

Excellence,

Les idéaux qui ont présidé à la création de l'ONU et la propre philosophie fondamentale de l'Inde ont beaucoup en commun. Il n'y a pas de vraie différence.

Dans les salles de l'Organisation, on entend souvent dire que « le monde est une seule et même famille ».

Nous traitons le monde entier comme une seule et même famille.

Cela fait partie de notre culture, de notre caractère et de notre façon de penser.

À l'ONU aussi, l'Inde donne la priorité au bien-être du monde entier.

21-00394 3/**98**

L'Inde est un pays qui a déployé ses courageux soldats dans une cinquantaine de missions à travers le monde entier pour maintenir la paix.

L'Inde est le pays qui, dans le cadre du maintien de la paix, a perdu le plus grand nombre de soldats.

Aujourd'hui, chaque Indien, lorsqu'il regarde la contribution de l'Inde à l'ONU, aspire à ce que son pays joue un rôle plus grand au sein de l'Organisation.

Excellence,

L'Inde est à l'origine de la Journée internationale de la non-violence, célébrée le 2 octobre, et de la Journée internationale du yoga, le 21 juin.

Les initiatives de la Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes et de l'Alliance solaire internationale sont aujourd'hui des réalités grâce aux efforts de l'Inde.

L'Inde a toujours pensé aux intérêts de l'humanité tout entière plutôt qu'à ses propres intérêts particuliers.

Cette philosophie a toujours sous-tendu les politiques indiennes.

De sa politique visant à accorder la priorité au voisinage à celle tendant à agir à l'Est, en passant par l'idée de la sécurité et de la croissance pour tous dans la région et ses vues concernant la région indopacifique, l'Inde a toujours œuvré pour les intérêts de l'humanité au lieu d'être animée par ses propres intérêts directs.

Les partenariats de l'Inde sont toujours guidés par ce principe.

Les gestes d'amitié de l'Inde à l'égard d'un pays ne sont pas aux dépens d'un pays tiers.

Quand l'Inde renforce son partenariat pour le développement, ce n'est pas dans l'intention malsaine de rendre le pays partenaire dépendant ou sans recours.

Nous n'avons jamais hésité à partager les expériences de notre développement.

Excellence,

Même en ces temps très difficiles où la pandémie fait rage, l'industrie pharmaceutique indienne envoie des médicaments essentiels dans plus de 150 pays.

L'Inde étant le plus grand producteur de vaccins au monde, je tiens aujourd'hui à donner une assurance de plus à la communauté mondiale.

Les moyens de production et de livraison de vaccins de l'Inde seront mis à profit pour aider toute l'humanité dans la lutte contre cette crise.

En Inde et dans notre voisinage, nous en sommes à la phase 3 des essais cliniques.

L'Inde aidera aussi tous les pays à améliorer leur chaîne du froid et les capacités de stockage pour la livraison des vaccins.

Excellence,

À compter de janvier prochain, l'Inde assumera également la responsabilité de membre non permanent du Conseil de sécurité.

J'exprime ma gratitude à tous les autres Membres qui ont placé leur confiance dans l'Inde.

En tant que plus grande démocratie du monde, nous apporterons nos années de riche expérience en matière de développement au profit du monde entier.

Notre objectif est de passer du bien-être humain au bien-être du monde.

L'Inde s'exprimera toujours en faveur de la paix, de la sécurité et de la prospérité.

L'Inde n'hésitera pas à élever la voix contre les ennemis de l'humanité, de la race humaine et des valeurs humaines – notamment le terrorisme, la contrebande d'armes illégales, les stupéfiants et le blanchiment d'argent.

Le patrimoine culturel, la tradition et les milliers d'années d'expérience de l'Inde seront toujours au service des pays en développement.

Les expériences de l'Inde et son cheminement sur la voie du développement, marqués par des hauts et de bas, ne feront que contribuer au renforcement du bienêtre mondial.

Excellence,

Suivant le mantra réforme-performance-transformation, l'Inde déploie d'importants efforts pour transformer la vie de millions de ses citoyens.

Ces expériences sont aussi utiles pour de nombreux pays du monde qu'elles l'ont été jusqu'à présent pour nous.

En seulement quatre ou cinq ans, l'Inde a ramené plus de 400 millions de personnes dans le secteur financier structuré. Cela n'a pas été une tâche facile.

Néanmoins, l'Inde a prouvé que c'était possible.

En seulement quatre ou cinq ans, 600 millions de personnes ont été libérées de la défécation à l'air libre. Cela n'a pas été une tâche facile.

Toutefois, l'Inde y est parvenue.

En l'espace d'à peine deux ou trois ans, plus de 500 millions de personnes se sont vu offrir un accès à des services de soins de santé gratuits. Cela non plus n'a pas été une tâche facile.

Cependant, l'Inde a été en mesure de le faire.

Aujourd'hui, l'Inde est parmi les leaders mondiaux dans le domaine des transactions numériques.

Aujourd'hui, l'Inde fournit un accès numérique à des millions de ses citoyens et elle s'attache actuellement à garantir autonomisation et transparence.

Aujourd'hui, nous avons également lancé une campagne ambitieuse en faveur d'une Inde exempte de tuberculose d'ici à 2025.

Aujourd'hui, l'Indemetenœuvreun programme visant à approvisionner 150 millions de foyers ruraux en eau potable acheminée par des canalisations.

Il y a quelques jours, l'Inde a lancé un gigantesque projet pour connecter ses 600 000 villages au haut débit par la fibre optique.

Excellence,

Dans les circonstances nouvelles de l'après-pandémie, nous sommes guidés par la vision d'une Inde autonome.

21-00394 5/98

Une Inde autonome sera aussi un multiplicateur de force pour l'économie mondiale.

Aujourd'hui, on s'assure en outre qu'il n'y ait pas de discrimination, de telle sorte que tous les mécanismes et toutes les initiatives profitent à tous les citoyens du pays.

Des efforts sont déployés à grande échelle en Inde pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et leur accès à des fonctions de direction.

Les Indiennes sont aujourd'hui les principales bénéficiaires du plus grand mécanisme de microfinancement au monde.

L'Inde est l'un des pays où les femmes ont droit à 26 semaines de congé maternité rémunéré.

En Inde, les droits des personnes transgenres ont également été garantis par les réformes juridiques nécessaires.

Excellence,

Dans son cheminement sur la voie du progrès, l'Inde veut apprendre du monde et partager aussi ses propres expériences avec le monde.

J'ai bon espoir qu'à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, l'Organisation et ses États Membres prendront l'engagement ferme de maintenir la pertinence de cette grande institution.

La stabilité et l'autonomisation de l'ONU sont essentielles pour le bien-être du monde.

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, engageons-nous une fois de plus à nous consacrer au bien-être du monde.

Merci.

Maurice (voir aussi A/75/PV.12, annexe II)

Allocution de M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et du groupe chargé du développement national et Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de vous féliciter de votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale et d'exprimer notre profonde appréciation à M. Tijjani Muhammad-Bande pour sa direction compétente de la précédente session de l'Assemblée générale.

La présente session de l'Assemblée générale se déroule dans des circonstances très spéciales et inédites. Jamais auparavant nous n'avions dû renoncer à nous réunir en personne, à réseauter et à consolider les liens entre nos pays en abordant les questions qui préoccupent le monde. Je félicite le Secrétaire général et son équipe d'avoir mis en place un plan de continuité des opérations qui a permis à l'ONU de poursuivre son travail.

Monsieur le Président,

Le choix du thème de cette année est très approprié : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». C'est exactement ce dont nous avons besoin.

La pandémie de COVID-19 a mis au premier plan nos vulnérabilités collectives, étant donné que les virus ne connaissent pas de frontières. Rares sont les pays à ne pas avoir été touchés, tandis que beaucoup l'ont été très durement. Nous sommes très attristés par les centaines de milliers de vies perdues et la situation des millions de personnes qui sont encore frappées par la maladie dans le monde entier.

Il faudra plusieurs mois, sinon des années, pour annuler les répercussions sociales, économiques, financières et sanitaires.

À Maurice, nous avons dû prendre des mesures urgentes et drastiques pour arrêter la propagation de la pandémie. Un confinement sanitaire a été imposé immédiatement après la première flambée, dès le 20 mars, accompagné de l'application effective et sans délai d'un train global de mesures de santé publique et d'endiguement, qui nous a permis de contenir sensiblement la propagation de la pandémie et de protéger notre pays contre la COVID-19. À présent, nous ne comptons que quelques cas importés, qui sont suivis de près.

21-00394 7/98

Je me dois d'exprimer les remerciements et la gratitude sincères de mon gouvernement à l'Organisation mondiale de la Santé pour les conseils qu'elle a prodigués en temps voulu et qui continuent de guider nos décisions relatives à la réouverture de nos frontières.

Cette pandémie, qui s'ajoute aux crises mondiales en cours concernant les inégalités et les changements climatiques, a exposé au grand jour et exacerbé les vulnérabilités et les inégalités auxquelles se heurtent les pays du Sud en général et les petits États insulaires tels que Maurice en particulier.

Des décennies d'avancées âprement obtenues en matière de développement ont été érodées, et la vie et les moyens de subsistance d'une bonne partie de notre population sont perturbés.

L'industrie des services et les secteurs des voyages, du tourisme et de l'hospitalité sont tous gravement touchés.

À court terme, comme beaucoup d'autres pays, nous nous concentrons sur la préservation de l'emploi, qui est pour nous la préoccupation la plus pressante, et à long terme nous définirons une marche à suivre en faveur d'un développement plus inclusif et durable. Notre priorité absolue consiste à éviter le risque d'une possible résurgence sous la forme d'une deuxième vague de COVID-19, car cela serait catastrophique pour notre économie.

Monsieur le Président,

La pandémie a montré que plus de 4,4 milliards de personnes ne bénéficiaient d'aucune sorte de filet de sécurité sociale ni de soins de santé. La quête d'une couverture sanitaire universelle devrait être au centre du développement humain. C'est le moyen le plus sûr de nous rapprocher d'un monde où chacun jouisse du droit fondamental à la santé.

En dépit de tous les efforts déployés pour contenir la pandémie, il est clair pour nous que la seule façon de la surmonter passe par la mise au point d'un vaccin efficace et sans danger. Or, nous savons tous que ce n'est pas quelque chose que nous sommes tous à même de réaliser. Dans l'élaboration et la production d'un tel vaccin, les multinationales et les gouvernements doivent veiller à garantir une distribution équitable à un prix abordable pour tous. Il faut que nos besoins collectifs soient pris en considération et ce n'est que par notre attachement au multilatéralisme que nous pourrons réussir.

La santé humaine et celle de la planète sont intrinsèquement liées ; ce n'est pas le moment de jouer à la politique ou de chercher à faire des profits faramineux avec le vaccin.

Cette pandémie ne saurait être vaincue dans un monde divisé.

La vie de millions de personnes, le bien-être économique de milliards d'individus et la stabilité du monde sont en jeu. La solidarité mondiale et un multilatéralisme renforcé revêtent donc une importance majeure.

Monsieur le Président,

À peine avions-nous repris le contrôle sur la pandémie que Maurice a été le théâtre d'une catastrophe écologique due au naufrage d'un navire ravitailleur qui s'est échoué sur notre barrière de corail, dans nos eaux intérieures.

Le *MV Wakashio* s'est abîmé sur les récifs sauvages de Pointe d'Esny, dans le sud-est de Maurice, le 25 juillet, après quoi 800 tonnes de mazout se sont échappées

des brèches causées à ses réservoirs pour se répandre rapidement dans nos lagons et les zones environnantes. Les mauvaises conditions météorologiques ont ajouté un niveau de complexité à cette propagation et limité notre capacité à la contenir.

Le 16 août, le navire s'est fendu en deux.

Cette marée noire est la pire catastrophe écologique que Maurice ait connue. Nous n'avons pas encore fini d'évaluer les dégâts sur les mangroves et les zones côtières. Nous tenons à remercier tous les pays et les organismes des Nations Unies qui se sont précipités à la rescousse de Maurice dans ces heures difficiles. Je veux aussi dire ma gratitude au peuple de Maurice dont la démonstration de solidarité et le soutien spontané ont aidé à protéger nos sites Ramsar et d'autres zones écologiquement sensibles.

Une vaste campagne de nettoyage et d'évaluation générale a été entreprise mais nous savons pertinemment qu'il faudra du temps pour que les mangroves et autres zones retrouvent leur état d'origine. Hormis les dommages causés à la nature, cette catastrophe a aussi porté préjudice aux moyens de subsistance des pêcheurs et des autres personnes qui vivent des activités côtières et marines.

Quelques semaines plus tard seulement, un autre incident naval survenu dans l'océan Indien, au large des côtes de Sri Lanka, a fait ressortir la nécessité de mettre en place un système régional robuste de prévention et de gestion des catastrophes qui puisse être promptement déployé afin de limiter les dégâts infligés par les déversements d'hydrocarbure. En même temps, il faut procéder à un examen des règles de gouvernance concernant les ravitailleurs et les navires-citernes. Maurice se trouve être située sur une voie maritime importante et active entre l'Occident et l'Extrême-Orient, de telle sorte qu'elle est directement concernée.

Nous appelons l'Organisation maritime internationale à traiter d'urgence de ces questions. Les insuffisances de l'actuel régime réglementaire et d'attribution des responsabilités pour les marées noires et les catastrophes écologiques doivent être corrigées sans délai.

Monsieur le Président.

Une fois que la pandémie aura été éradiquée, et nous espérons que cela se produira bientôt, nous nous réveillerons dans une nouvelle réalité - une réalité pour laquelle il n'y aura pas de bouton de remise à zéro. Pour de nombreux pays, l'économie souffrira probablement d'une contraction de 14 à 20%, avec d'importantes pertes d'emploi et une pauvreté aiguë. La voie menant à la concrétisation des objectifs de développement durable va rallonger et, dans certains cas, les objectifs deviendront impossibles à atteindre dans les délais impartis. Outre ces déboires, nous sommes témoins d'événements météorologiques destructeurs et d'autres calamités, comme des incendies de forêt, avec leur lot de dévastation. La pandémie a également pour effet qu'on se concentre sur les besoins nationaux, aux dépens du monde extérieur, ou en concurrence directe avec ses besoins. Les frontières ont dû être fermées et, en conséquence, nous voyons des troubles dans nombre d'endroits du monde, où les citoyens descendent dans la rue pour faire entendre leur mécontentement. Autant nos efforts au niveau national sont cruciaux, autant il est également impératif que nous adoptions, au niveau international, toutes les mesures requises pour que l'économie mondiale ne sombre pas dans la dépression, que nous revenions sur les rails en ce qui concerne les objectifs de développement durable, que nous nous réengagions à nous acquitter de nos obligations au titre de l'Accord de Paris et, plus important encore, que nous évitions toute action susceptible d'aggraver les tensions et d'entraîner ainsi un

21-00394 **9/98**

désespoir économique plus profond. Nous sommes à un moment où le multilatéralisme ne saurait être compromis ni remis en question. La pandémie nous a enseigné que personne n'était immunisé. La seule manière de la combattre est de le faire ensemble, pour ce qui a trait tant à la prévention qu'au traitement et à la reconstruction.

Nous saluons l'initiative du Secrétaire général qui vise à formuler une vision pour la réalisation des objectifs de développement durable pendant la Décennie d'action et à mieux se relever de la COVID-19. Nous saluons aussi l'initiative du Canada et de la Jamaïque sur le financement du développement. De même, nous sommes reconnaissants à tous les autres pays et aux organisations qui ont débloqué des fonds considérables pour faire face à la pandémie. Ce dont nous avons besoin à présent, c'est d'une planification à long terme, accompagnée de moyens financiers adéquats pour que les pays touchés puissent poursuivre leur développement, que les économies croissent et que les populations survivent. Il faudrait que l'accès aux fonds soit rendu moins complexe, et la discrimination liée à la catégorisation en fonction du revenu devrait être suspendue au moins jusqu'à ce que les pays aient pu stabiliser leurs économies.

Monsieur le Président,

Nous apprécions à sa juste valeur l'important travail mené afin d'élaborer un instrument juridiquement contraignant sur la biodiversité ne relevant pas de la juridiction nationale. À présent que nous arrivons au stade de la rédaction, il sera important d'apporter des précisions sur les organismes marins du plateau continental étendu des États côtiers. Selon nous, les États côtiers devraient jouir de pleins droits sur ces organismes, qu'ils se trouvent au fond de la mer ou plus haut.

Au cours des 75 années d'existence de l'ONU, le monde a connu de profonds changements. Du simple fait que le nombre de Membres de l'Organisation a quadruplé et que les pôles du pouvoir économique se déplacent, il est essentiel que le Conseil de sécurité soit un organe juste, équitable et géographiquement représentatif. L'ONU sera renforcée quand nous nous sentirons tous bien représentés et que nous aurons voix au chapitre dans le processus de décision. C'est pourquoi nous estimons que le continent africain doit avoir ses sièges légitimes dans les catégories à la fois permanente et non permanente du Conseil de sécurité. Un Conseil de sécurité réformé et élargi, avec une représentation adaptée de toutes les régions et des petits États insulaires en développement, rétablira la confiance et améliorera la légitimité de ses travaux, et de l'Organisation elle-même.

Un ordre international fondé sur des règles, avec l'ONU et le multilatéralisme en son centre, est le garant de la paix et de la prospérité partagée.

Il importe que nous réaffirmions tous notre attachement aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui forme la pierre angulaire du droit international. Elle reste un fondement intemporel, universel et indispensable pour un monde plus pacifique, prospère et juste. Il importe également que les institutions que nous avons collectivement créées opèrent en toute indépendance et que leurs décisions soient respectées par tous les pays, quels que soient leur taille et leur puissance.

Monsieur le Président,

Comme l'Assemblée générale le sait, la décolonisation de Maurice reste inachevée malgré l'avis consultatif clair et sans ambiguïté rendu à sa demande par la Cour internationale de Justice, le 25 février 2019, qui a déterminé que l'archipel des Chagos faisait partie intégrante de Maurice, et en dépit de la résolution 73/295 de l'Assemblée générale, par laquelle le Royaume-Uni était tenu de mettre fin à son administration de l'archipel au plus tard le 22 novembre de l'an passé.

Le Royaume-Uni persiste à ignorer la Cour internationale de Justice ainsi que ses obligations découlant du droit international en maintenant son occupation illégale de l'archipel des Chagos. Compte tenu de son rôle crucial dans le processus de décolonisation, l'Assemblée générale doit prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que les derniers vestiges du colonialisme soient démantelés au plus tôt, en particulier alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.

L'Assemblée générale a également été chargée d'aider Maurice à réinstaller les habitants de l'archipel des Chagos qui ont été déplacés de force. Je dois rappeler les conditions terribles dans lesquelles ces personnes innocentes ont été contraintes de quitter leurs foyers. Cela en soi a constitué un crime majeur, mais ce qui le rend pire encore, c'est la manière systématique dont on continue de les empêcher de revenir.

Monsieur le Président.

La COVID-19 perturbe complètement nos activités depuis six mois. Nous ne sommes pas en mesure de tenir des réunions régulières en présentiel, d'où notre inaptitude à œuvrer efficacement en faveur de l'application de la résolution 73/295. Nous devrons donc nous occuper du problème de manière forte et efficace dès que la situation le permettra.

Nous sommes néanmoins reconnaissants au Secrétaire général pour son rapport et au Secrétariat d'avoir modifié la carte du monde de l'ONU pour refléter comme il se doit le fait que l'archipel des Chagos appartient au territoire de Maurice.

Je tiens également à exprimer notre gratitude à tous les États Membres et aux organisations qui continuent d'appuyer l'achèvement de la décolonisation de Maurice.

En ce qui concerne Tromelin, qui fait aussi partie intégrante du territoire de Maurice, nous attendons avec intérêt le règlement rapide du litige au sujet de l'île, dans l'esprit d'amitié qui caractérise les relations entre Maurice et la France.

Merci.

21-00394 11/98

Andorre (voir aussi A/75/PV.12, annexe III)

Allocution de M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: catalan; texte français fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais, pour commencer mon intervention, féliciter S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection en tant que Président de cette Assemblée générale, le Secrétaire général, M. António Guterres, et le Secrétariat des Nations Unies. La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, de cette grande assemblée de tous les peuples et pour tous les peuples, dont l'objectif principal est de bâtir un système de valeurs et un code de conduite fondés sur le multilatéralisme et la coopération, restera dans nos mémoires comme l'année où la pandémie de coronavirus SARS-CoV-2 a mis à mal les piliers de nos sociétés.

L'ampleur de cette urgence de santé publique a supposé une mobilisation de ressources sans précédent. Les gouvernements, les institutions, les organisations civiles et sociales se sont consacrés à la lutte contre la COVID-19. Mais ce sont les professionnels de santé qui ont réagi en premier et qui ont fourni l'effort le plus héroïque. Je profite donc du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies pour saluer leur travail. Ils ont non seulement démontré leur valeur professionnelle, mais aussi leurs qualités humaines, car, malheureusement, ce virus a souvent privé ses victimes du contact et de l'accompagnement des proches, qui sont indispensables dans les moments difficiles. Et malgré tout, les professionnels de santé ont toutes et tous apporté un soutien constant aux patients et aux familles dans cette épreuve.

Tous les pays souffrent des conséquences de cette pandémie car ce virus ne connaît pas de frontières. Je voudrais ainsi témoigner mon affection et adresser mes condoléances à toutes les familles qui ont perdu un être cher.

En 1945, l'Organisation des Nations Unies est née sur les ruines causées par le conflit le plus dévastateur de l'histoire. Elle s'est posée en chef de file face aux défis universels, a mis en place un cadre institutionnel qui a accompli de grandes avancées dans des domaines transcendantaux tels que les droits de l'homme, l'éradication de la pauvreté, la consolidation des institutions démocratiques, la lutte contre le changement climatique, le développement durable ou la protection des plus vulnérables lors des conflits armés. Là où la diplomatie traditionnelle échoue parfois, les Nations Unies réussissent et ce, grâce au multilatéralisme. Y compris dans des moments comme celui que nous vivons, où la pandémie a laissé voir, sans fissures, les faiblesses des États, l'Organisation des Nations Unies a poursuivi ses efforts pour que la coopération soit un antidote à la confrontation. Je voudrais donc saluer le travail réalisé par cette Organisation, notamment par le Secrétaire général, dans ce contexte particulièrement délicat qui, malheureusement, présente de nombreux points communs avec celui dans lequel l'ONU a été fondée.

Le 23 mars dernier, le Secrétaire général a lancé un appel au cessez-le – feu mondial pour mettre fin à tous les conflits armés dans le monde entier, unir les efforts face à la pandémie et assurer l'intervention humanitaire. « La furie avec laquelle s'abat le virus montre bien que se faire la guerre est une folie... Posez les armes... Inspirons-nous des coalitions qui prennent forme et des dialogues qui se nouent lentement entre des parties rivales pour permettre des approches conjointes face à la COVID-19 », a déclaré M. António Guterres. Un appel à la sagesse auquel l'Andorre s'associe pleinement. Puisse ce cessez-le-feu devenir permanent.

Dans le même temps, les Nations Unies se sont efforcées sans relâche de planifier et de proposer une réponse en vue du rétablissement des pays les plus touchés par la pandémie, où la destruction massive de vastes secteurs de l'économie sera définitive. Une réponse qui doit être fondée sur un développement plus durable et inclusif, sans laisser personne sur le bord du chemin.

Ces dernières années, l'Organisation des Nations Unies a étendu son champ d'action : amélioration des conditions de vie des personnes, questions relatives au développement qui sont devenues des éléments clés de l'agenda multilatéral, etc. Un développement qui doit être la formule pour éradiquer la pauvreté, pour lutter contre les inégalités et l'injustice, et agir en faveur du climat. De toute évidence, la pandémie n'a fait qu'aggraver la situation, mais elle doit aussi devenir un détonateur et favoriser un changement de paradigme. L'Andorre est convaincue que le moment est arrivé de reconstruire mieux et plus écologique, au niveau national (en envisageant la durabilité de manière transversale et comme la ligne directrice de l'action politique) tout comme à l'échelle internationale en matière de coopération. En effet, sans un monde durable, nous n'avons pas d'avenir.

Cela exige notre participation à tous (pouvoirs publics, société civile, initiatives privées, monde scientifique et du savoir), en nous inspirant des Objectifs de Développement Durable et des principes des droits de l'homme, qui doivent régir toutes nos actions.

Plus précisément, il ne pourra y avoir de monde durable ni de croissance soutenue sans la participation active des femmes dans tous les domaines. Nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire du Programme d'action de Beijing, une base sur laquelle il nous faut encore bâtir de nombreux éléments. Nous ne pouvons accepter la vulnérabilité des femmes, exacerbée par la pandémie en raison des violences subies, les discriminations portant sur leurs droits fondamentaux comme l'accès à la santé et à l'éducation. Nous devons employer les moyens nécessaires pour éviter que le désordre mondial provoqué par la COVID-19 ne nous fasse reculer en droits. Nous devons avancer dans la mise en œuvre de programmes qui ne soient pas régressifs pour les femmes. Le temps est venu, nous avons l'opportunité de donner tout leur sens à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing, le programme le plus ambitieux jamais établi pour promouvoir les droits des femmes. Saisissons donc cette occasion de reconstruire à neuf, d'aborder cette crise sous l'angle de l'égalité des genres, pour que toutes les femmes et les filles du monde puissent exercer leurs libertés, pour faire de leurs droits une réalité dans laquelle elles pourront participer aux prises de décisions.

Pour reconstruire à neuf après la crise de la COVID-19, nous devons également protéger les enfants dans toutes nos actions gouvernementales, notamment en matière d'éducation, et concevoir réellement celle-ci comme un droit fondamental, universel et indivisible. Il n'existe pas de meilleure arme contre les discriminations et les préjugés que l'accès à l'éducation pour tous les enfants : une éducation qui s'inspire

21-00394 **13/98**

des principes des droits de l'homme, fondée sur la diversité, l'intégration, et le respect de la nature et le rapprochement avec celle-ci. Il nous faut aussi comprendre que la responsabilité de la fonction éducative incombe à la société toute entière, à tous les adultes qui interagissent avec nos enfants et nos adolescents.

Nombreux sont les sujets qui doivent être envisagés et observés d'un point de vue transversal : l'égalité des genres, la prise en charge des enfants et des adolescents, la participation et la protection des personnes âgées, la non-discrimination envers les personnes handicapées. Les réalités du présent, les incertitudes quant à l'avenir et l'expérience du passé nous montrent à quel point la formation aux valeurs et les efforts investis pour que les écoles puissent appliquer ces exigences sont essentiels. Car la réussite de nos sociétés est fondée sur cette croissance du capital humain, rendue possible par l'éducation et la formation.

Je réaffirme donc encore aujourd'hui l'engagement de mon pays envers la communauté internationale, afin que nous promouvions ensemble les avancées nécessaires en faveur d'une éducation de qualité, mécanisme de garantie de l'égalité des chances.

Monsieur le Président.

La lutte contre le changement climatique continue d'être l'une des priorités de mon pays, particulièrement sensible à l'environnement. Cette année devait être une année clef pour l'action en faveur du climat, avec une nouvelle approche et la ratification de nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre du Sommet sur le climat (COP26) au Royaume-Uni. L'Andorre a approuvé sans hésitation ni délai l'Accord de Paris de 2015 et une Loi sur la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, afin de respecter ses engagements pris à Paris. Nous avons d'ailleurs été l'un des premiers pays à définir un plan de réduction des émissions, car, conscients du fait que nous devons léguer nos ressources et notre environnement aux générations futures, nous avons une certaine expérience dans l'action en faveur de la durabilité. C'est pour cette raison que nous n'envisageons pas de reléguer nos efforts contre le changement climatique au second plan.

De plus, l'Andorre assume pendant deux ans le secrétariat *pro tempore* du Sommet ibéro-américain dont le thème est « L'innovation pour le développement durable—Objectif 2030 », autre preuve patente de nos convictions et de notre engagement envers la lutte contre le changement climatique, dans tous ses domaines. La déclaration conjointe qu'ont adoptée les ministres de l'environnement le 16 septembre dernier à la Conférence sur l'environnement est l'un des points culminants de notre présidence et permettra aux 22 États membres de la Conférence ibéro-américaine de définir un agenda environnemental.

La crise provoquée par la COVID-19 a un impact profond sur le quotidien de nombreuses familles, et mon pays n'échappe pas à cette réalité amère. Compte tenu de ses responsabilités et de ses devoirs envers ses concitoyennes et ses concitoyens, le Gouvernement andorran a revu sa feuille de route pour la présente législature et élaboré un plan d'action, convaincu que les décisions prises doivent aider à augmenter le potentiel de l'Andorre en matière de développement et de préservation de la durabilité à moyen et long terme.

Un plan réaliste fondé sur les points forts de l'Andorre, tels que son système de santé et de protection sociale, son modèle éducatif, son niveau élevé de sécurité publique, sa singularité historique, sa diversité culturelle et son environnement naturel

privilégié, mais qui identifie également – il ne pouvait en être autrement – les aspects à améliorer; car nous sommes convaincus que la durabilité doit être envisagée de manière transversale et être la ligne directrice de l'action politique. Nous avons ainsi défini une nouvelle feuille de route, conscients du fait que les effets des actions entreprises aujourd'hui perdureront bien au-delà. Toutes ces actions s'alignent sur les Objectifs de développement durable puisqu'il revient aux institutions gouvernementales d'être les principaux catalyseurs du changement mis en avant par les Nations Unies.

Ces initiatives s'appuient sur trois piliers : le bien-être social et la cohésion, l'économie et l'innovation, les alliances pour le changement ; leur réalisation se base sur la transparence, la participation, la proximité, l'efficacité et l'égalité.

Mesdames et Messieurs,

La pandémie de SARS-CoV-2 a provoqué des situations inimaginables. Quelques semaines seulement après la notification de la première victime de la COVID-19, le monde s'est arrêté net : les écoles, les usines de fabrication, les bureaux, les routes, les stades, etc., tout est devenu silencieux pour permettre la lutte contre un ennemi invisible et nous faire comprendre que le monde ne serait plus jamais le même.

Nous avons assisté, en quelques semaines à peine, à une véritable accélération de la transformation numérique, à la généralisation du télétravail et de l'enseignement en mode non présentiel, et par là, à l'alphabétisation technologique de millions de personnes. Nous avons aussi constaté les failles de tout ce processus : il nous faut reconsidérer les valeurs sur lesquelles se fondent les soins aux personnes âgées, principales victimes de ce virus ; nous devons reconnaître que le télétravail n'entraîne pas une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale lorsque les espaces ne sont pas adaptés ; l'éducation à distance a mis en évidence les profondes inégalités entre familles lorsque celles-ci n'ont pas accès aux services ; nous avons subi une surexposition à l'information qui, en plus de freiner le contact humain, a créé parfois des environnements manipulables et non sécurisés.

Mais l'espoir est encore permis : nous avons été témoins de manifestations de solidarité et d'empathie, de la reconnaissance sincère envers tous les professionnels du secteur médico-social et de la santé, du civisme et de la responsabilité des populations dans l'intérêt commun et de leur conscience écologique.

Mesdames et Messieurs.

Nous célébrons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations unies. L'Andorre souhaite soutenir cette organisation qui représente l'essence même du multilatéralisme, qui tout au long de ces dernières années a su à la fois conserver son esprit d'origine et évoluer. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut rappeler et reconnaître l'esprit et la vision de ses fondateurs, qui ont réussi à surmonter les obstacles d'une guerre atroce et les divergences existantes pour préserver l'humanité.

Notre monde est loin d'être idéal : nous devons relever des défis tels que la persistance de conflits sans solution, d'actions sanglantes et d'un monde déséquilibré où la pauvreté perdure, où la famine augmente de nouveau, où l'accès à la santé n'est pas universel, où le changement climatique est le signe le plus évident des carences structurelles, en bref, un monde où la Déclaration universelle des droits de l'homme présente plusieurs lectures et applications. Nous devons renverser cette situation tous ensemble dans un esprit d'ouverture, d'intégration, de participation et d'inclusion, des valeurs incarnées par les organisations multilatérales.

21-00394 15/98

Nous avons tant à accomplir. Nous savons vers quels objectifs tendre, mais il n'est pas facile de trouver le moyen de les atteindre. C'est pour cette raison que je voudrais saluer le travail du Secrétaire général concernant la réforme du système de développement, la participation des États aux résolutions et les propositions d'amélioration ; mais il est évident que nous ne pouvons guère perdre de temps : nous devons maîtriser les procédures et faire preuve d'efficacité pour respecter notre engagement envers la Charte et atteindre nos objectifs de paix, de sécurité, de respect des droits et de développement.

L'Andorre souhaite, devant cette Assemblée, réitérer avec fermeté son engagement envers l'Organisation des Nations Unies, ses institutions et le multilatéralisme, en faisant preuve de coopération et d'inclusion, et en employant les solutions que nous offre cette organisation unique en son genre. Les valeurs de l'ONU convergent vers un même objectif : la solidarité, qui nous permettra de surmonter une phase de l'histoire humaine encore remplie d'incertitudes.

L'Andorre, fidèle à sa trajectoire de paix est aujourd'hui plus que jamais aux côtés des Nations Unies pour reformuler un ordre multilatéral qui relève les défis à surmonter, réalise les changements possibles et conçoive l'urgence sanitaire comme une opportunité de mettre fin à un modèle de développement et de mondialisation épuisé et insoutenable.

Il est temps de faire prévaloir la solidarité sous tous ses aspects. Soixante-quinze ans après, nous devons, plus que jamais, avoir à l'esprit les raisons pour lesquelles l'Organisation des Nations Unies a été créée.

Je vous remercie.

Royaume-Uni (voir aussi A/75/PV.12, annexe IV)

Allocution de M. Boris Johnson, Premier Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la Fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Jamais dans l'histoire de notre espèce, pas depuis que le Tout-Puissant fit tomber la tour de Babel, la race humaine n'a été si obsédée par un seul et unique sujet de conversation. Nous suivons les mêmes débats, étudions le potentiel des mêmes médicaments, et sans cesse nous tapons le même mot dans nos moteurs de recherche. La COVID-19, le coronavirus, unit l'humanité comme jamais auparavant.

Dans le même temps, la crise est aussi une force de division extraordinaire. Nous sommes tous après le même ennemi, le même adversaire minuscule qui menace tout le monde de la même manière, mais les Membres de l'ONU ont pourtant lancé 193 campagnes distinctes, comme si chaque pays contenait, d'une certaine manière, une espèce différente d'êtres humains. Dans le monde entier, il y a une variété infinie de couvre-feux, de restrictions et de fermetures, et nous nous battons dans un esprit de sauve-qui-peut.

L'urgence est telle et les pressions sont si intenses que chaque gouvernement national – démocratie ou autre – a décidé, de façon parfaitement compréhensible, de faire primer les intérêts de sa population. Nous voyons des frontières dressées à nouveau entre amis et alliés, parfois sans consultation. Nous sommes témoins d'une perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, avec des guerres de chéquiers sur les tarmacs des aéroports, nation contre nation pour une livraison d'équipements de protection individuelle.

Après neuf mois de lutte contre la COVID-19, la notion même de communauté internationale a l'air – autant parler franchement – plutôt en lambeaux. Et nous savons que nous ne pouvons tout simplement pas continuer de la sorte.

À moins que nous accordions nos violons, à moins que nous nous unissions et retournions nos canons contre notre ennemi commun, nous savons que tout le monde sera perdant. Le résultat inévitable consisterait à prolonger cette calamité et à accroître le risque d'une autre.

Il est temps à présent, c'est-à-dire ici, à ce que j'espère ardemment être la première et la toute dernière Assemblée générale par Zoom, pour l'humanité de transcender les frontières et de remédier à ces affreuses dissensions.

Guérissons le monde, littéralement et métaphoriquement. Pour cela, commençons par la vérité, puisque, comme quelqu'un l'a dit un jour, la vérité vous rendra libres.

Avec près d'un million de morts, face à une souffrance économique colossale déjà infligée, et ce n'est pas fini, l'humanité a l'impératif moral d'être honnête et de parvenir à une compréhension commune de la manière dont la pandémie a débuté, et de la façon dont elle a pu se propager. Ce n'est pas que je veuille blâmer un quelconque pays ou gouvernement, ou marquer des points. En tant qu'ancien patient COVID, je

21-00394 **17/98**

crois simplement que nous avons tous le droit de savoir, de sorte que nous puissions collectivement faire de notre mieux pour empêcher une récurrence.

Par conséquent, le Royaume-Uni soutient les efforts déployés par l'Organisation mondiale de la Santé et mon ami, Tedros, pour étudier l'étiologie de la maladie, car, si grande soit la nécessité de la réformer, l'OMS, l'Organisation mondiale de la Santé, reste l'organe qui monte la garde pour l'humanité contre les légions de la maladie. C'est pourquoi, au Royaume-Uni – la Grande-Bretagne mondiale – , nous sommes un des principaux donateurs à cette organisation, sachant que nous lui avons versé 340 millions de livres sterling au cours des quatre dernières années, soit une hausse de 30 % de notre contribution.

Tandis que nous envoyons en ce moment même nos enquêteurs médicaux s'entretenir avec les victimes et les suspects – les chauves-souris, les pangolins, qui que ce soit – , nous devrions être assez humbles pour reconnaître que des signaux d'alarme retentissaient avant que cette calamité ne frappe.

Ces 20 dernières années, il y a eu huit flambées d'un virus létal, dont chacune aurait pu déboucher sur une pandémie. Bill Gates a sonné l'alarme en 2015, il y a cinq ans, il a fait cette prédiction stupéfiante, dont pratiquement chaque mot s'est vérifié, et nous y avons réagi comme à un message d'erreur persistant de Microsoft en cliquant sur « OK » et en continuant comme si de rien n'était.

L'humanité a été surprise pendant la sieste. Nous avons gesticulé pour reprendre le contrôle, et à présent nous progressons avec une lenteur atroce.

Des épidémiologistes de l'Université d'Oxford ont identifié le premier traitement contre la COVID-19. Ils ont procédé à des essais avec notre service national de santé et découvert qu'un médicament peu coûteux, la dexaméthasone, réduisait de plus d'un tiers le risque de décès chez les patients sous respirateur. Le Royaume-Uni a immédiatement fait part de cette découverte au monde, et pas moins de 1,4 million de vies ont pu être sauvées au cours des six mois suivants, grâce à cette seule avancée.

Au moment où je parle, il y a 100 vaccins potentiels qui essaient de passer les obstacles que constituent les tests de sûreté et d'efficacité, comme dans un gigantesque steeple-chase mondial. Nous ne savons pas lequel pourra être efficace. Nous ne savons pas si un seul d'entre eux le sera.

Le vaccin d'Oxford en est maintenant au stade 3 des essais cliniques et, au cas où il serait un succès, le laboratoire AstraZeneca a déjà commencé à produire des millions de doses, pour être prêt à une distribution rapide ; il a par ailleurs conclu un accord avec le Serum Institute of India en vue de fournir un milliard de doses aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Toutefois, il serait futile d'aborder la quête d'un vaccin comme un concours pour servir des intérêts nationaux étroits, et immoral de chercher à prendre une longueur d'avance grâce à l'obtention de résultats de recherche en sous-main. La santé de chaque pays dépend du fait que le monde entier ait accès à un vaccin sûr et efficace, où qu'une avancée puisse se produire, et le Royaume-Uni fera tout ce qui est en son pouvoir pour y parvenir.

Nous sommes déjà le principal contributeur financier aux efforts déployés par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies en vue de trouver un vaccin, et c'est précisément parce que nous savons que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas que je peux annoncer que le Royaume-Uni versera jusqu'à 571 millions de livres sterling au Mécanisme COVAX, une nouvelle

initiative visant à distribuer un vaccin contre la COVID-19 dans le monde entier. Sur cette somme, 500 millions de livres seront destinées aux pays en développement pour qu'ils se protègent.

Le Royaume-Uni est déjà le plus grand donateur à Gavi, l'Alliance du Vaccin. En juin, nous avons aidé à lever près de 9 milliards de dollars afin d'immuniser 300 millions d'enfants de plus contre les maladies meurtrières, et Gavi se tient également prête à participer à la distribution d'un vaccin contre la COVID-19.

Cependant, même si nous faisons tout pour trouver un vaccin, nous ne devons jamais prendre de raccourci, réduire les essais ou sacrifier la sécurité sur l'autel de la vitesse. Ce serait en effet une tragédie absolue si, dans notre empressement, nous donnions une tribune aux fous furieux – les « antivax » -, ces obsédés dangereux qui font campagne contre la notion même de vaccination et seraient disposés à risquer encore des millions de vies.

Il est temps à présent, avant tout, de regarder vers l'avenir et de réfléchir dès maintenant à la manière de prévenir une nouvelle pandémie à l'avenir. Comment pouvonsnous empêcher un autre virus d'arriver et de briser une fois de plus en mille morceaux ce précieux vase Ming de la coopération internationale? Comment pouvons-nous éviter les quarantaines mutuelles et la balkanisation brutale de l'économie mondiale?

Je ne pense pas qu'il y ait la moindre raison d'être fataliste : bien sûr, les dangers ne peuvent jamais être totalement éliminés, mais l'ingéniosité et l'expertise humaines sont propres à réduire le risque. Il n'y a qu'à imaginer toute la souffrance que nous aurions pu nous épargner si nous avions déjà identifié le pathogène qui est devenu la COVID-19 alors qu'il se limitait encore aux animaux.

Supposons que nous ayons pu ouvrir immédiatement une armoire à médicaments mondiale et en sortir un traitement. Que se serait-il passé si les pays avaient été prêts à s'unir dès le départ pour élaborer et tester un vaccin? Pensons à toute les dissensions qui auraient pu être évitées si les protocoles nécessaires — couvrant la quarantaine, le partage de données, les équipements de protection individuelle et tant d'autres choses — avaient, autant que possible, était prêts sur l'étagère pour que l'humanité y ait recours.

C'est pourquoi, au Royaume-Uni, nous allons travailler avec nos amis, nous allons mettre à profit notre présidence du G7 l'an prochain pour établir une nouvelle approche mondiale de la sécurité sanitaire, basée sur un plan en cinq points pour protéger l'humanité contre une autre pandémie.

Notre premier objectif devrait consister à tuer une nouvelle maladie dans l'œuf. Environ 60% des pathogènes circulant dans la population humaine sont d'origine animale et sont passés d'une espèce à l'autre dans le cadre d'une transmission « zoonosique ». Le monde pourrait chercher à réduire le danger en constituant un réseau mondial de pôles de recherche sur la zoonose, chargé de repérer les pathogènes animaux dangereux qui pourraient franchir la barrière des espèces et infecter des êtres humains.

Le Royaume-Uni est prêt à tirer parti de son expertise scientifique pour coopérer dans toute la mesure possible avec ses partenaires mondiaux à cette fin. Sur les milliards de pathogènes existants, la grande majorité sont heureusement incapables de sauter la barrière des espèces. Une fois découverts ceux qui sont dangereux, nos scientifiques pourraient se mettre au travail pour identifier leurs faiblesses et parfaire les traitements antiviraux avant qu'ils ne frappent.

21-00394 **19/98**

A/75/592/Add.8

Nous pourrions ouvrir la recherche à tous les pays et à mesure que nous en apprendrions davantage, nos scientifiques pourraient assembler un arsenal de thérapies – une pharmacopée mondiale – prêter à traiter la prochaine COVID-19.

Notre deuxième étape devrait consister à renforcer les capacités de production des traitements et vaccins, de sorte que l'humanité tout entière puisse garder ces atouts de côté comme des missiles dans des silos, prêts à jaillir pour éliminer les organismes venus d'ailleurs avant qu'ils n'attaquent. Néanmoins, si cela échoue et qu'une nouvelle maladie vient à faire le grand saut des animaux aux êtres humains, se montre plus forte que l'arsenal de thérapies et commence à se propager, alors nous avons besoin de savoir ce qui se passe au plus tôt.

Dès lors, le troisième objectif devrait être de concevoir un système mondial d'alerte rapide concernant les pandémies, fondé sur un net accroissement de notre aptitude à collecter et analyser des échantillons et à diffuser les conclusions des études, en vertu d'accords de partage des données de santé liant tous les pays. Autant que possible, nous devrions nous donner pour but de prédire une pandémie presque comme nous faisons des prévisions météorologiques pour voir l'orage dans le nuage qui n'est pas plus grand qu'une main.

Dans le cas où toutes nos défenses seraient dépassées et où nous nous retrouvions face à une nouvelle crise, nous devrions au moins pouvoir compter sur notre quatrième étape — à savoir que tous les protocoles soient prêts pour une réponse d'urgence, couvrant toutes les questions pertinentes, et que nous soyons à même d'en élaborer de nouveaux sans tarder.

Nous ne devons plus jamais mener 193 campagnes différentes contre le même ennemi. Comme pour toutes les crises, il est crucial de ne pas tirer les mauvais enseignements. Après la lutte angoissante pour nous équiper d'assez de respirateurs — les pays improvisant à la va-vite comme les astronautes à la dérive d'Apollo 13 —, on observe un mouvement mondial en faveur de la production nationale. C'est compréhensible.

Ici, au Royaume-Uni, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de fabriquer des gants, des tabliers, des enzymes, ce qui est le comble pour un pays qui fut jadis l'atelier du monde. Nous avons besoin de redécouvrir ce don et cet instinct qui sommeillent, mais il serait absurde d'ignorer les enseignements d'Adam Smith et de David Ricardo.

Nous avons besoin de chaînes d'approvisionnement sûres – mais nous devrions continuer de nous appuyer sur les lois de l'avantage comparatif et de la main invisible du marché. Beaucoup de pays ont imposé des contrôles à l'exportation dès le début de la pandémie, dont les deux tiers sont toujours en vigueur. Les gouvernements continuent d'axer leurs obstacles au commerce sur exactement ce dont nous avons besoin pour combattre le virus, les tarifs douaniers sur le désinfectant dépassant souvent 10 %, et ceux sur le savon, 30 %.

Par conséquent, j'engage instamment chaque pays à prendre une cinquième mesure, qui consiste à lever les contrôles à l'exportation chaque fois que c'est possible — en acceptant de ne pas les rétablir — et à annuler tous les droits de douane sur les outils vitaux de notre lutte : gants, équipements de protection, thermomètres et autres produits indispensables face à la COVID. Le Royaume-Uni le fera dès que son nouveau régime de tarifs douaniers indépendant prendra effet, le 1^{er} janvier, et j'espère que d'autres rejoindront le mouvement.

Bien que le monde soit encore dans les affres de cette pandémie, toutes ces mesures peuvent être prises si nous avons la volonté nécessaire. Elles constituent la voie à suivre pour le monde, et la Grande-Bretagne est le bon pays pour jouer un rôle de chef de file en ce sens. Nous le ferons en 2021, en célébrant le soixante-quinzième anniversaire de la création de cette grande organisation qu'est l'Organisation des Nations Unies, à Londres, en janvier, et dans le cadre de notre présidence du G7, ainsi que lorsque nous accueillerons le sommet mondial sur les changements climatiques, la COP26, à Glasgow, en novembre prochain.

La pandémie de COVID-19 est un choc psychique immense pour la race humaine. Les peurs mondiales sont intensifiées par les nouvelles diffusées 24 heures sur 24 et les contenus sur les médias sociaux. Nous oublions parfois que nous sommes aux prises avec un virus — un petit groupe d'acides nucléiques qui se reproduit tout simplement. Il n'est même pas vivant, techniquement.

Si tragiques que soient ses conséquences, il n'est en rien aussi destructeur que d'autres fléaux – à commencer par la grippe d'il y a un siècle. Il est absurde, à bien des égards, et scandaleux, que cet ennemi microscopique ait mis en déroute l'unité de la race humaine.

La COVID-19 a eu pour effet d'interrompre d'autres travaux essentiels, et je crains qu'elle ait pu donner l'impression que les nations, à titre individuel, étaient égoïstes, et divisées entre elles. Tous les jours, les gens ont été ouvertement encouragés à consulter une sorte de palmarès olympique macabre, et à trouver un réconfort morbide et totalement déplacé dans la souffrance plus grande d'autrui.

Nous ne pouvons pas continuer comme cela, nous ne pouvons pas refaire les mêmes erreurs. Ici, au Royaume-Uni, lieu de naissance d'Edward Jenner, le pionnier qui a élaboré le premier vaccin au monde, nous sommes déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour collaborer avec nos amis de l'ensemble des Nations Unies, remédier à ces divisions et guérir le monde.

21-00394 **21/98**

Bangladesh (voir aussi A/75/PV.12, annexe V)

Allocution de Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: bengali; texte anglais fourni par la délégation]

Au nom d'Allah, le clément et le miséricordieux

Monsieur le Président.

Assamu Alaikum.

Je vous félicite de votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous traversons une crise sans précédent dans l'histoire de l'humanité à cause de la pandémie de COVID-19. C'est aussi la première fois dans l'histoire de l'ONU que l'Assemblée générale se tient sur une plateforme numérique, sans que les chefs d'État et de gouvernement ne soient présent en personne au Siège de l'Organisation à New York.

Cette salle de l'Assemblée générale réveille chez moi de profondes émotions. Dans cette salle même, en 1974, mon père, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, a prononcé un discours pour la première fois en bengali en tant que Chef du Gouvernement d'un pays nouvellement indépendant. J'ai aussi eu le privilège de participer aux sessions de l'Assemblée générale en personne à 16 reprises. J'ai mis l'accent sur la paix et la solidarité mondiales dans tous mes discours. Je fais cette année mon dix-septième discours à l'Assemblée en ma qualité de Cheffe du Gouvernement.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage à tous les combattants en première ligne, dont le personnel de santé et les fonctionnaires, qui œuvrent sans relâche pour assurer la sécurité des pays touchés et de leur population. Je félicite également le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son leadership audacieux et ses efforts multilatéraux durant cette crise. Le Bangladesh a été parmi les premiers pays à souscrire aux diverses initiatives du Secrétaire général, notamment son appel à un cessez-le-feu mondial.

De la même façon que la Deuxième Guerre mondiale a donné aux pays l'occasion de s'unir dans leurs efforts de coopération, par la création de l'ONU, cette pandémie souligne la nécessité d'une action collective sous la bonne direction.

Avec une profonde gratitude, je me souviens du dirigeant incontesté Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, le plus grand Bengali de tous les temps. Il a appris à la nation bengalie à se tenir droit, debout dans le monde en mettant fin à l'exploitation, à la privation et à l'oppression. Dans son sillage, nous avons pu garantir au Bangladesh une position respectable dans le concert des nations. Devant cette auguste Assemblée, il a déclaré : « Les nobles idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies sont les idéaux mêmes pour lesquels des millions de nos concitoyens ont fait le sacrifice suprême. [...] La nation bengalie s'engage sans réserve à l'édification d'un ordre mondial qui répondra aux aspirations de tous les hommes à la paix et à la justice ». Sa déclaration était l'expression courageuse d'un engagement en faveur du multilatéralisme. Les paroles que Bangabandhu a prononcées en 1974 reste tout autant d'actualité aujourd'hui, alors que nous sommes aux prises avec la crise actuelle.

L'année en cours est particulièrement importante pour la nation bengalie, étant donné que nous célébrons le centième anniversaire de la naissance du père de notre nation. Lorsque nous nous penchons sur sa vie, son combat et son sacrifice et célébrons ses réalisations, nous y trouvons une source d'encouragement pour un avenir meilleur et l'espoir de surmonter le défi de la COVID-19. En ce centenaire, au nom de tous les peuples démunis et de toutes les nations défavorisées, nous rendons un hommage vibrant à Bangabandhu.

Je me rappelle avec une vive douleur le sauvage assassinat de mon père, le père de la nation bengalie, alors Président Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, le 15 août 1975, et de 18 membres de ma famille, dont ma mère, mes trois frères et deux belles-sœurs. Ma propre vie et celle de ma sœur cadette ont heureusement été épargnées car nous n'étions pas dans le pays à ce moment-là. Nous avons dû rester réfugiées à l'étranger pendant six longues années. Je mentionne cela devant l'Assemblée afin que le monde ne soit plus jamais témoin de meurtres aussi odieux, sanglants et injustes.

Monsieur le Président,

La pandémie nous rappelle avec force que nos destins sont liés et que nul n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas. Dans une large mesure, elle nous a maintenus confinés chez nous. Par conséquent, nos activités économiques ont été grandement entravées, tout comme nos systèmes de santé. Le Bangladesh a atteint un taux de croissance du PIB de 8,2 % au cours de l'exercice fiscal 2018-2019, mais la pandémie de COVID-19 a depuis lors freiné nos progrès sur le plan économique.

Toutefois, dès le départ, au Bangladesh, nous avons pris des initiatives privilégiant à la fois la vie et les moyens de subsistance de notre population. Nous avons annoncé des mesures de relance afin de réduire autant que possible l'impact de la pandémie sur nos entreprises et notre productivité. Nous avons considérablement étendu la couverture des filets de sécurité sociale.

Chaque année, nous allouons quelque 39 milliards de taka à nos combattants de la liberté. Nos prestations en faveur des personnes âgées, des veuves, des femmes démunies, des personnes en situation de handicap et d'autres groupes défavorisés de la société bénéficient à environ 9,1 millions de familles.

Nous avons fourni sans délai une assistance, notamment alimentaire, aux personnes ayant perdu leur emploi à cause de la COVID-19. Cet arrangement a profité à pratiquement 10 millions de famille. Nous avons accordé des bourses à 4 millions d'étudiants. Nous avons également versé des incitations en liquide à 5 millions de personnes, en particulier des agriculteurs, des ouvriers et des travailleurs touchés par la pandémie. Pour veiller à la santé des gens ordinaires, nous dispensons gratuitement 30 types de médicaments par l'intermédiaire de 18 000 cliniques locales et centres de santé.

Parallèlement à l'aide des pouvoirs publics, j'ai moi-même collecté des fonds et distribué un montant de plus de 2,5 milliards de taka aux orphelins, aux étudiants pauvres, aux écoles religieuses, aux mosquées, aux temples, aux enseignants, aux artistes et aux journalistes qui ne sont pas visés par les programmes de soutien du Gouvernement. En conséquence, l'impact de la pandémie sur notre peuple a été minimal.

Peu après la détection de cas de COVID-19 dans le pays, nous avons annoncé des directives en 31 points. Nous avons lancé des campagnes de sensibilisation vigoureuses et distribué des kits de protection individuelle dans le but de contenir la propagation du coronavirus. Cela a permis de limiter l'incidence de maladies saisonnières autrement très répandues dans notre pays.

21-00394 **23/98**

Nous avons rapidement identifié les obstacles rencontrés par notre secteur financier et annoncé 21 mesures de relance et d'assistance. Celles-ci concernent les industries très orientées vers l'exportation, la sûreté et la sécurité des travailleurs, les fonds de roulement des petites et moyennes entreprises, les mécanismes de prêt pour la croissance des exportations, l'assistance aux exploitants et à l'agriculture, les prêts à la création d'emplois, l'allègement des intérêts pour les entreprises touchées, les mécanismes de refinancement et l'assurance du personnel de santé. Jusqu'à présent, nous avons annoncé des mesures d'aide et de relance pour un montant de 13,25 milliards de dollars, soit 4,03 % de notre PIB total.

Durant la pandémie, l'accent le plus fort a été mis sur la production alimentaire. En même temps, nous avons pris toutes les mesures requises pour garantir un bon approvisionnement de notre population en nourriture. Des dispositions particulières ont été prises pour que les industries continuent de fonctionner et pour que la commercialisation des produits agricoles et industriels soit adaptée et pleinement conforme aux directives en matière de santé. Grâce cela, notre secteur de la santé et notre économie sont toujours en meilleure forme par comparaison. En dépit de la stagnation de la production industrielle mondiale induite par la COVID-19, notre PIB a enregistré un taux de croissance de 5,24 %, croissance qui devrait atteindre 7 % pour le prochain exercice fiscal.

Monsieur le Président,

Nous espérons que le vaccin contre la COVID-19 sera bientôt disponible dans le monde. Il est impératif de le traiter comme un « bien public mondial ». Nous devons faire en sorte que ce vaccin soit disponible rapidement pour tous les pays au même moment. Si on lui fournit le savoir-faire technique et les brevets requis, l'industrie pharmaceutique bangladaise a les moyens de produire des doses en masse.

Les efforts visant à contenir la pandémie et ceux qui sont déployés pour mettre en œuvre le Programme 2030 doivent aller de pair. Le deuxième examen national volontaire du Bangladesh, présenté cette année, montre que nous sommes bien partis pour atteindre les objectifs de développement durable.

Nous travaillons dur pour transformer le Bangladesh en un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2021, atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030, devenir un pays développé d'ici à 2041 et être un delta prospère d'ici à 2100.

Nous ne saurions trop insister sur le fait qu'il importe de mettre à profit la science, la technologie et l'innovation afin de combler le fossé numérique, de mobiliser des ressources et de bénéficier du transfert de technologie. Il est également indispensable que les pays sortent ou sont sortis récemment de la liste des pays les moins avancés se voient accorder un appui international accru et des incitations dans les phases de transition et de post-transition afin de réduire au minimum les obstacles dressés par la pandémie.

Les travailleurs migrants contribuent en première ligne aux économies tant des pays hôtes que de leurs pays d'origine. Beaucoup ont perdu leur emploi pendant la pandémie et beaucoup ont été renvoyés chez eux. Nous avons alloué 361 millions de dollars aux travailleurs migrants qui sont revenus. Il est capital de les aider à retrouver un travail sur le marché de l'emploi de l'après-COVID-19. J'exhorte la communauté internationale et les pays accueillant des migrants à traiter les travailleurs migrants de manière équitable et avec empathie.

Monsieur le Président,

La pandémie est en train d'aggraver les vulnérabilités préexistantes des pays vulnérables au climat. Au Bangladesh, nous devons faisons face au double impact des récentes inondations et du cyclone Amphan, en pleine pandémie. En tant qu'actuel Président

du Forum de la vulnérabilité climatique et du Groupe des ministres des finances du V20, le Bangladesh emmènera le Forum de manière à définir une voie durable et climato-résiliente pour sortir de la crise. Nous sommes également prêts à contribuer à garantir un résultat constructif et fructueux pour la COP de Glasgow.

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont aidé la communauté internationale à beaucoup avancer sur la voie de l'égalité des sexes. Alors que nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration, nous devons renforcer notre détermination et notre coopération mutuelle pour nous occuper de tous les domaines critiques qui suscitent des préoccupations. Au Bangladesh, nous avons comblé 72,6% de notre écart entre les genres. La contribution des femmes demeure au cœur de notre développement national. Les femmes sont aussi à l'avant-garde des efforts d'intervention et de relèvement face à la pandémie.

Au Bangladesh, nous mettons en œuvre des programmes spéciaux pour l'épanouissement des enfants. En tant qu'actuel Président du Conseil exécutif de l'UNICEF, nous menons des efforts pour remédier à la disparité qui a cours. En même temps, nous restons vigilants pour faire en sorte que cette crise sanitaire ne se transforme pas en crise des enfants.

Monsieur le Président,

« Main tendue à tous, haine envers personne » : tel est le principe fondamental de notre politique étrangère. Inspiré par ce précepte, le Bangladesh ne cesse de contribuer à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à l'instauration d'une culture de paix.

Durant la pandémie, nous avons vu une montée du discours de haine, de la xénophobie et de l'intolérance. Le fait d'embrasser l'esprit d'une culture de paix peut aider à contrer ces tendances inquiétantes. Actuellement, nous sommes le principal fournisseur mondial de contingents et de personnel de police aux missions de maintien de la paix. Nos soldats de la paix risquent leur vie pour rétablir et pérenniser la paix dans des pays ravagés par un conflit. La communauté internationale doit assurer leur sûreté et leur sécurité.

Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Comptant parmi les tout premiers partisans de ce programme, nous demandons que soit dûment reconnu le rôle des femmes dans la paix et la sécurité. Nous avons déjà formulé un plan d'action national à cet égard.

Notre attachement inébranlable à la paix a donné lieu à l'adoption d'une politique de tolérance zéro à l'égard du terrorisme et de l'extrémisme violent. Les efforts nationaux doivent être complétés par la coopération internationale pour éloigner cette menace.

Nous avons toujours appuyé avec force la quête mondiale d'un monde exempt d'armes nucléaires. Dans le même temps, nous soutenons l'aspiration des pays en développement à bénéficier de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire.

Monsieur le Président,

Notre expérience douloureuse et la pire forme de génocide et de crimes contre l'humanité que notre nation a dû endurer pendant notre lutte pour l'indépendance nous a motivés à soutenir la cause légitime du peuple palestinien.

Le Bangladesh a fourni un abri temporaire à plus de 1,1 million de ressortissants du Myanmar déplacés de force. Plus de trois ans ont passé. Malheureusement, pas un seul Rohingya n'a pu être rapatrié. Le problème a été créé par le Myanmar et sa solution

21-00394 **25/98**

doit être trouvée au Myanmar. Je prie instamment la communauté internationale de jouer un rôle plus concret dans la recherche d'une solution à la crise.

Monsieur le Président,

La pandémie a aggravé les problèmes mondiaux existants. Elle a également réaffirmé le caractère indispensable du multilatéralisme. En ce soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, notre engagement en faveur du multilatéralisme, incarné par la Charte, demeure inflexible. Au niveau national, malgré de nombreuses difficultés, nous sommes résolus à défendre les valeurs du multilatéralisme et à travailler pour bâtir un « Shonar Bangla » libéré de la pauvreté et de l'exploitation, sur la base des principes démocratiques, dans le plein respect des droits humains, suivant la vision du père de notre nation. En ce centenaire de la naissance du père de notre nation, telle est la promesse que nous faisons à notre nation et au monde.

Je vous remercie tous à nouveau.

Khoda Hafez.

Joi Bangla, Joi Bangabandhu

Longue vie au Bangladesh.

Fidji (voir aussi A/75/PV.12, annexe VI)

Allocution de M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre et Ministre des affaires iTaukei, de l'industrie du sucre et des affaires étrangères de la République des Fidji

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Monsieur le Président de la soixante-quinzième session,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Bula Vinaka des Fidji, Excellence, Monsieur le Président de la soixantequinzième session de l'Assemblée générale, Monsieur Bozkir, et félicitations pour votre élection.

Les Fidji ont rejoint l'Organisation des Nations Unies en 1970, trois jours après leur indépendance. Toutefois, si nous marquons le cinquantième anniversaire des Fidji en même temps que le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, toute célébration semble creuse face à l'énormité de la propagation mondiale de la COVID-19 et aux effets de l'urgence climatique, qui s'aggravent.

S'il y a jamais eu une tempête parfaite de ces deux crises conjuguées, les Fidji l'ont vue. En avril dernier, au milieu de notre campagne pour contenir une flambée du coronavirus, le cyclone Harold de catégorie 4 – déjà la troisième tempête que nous ayons essuyée cette saison – s'est abattu sur nos rivages.

Nos autorités chargées des catastrophes et nos responsables de la santé se sont mis immédiatement en action, prenant toutes les mesures conformes à tout ce que les experts ont pu nous dire au sujet de la manière d'arrêter la propagation de ce virus hautement contagieux.

Nous avons sauvé des vies de la dévastation de Harold, évacuant même des communautés entières, tout cela sans permettre qu'un seul nouveau cas apparaisse en lien avec la tempête.

Cela a été un tournant pour les Fidji – nous savions dès lors que si nous pouvions surmonter le virus dans les conditions les plus difficiles, il pourrait être vaincu. Par conséquent, nous avons redoublé d'efforts pour l'endiguer, procédant à des dépistages rapides et précoces par l'intermédiaire de notre laboratoire local certifié par l'OMS. Nous avons soit isolé soit mis en quarantaine tous les cas-contacts. Nous avons maintenu un couvre-feu national et confiné totalement nos deux villes les plus peuplées. Depuis lors, nous gérons avec diligence les voyageurs passant par notre frontière, et la population fidjienne est à présent débarrassée du coronavirus depuis plus de 150 jours.

Nos médecins, nos infirmières, nos chercheurs de sujets contacts, nos techniciens de laboratoire et les membres de nos forces disciplinées se sont battus bec et ongle chaque jour de cette période ininterrompue. Au moment où je parle, ils travaillent dans nos centres de quarantaine, nos services d'isolement et à notre frontière pour permettre à nos citoyens de continuer de vivre sans que le virus soit parmi eux.

21-00394 **27/98**

Toutefois, si les Fidji ont pu contenir le coronavirus, nous n'avons pas été épargnés par sa dévastation économique. Notre secteur vital du tourisme, qui représente plus de 40 % de notre économie totale, avec d'autres secteurs clefs comme notre industrie du vêtement, s'est retrouvé à l'arrêt du jour au lendemain, plongeant notre économie dans la crise la plus grave de notre histoire.

Pourtant, malgré un coup catastrophique porté aux recettes publiques, nous sommes déterminés à reconstruire après le cyclone Harold et à renforcer notre résilience en vue de tempêtes futures et compte tenu de l'élévation du niveau de la mer. Nous devons continuer de tracer notre itinéraire vers l'objectif de zéro émission nette et la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce ne sont pas des choix, Monsieur le Président, ce sont des questions de survie. Cependant, les ressources en matière de développement auxquelles nous pourrions avoir accès sont inabordables et bien trop peu en rapport avec l'ampleur de nos besoins immenses et pressants.

Les changements climatiques et le coronavirus sont peut-être des bêtes très différentes, mais les inégalités qu'elles ont mises en évidence ne sont que trop familières pour les petits États en développement. Une fois encore, les pires incidences nous tombent dessus, nous qui sommes les moins à même d'y faire face. Une fois encore, notre destin est entre les mains collectives du monde – et malgré tout nous n'avons toujours aucune garantie d'un accès équitable à un vaccin viable.

En effet, le fossé entre les mondes hautement développé et en développement n'a jamais semblé si marqué. Cela dit, une fois encore, la Charte des Nations Unies nous apporte de l'espoir, tout comme le plaidoyer et la direction féroces de mon ami, le Secrétaire général. Il y a 75 ans, les dirigeants fondateurs de l'ONU ont reconnu qu'aucune nation ne pouvait connaître la paix, si responsablement et résolument qu'elle agisse, à moins que toutes les nations, grandes et petites, fassent leur part. La vérité de ce objectif fondateur est intemporelle – mais il est clair que le système multilatéral qui a vu le jour servait les besoins d'un autre âge. Monsieur le Président, nous ne sommes pas en 1945. Notre communauté de nations est plus vaste, tout comme le sont les défis auxquels nous nous heurtons. Si les changements climatiques ne le montraient pas clairement, cette pandémie en a fait une évidence douloureuse.

Même si nous savons pouvoir compter sur la science pour vaincre la COVID-19, tout comme elle a vaincu la variole, la polio et d'autres maladies transmissibles, ce sont les changements climatiques qui définiront la « prochaine normalité » de l'après-COVID-19, devenant beaucoup plus meurtrier avant peut-être de se calmer.

Nous voyons déjà une version environnementale d'Armageddon – du fait des incendies sans précédent et à grande échelle dans l'Ouest américain, en Australie et même en Scandinavie au-dessus du cercle arctique, qui ont dévasté communautés et infrastructures, fait virer des paysages urbains emblématiques à l'orange et brûlé des millions d'hectacres de terre. Ne serait-ce que la semaine dernière, le Groenland a perdu un morceau de sa plateforme de glace plus grand que bien des petites nations insulaires.

Si notre action mondiale en ce qui concerne le climat est à l'image de l'incohérence de notre réponse mondiale face à la pandémie, nos enfants verront des horreurs bien plus grandes – nous ne contiendrons pas la hausse de la température de la planète à 1,5 °C ou 2 °C conformément à l'objectif que nous nous sommes fixés, nous n'empêcherons pas nos écosystèmes océaniques de devenir inhospitaliers, et nous ne préviendrons pas une sixième extinction de masse.

Ce ne sont pas des milliards ni même des milliers de milliards jetés aux pieds des scientifiques dans les décennies à venir qui produiront une solution miracle pour nous sauver des effets climatiques non atténués. Cette stratégie peut suffire pour la COVID-19, mais relever un défi aussi complexe que les changements climatiques exige un engagement quotidien et durable que nous aurions déjà dû prendre il y a longtemps. Notre relèvement de cette pandémie doit marquer une transition vers un système économique décarbonisé et climato-résilient.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, les Fidji travaillent en étroite collaboration avec l'ONU et nos partenaires du Canada, de la Jamaïque, du Royaume-Uni, de l'Union européenne et du Rwanda, dans le cadre d'un dialogue de haut niveau sur le financement du développement, pour étudier comment nous pourrions nous relever plus vite. Nous relever meilleurs. Nous relever plus bleus. Nous relever plus verts. Et nous relever ensemble.

Face à une pression financière écrasante, les Fidji restent concentrées sur les objectifs de développement durable de toutes les manières dont elles peuvent se le permettre. Quand nos frontières ont été fermées pour la première fois, nous avons immédiatement réorienté les priorités financières par l'intermédiaire d'un budget destiné à répondre à la COVID-19. Depuis lors, nous avons lancé un autre budget national qui mobilise toutes les ressources que nous pouvons réunir au service d'un relèvement aussi équilibré, durable et inclusif que possible :

- Nous avons alloué des dizaines de millions de dollars en aide directe aux personnes qui ont perdu leur emploi ou à celles dont les heures de travail sont réduites en conséquence de cette pandémie;
- L'éducation reste gratuite pour tous les élèves du primaire et du secondaire aux Fidji;
- Les soins de santé dans les installations publiques restent gratuits pour tous les Fidjiens;
- Nous avons maintenu notre protection sociale pour plus de 100 000 de nos citoyens les plus vulnérables, y compris les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les femmes enceintes qui vivent à la campagne et les enfants de familles monoparentales ou de foyers démunis qui ont besoin de soins et de protection;
- Aucun Fidjien n'a vu son approvisionnement en eau courante coupé parce qu'il ne pouvait pas payer ses factures. En fait, nous sommes encore en train d'étendre les bénéfices de l'énergie renouvelable à davantage de nos citoyens, dont la vie s'en trouve changée, ce qui vient s'ajouter aux plus de 800 communautés fidjiennes déjà alimentées par des systèmes domestiques d'énergie solaire;
- En collaboration avec nos partenaires de développement, nous faisons la promotion de solutions novatrices, notamment un nouveau projet agro-solaire sur notre île d'Ovalau, qui permet que la même terre soit utilisée à la fois pour faire pousser des denrées alimentaires et pour générer de l'énergie;
- Nous rendons l'enseignement supérieur plus accessible, et les femmes représentent une part plus grande que les hommes des diplômés de nos institutions d'enseignement supérieur;
- En moins de deux ans, nous avons planté 2,3 millions d'arbres et de mangroves en vertu de notre engagement à faire pousser 30 millions d'arbres en 15 ans ;

21-00394 **29/98**

- Nous prévoyons de bientôt monétiser le carbone capté par les forêts des Fidji, en partenariat avec la Banque mondiale;
- Nous avons réinstallé la totalité de cinq communautés vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, et 40 autres ont été identifiées comme nécessitant d'être réinstallées;
- Nous élargissons nos aires maritimes protégées et cherchons à préserver les nouveaux systèmes de récifs coralliens, tout en maintenant notre moratoire sur l'extraction minière des fonds océaniques pour la décennie;
- Nous nous sommes engagés à parvenir à zéro émission nette pour les transports maritimes dans tout le Pacifique d'ici à 2050;
- Nous renforçons les capacités d'adaptation en améliorant l'accès de toute notre population à l'information et à la technologie, y compris dans nos îles les plus reculées. Aujourd'hui, 95 % des Fidjiens peuvent profiter de services mobiles haut débit.

Nous créons des emplois grâce à la construction d'infrastructures résistantes aux cyclones, en étendant les routes et les services essentiels aux endroits les plus reculés de nos îles. Là où les impacts climatiques ont semé la dévastation dans leur sillage, nous reconstruisons plus solide.

Nous pouvons – et devons – faire tellement plus pour rompre le cycle coûteux de la reconstruction après les dégâts causés par le climat et conserver le rythme de notre marche vers une économie moderne. Afin de financer leur plein relèvement, les pays en développement demandent simplement 10 % des fonds sans précédent que les nations les plus riches ont déployés pour elles-mêmes.

Si nous ne comblons pas ce fossé, les plaies économiques de cette pandémie s'infecteront et les inégalités se creuseront, sapant les gains de développement durement obtenus, sans que l'on remédie à la catastrophe économique qui se sera abattue sur les nations les plus vulnérables. Tous les pays seront forcés de considérer le coût historique de cet effondrement.

Monsieur le Président, 2020 était censée être l'année où nous reprendrions le contrôle de notre planète, une super année pour la nature, les océans, le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire et la survie de toute la vie sur Terre.

Malheureusement, prises à contrepied par cette pandémie, les nations n'ont pas honoré leurs engagements mondiaux. Notre relèvement de la COVID-19 est notre dernière et meilleure occasion de nous mettre sur la voie de l'avenir que nos enfants méritent.

Nous savons que ni cette pandémie mondiale ni l'urgence climatique ne peut être réglée dans les communautés souffrant le plus de leurs effets dévastateurs. La campagne en faveur d'une action collective doit faire son chemin dans les parlements, dans les salles de conseil, dans les bourses des valeurs et dans les cœurs et les esprits des citoyens ordinaires du monde entier ; ce travail commence ici, il commence avec l'ONU.

Bien qu'elle soit plus vide que d'habitude aujourd'hui, la salle de l'Assemblée générale est l'endroit où nos réponses mondiales à la COVID-19, aux changements climatiques et à d'autres causes qui définissent notre époque doivent prendre forme – c'est là où se forgera notre avenir collectif. Cette grande institution doit rester le cœur battant de la dignité mondiale, de la sécurité mondiale et de l'ordre mondial.

Nous savons qu'il y a certes des changements qui doivent s'opérer, mais les Fidjiens voient toujours l'ONU comme un symbole d'espoir, une force de paix et une ancre de stabilité. Les Fidji sont prêtes à servir notre communauté de nations de toutes les manières possibles, par le maintien de la paix, par notre diplomatie climatique et océanique, et par l'exemple, au travers de la nation que nous bâtissons pour nous-mêmes.

Merci.

21-00394 31/98

Malaisie (voir aussi A/75/PV.12, annexe VII)

Allocution de M. Muhyiddin Mohd Yassin, Premier Ministre de la Malaisie

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Assalamualaikum warahmatullahi wabarakatuh,

Monsieur le Président.

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

INTRODUCTION

Je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens également à remercier S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande pour son engagement, son dévouement et sa direction éclairée, et à le féliciter d'avoir mené à bien les travaux de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, malgré les circonstances extraordinaires que le monde traverse en raison de la pandémie de COVID-19.

La Malaisie se félicite du thème de l'Assemblée générale de cette année – « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». Je pense que ce thème trouve en chacun d'entre nous un écho favorable, en formulant de manière appropriée ce dont le monde a besoin en cette période de grande incertitude. Vous pouvez compter sur le soutien et la coopération de la Malaisie pour atteindre les objectifs de cette session de l'Assemblée générale.

Avant l'apparition du nouvel ennemi mortel de l'humanité, sous la forme du nouveau coronavirus, le monde était déjà mis à rude épreuve par de multiples problèmes. Alors que les guerres continuaient à ravager de nombreuses régions du monde, l'écosystème économique mondial était soumis à une pression insoutenable en raison des guerres commerciales et des postures politiques populistes. Au milieu de tout cela, l'état de la planète continuait à être négligé tandis que les nations ne cessaient de se quereller pour savoir qui devait assumer plus de responsabilités pour contrecarrer les effets des changements climatiques. Tout cela se passait avec en toile de fond des immigrants appauvris fuyant leurs foyers et risquant leur vie en entreprenant un voyage ardu vers des terres lointaines, en quête d'une vie meilleure.

RÉPONSE À LA COVID-19 ET ACCÈS ÉQUITABLE AU VACCIN

Nous étions loin de savoir alors que la pandémie de COVID-19 bouleverserait profondément le monde. Pire encore, cette pandémie a touché les populations les plus vulnérables – à savoir les femmes et les enfants ; les personnes en situation de handicap ; ainsi que les personnes marginalisées et les personnes déplacées. Rappelons-nous que la COVID-19 ne fait aucune distinction et que, pour cette raison, notre riposte ne doit pas en faire non plus.

Aucun pays n'a été épargné. La pandémie a mis toutes les nations à égalité et la course est lancée pour trouver un vaccin. Tant que nous n'aurons pas trouvé les médicaments antiviraux nécessaires au traitement et un vaccin contre ce nouveau coronavirus, nous ne pourrons pas crier victoire. C'est pourquoi la fabrication d'un vaccin doit encourager la collaboration internationale plutôt que la concurrence nationaliste. Sauver des vies devrait être notre priorité.

MENACE DE TERRORISME DUE À LA COVID-19

En plus des ravages socio-économiques que la COVID-19 a entraînées pour nous tous, nous devons en plus garder à l'esprit la possibilité que le spectre du terrorisme réapparaisse en cette période d'incertitude. Nous ne devons jamais négliger le fait que les groupes terroristes pourraient redoubler d'efforts pour profiter de l'incertitude actuelle afin de préciser encore leurs desseins.

Une communication transparente, une bonne organisation en réseaux et une plus grande coopération entre les services de renseignements aux échelles nationale et internationale sont indispensables pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation pendant cette pandémie. C'est une guerre psychologique menée contre les personnes vulnérables et nous devons gagner « les cœurs et les esprits » pour réussir. Des stratégies de communication efficaces doivent être mises en place en priorité sur tous les canaux disponibles afin de lutter contre les fausses informations et la désinformation, sans enfreindre les lois nationales respectives.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

RÉFORME DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE INTERNATIONALE EN TEMPS DE PANDÉMIE DE COVID-19

Afin d'endiguer la pandémie de COVID-19, les gouvernements mettent en place des mesures de confinement et des initiatives pour s'assurer que les gens ne perdent pas leurs emplois et que les entreprises ne ferment pas.

Les ravages économiques et financiers de la pandémie ont mis à genoux les grandes et petites entreprises. Nous avons pu voir comment des décennies de dur labeur et de dévouement ont sombré dans la faillite ou assister à des réductions d'effectifs dans les entreprises à une échelle inimaginable. Des milliers d'emplois ont ainsi été perdus. C'est précisément la raison pour laquelle un désastre économique de cette ampleur requiert l'action collective de la communauté internationale. Il est nécessaire d'atténuer les répercussions sur les moyens de subsistance de toutes les personnes touchées.

En Malaisie, le Gouvernement a mis en place des stratégies d'atténuation pour faire face aux conséquences socio-économiques de la COVID-19 dans notre pays. Nous espérons que la Malaisie se remettra non seulement de la pandémie, mais qu'elle en sortira renforcée. L'équilibre que la Malaisie s'efforce d'atteindre – entre la relance rapide de notre économie et la mise en œuvre de Directives générales pour éviter de nouvelles vagues d'infection – est un véritable défi.

La Malaisie a mis en place des réformes économiques structurelles pour s'adapter au nouveau paysage mondial post-COVID-19. Nous avons commencé à mettre en œuvre des stratégies de relance économique, suivies d'un programme de revitalisation économique global. Il faudra un certain temps avant d'en voir les résultats, mais nous ne relâcherons pas nos efforts pour retrouver un semblant de normalité. Et nous savons que nous ne pouvons mieux faire qu'avec l'aide de la communauté internationale.

21-00394 33/98

RÉFORME DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Malheureusement, l'ONU a plutôt tardé à aider les États à lutter contre la COVID-19. Par exemple, dans les premiers mois de la pandémie, le Conseil de sécurité n'a pas discuté de cette question, alors que la pandémie faisait manifestement peser une grave menace sur la sécurité du monde. Ce n'est que le 1^{er} juillet 2020 que le Conseil de sécurité a adopté une résolution exigeant une cessation immédiate des hostilités, ce qui permettrait aux nations de réorienter leurs ressources sur la lutte contre la pandémie. C'est un pas dans la bonne direction. Toutefois, nous ne pouvons qu'imaginer les avantages qu'aurait eus une telle décision si elle avait été prise beaucoup plus tôt.

Les divergences au sein du Conseil de sécurité ont rendu cet organe, comme tant de fois par le passé, indécis et inefficace. Nous devons être tout à fait honnêtes avec nousmêmes et reconnaître qu'après plus de sept décennies, le sort de la paix et de la sécurité mondiales ne devrait plus être laissé entre les mains de quelques-uns. Il est temps que la composition du Conseil de sécurité soit plus représentative de la composition actuelle de l'ONU. Les cinq sièges permanents du Conseil de sécurité, réservés aux cinq vainqueurs d'une guerre mondiale qui disposent d'un droit de veto, ont prouvé que cette organisation doit être réformée. Il n'y aurait pas d'alliance pour poursuivre un objectif commun si une partie pense qu'elle a plus de droits de que les autres.

Depuis 1946, le veto a été utilisé plus de 200 fois. Il n'y a rien de démocratique dans la manière dont le veto est utilisé. Le veto confine aux abus, que ce soit de façon moralisatrice ou hypocrite, ou pour soutenir des actes répréhensibles. C'est pourquoi nous devons faire avancer ce processus de réforme. Ce n'est qu'après amélioration du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies que le monde peut espérer un traitement efficace des problèmes.

L'AVENIR DE LA PALESTINE ET DES TERRITOIRES OCCUPÉS

La situation dans le Territoire palestinien occupé est l'un des échecs les plus flagrants de l'ONU. Malgré les innombrables appels lancés par la communauté internationale depuis la création de l'Organisation, la volonté de la majorité continue d'être niée par une minorité qui cache ses véritables intentions sous le couvert de la sécurité nationale et de la notion de justice. Des guerres ont eu lieu et des millions de personnes ont perdu la vie. Ces mêmes acteurs, pris dans certaines des pires tragédies, ont choisi de rester dans l'ignorance.

Pour qu'une paix durable au Moyen-Orient soit possible, ce qui est le consensus international prescrit, en corrélation avec le droit international, les résolutions des organes de l'ONU et la Charte des Nations Unies, l'État d'Israël doit prendre plusieurs mesures. Premièrement, ce pays doit cesser toutes ses activités illégales d'implantation de colonies. Deuxièmement, il doit retirer ses troupes du Territoire palestinien occupé et des États arabes voisins. Troisièmement, il doit accorder aux réfugiés palestiniens le droit de récupérer leurs terres et leurs biens. Quatrièmement, il doit rétablir le statut original de Jérusalem. Enfin, et surtout, Israël doit restaurer sa crédibilité et se rasseoir à la table des négociations avec la Palestine.

Ces conditions sine qua non ne sont pas nouvelles. Elles correspondent simplement aux années d'efforts diplomatiques et au consensus atteint au cours de décennies de négociations. Israël ne peut plus être dans le déni. Israël continue de compromettre l'accession de la Palestine au statut d'État en annexant de nouveaux territoires, la privant encore davantage de tout semblant de sécurité humaine ou de

paix. La position de la Malaisie sur cette question reste claire et cohérente. L'annexion est illégale. Elle viole la Charte des Nations Unies, les Conventions de Genève et les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur cette question. L'acquisition de tout territoire par la guerre ou par la force est inadmissible et illégale. Ainsi, les actions d'Israël contre la Palestine n'auront jamais et ne pourront jamais avoir la moindre légitimité.

De concert avec le reste de la communauté internationale, la Malaisie continuera de réaffirmer son appui à la création de l'État de Palestine sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. La seule issue viable est la solution négociée des deux États. Dans ce contexte, la Malaisie soutient l'appel de la communauté internationale et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour que le Quatuor pour le Moyen-Orient trouve une voie mutuellement acceptable afin que les parties renouent le dialogue en vue d'un règlement pacifique et négocié du conflit. Nous continuons d'appeler la communauté internationale à faire respecter le droit légitime de la Palestine à l'autodétermination, un des principes fondamentaux de l'ONU énoncés lors de sa création il y a 75 ans.

SITUATION CONCERNANT LES ROHINGYA

Le sort tragique des Rohingya est un autre exemple de l'échec flagrant de l'ONU. Lorsque des atrocités ont été commises en masse contre les Rohingya dans l'État rakhine, des milliers de personnes ont fui leurs foyers, craignant pour leur vie. Nombre d'entre elles sont mortes en traversant terres et mers en quête de sécurité, tandis que beaucoup d'autres ont été victimes de réseaux opportunistes de traite des êtres humains promettant aux Rohingya une vie dont ils ne pouvaient que rêver. Et pourtant, le désespoir continue à les pousser à quitter leurs foyers, même si cette décision peut leur coûter la vie.

Les retombées de la crise dans l'État rakhine, dont la migration massive de personnes en provenance du Myanmar, ont eu de lourdes conséquences non seulement sur la Malaisie, mais aussi sur d'autres pays voisins. La Malaisie accueille actuellement le plus grand nombre de réfugiés rohingya en Asie du Sud-Est. Notre pays en développement doit supporter les coûts de la gestion et de la protection de près de 180 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans le pays, dont 86% sont originaires du Myanmar, et nos ressources sont limitées. Pourtant, la Malaisie est invitée à faire davantage pour accueillir ces nouveaux réfugiés. Est-ce juste?

Bien qu'elle ne soit pas partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ni à son protocole de 1967, la Malaisie a assumé la responsabilité sociale et financière de fournir une aide et une protection aux réfugiés rohingya pour des raisons humanitaires. Le temps est venu pour les États parties à la Convention d'assumer une charge et une responsabilité proportionnelles afin de résoudre ce problème en ouvrant leurs portes pour le transfert et la réinstallation d'un plus grand nombre de réfugiés.

Répondre à l'afflux de ces réfugiés à nos frontières est un aspect du problème. La grande question est de savoir comment la communauté internationale peut jouer un rôle plus utile pour mettre fin aux atrocités commises dans l'État rakhine.

Ce ne sont là que deux exemples flagrants illustrant la nécessité de renforcer et d'améliorer le système des Nations Unies. La crédibilité de l'Organisation peut et doit être restaurée afin de bâtir « l'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut ». Pour ce faire, nous devons trouver le courage moral et la volonté politique de faire ce qui est juste.

21-00394 **35/98**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DUR ABLE/CRISE CLIMATIQUE

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Malaisie a soutenu et continuera de soutenir l'action accélérée et les solutions transformatrices du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nos plans de développement ont toujours été axés sur la durabilité, tant pour l'environnement que pour les conditions de vie, et ils ont été intégrés aux plans quinquennaux et nationaux de développement. La notion de durabilité a également été prise en compte dans la Vision commune pour la prospérité à l'horizon 2030 de la Malaisie, dont l'objectif est le partage juste et équitable du développement économique à tous les niveaux d'ici à 2030, comme le prévoient les objectifs de développement durable.

Depuis la mise en œuvre des mesures de confinement strict en mars dernier, nous avons constaté que la qualité de l'air en Malaisie est deux fois meilleure, les taux relevés passant de 28 % à 57 %. Nous craignons néanmoins que ce répit ne soit que temporaire, car les émissions mondiales de carbone pourraient à nouveau augmenter si nous continuons à nous bercer d'illusions et ne changeons pas de cap dans notre prochain plan de relance économique. La pandémie doit donc être vue comme un tournant décisif. Il est important que l'ensemble de la communauté internationale respecte les limites de la planète et valorise nos ressources naturelles.

Comme tout le monde, la Malaisie se soucie de l'environnement. Dans le même temps, nous sommes l'un des plus grands producteurs d'huile de palme. De nombreux agriculteurs et petits exploitants dépendent de ce produit essentiel pour assurer leur subsistance. Cependant, des voix critiques ont mis en évidence un lien entre l'huile de palme et la destruction des précieuses forêts ombrophiles du monde et l'extinction de la vie sauvage. Elles affirment aussi que ce produit est dangereux pour la santé. Ces affirmations sont très loin de la vérité. La Malaisie dispose de plus de 60 lois et règlements nationaux visant à protéger la vie sauvage et l'environnement ; la santé ; la sécurité et le bien-être des travailleurs ; ainsi que le contrôle des substances polluantes. Nous avons le plaisir et l'honneur de vous informer que nous avons réussi à conserver 55 % de nos forêts ombrophiles, soit plus de 5 % de plus que notre objectif précédent.

MULTILATÉRALISME ET CAMPAGNE ONU75

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Depuis 75 ans, l'Organisation est au cœur des relations internationales. Certains la voient comme un échec, d'autres comme une réussite. Quel que soit votre avis, il est difficile de nier que l'ONU a réussi à faire progresser la société humaine dans de nombreux domaines – de l'éducation à l'environnement, en passant par la santé et la sécurité sociale de millions de personnes.

Mais ces derniers temps, les engagements multilatéraux sont malheureusement moins convaincants, car les États sont moins disposés à défendre des valeurs communes et à résoudre les problèmes ensemble. Les gouvernements se replient sur eux-mêmes, encourageant une perspective nationale qui recueille une adhésion publique plus immédiate. L'ONU ne devrait pas servir de plateforme pour cela. Elle doit être une institution compétente, en mesure d'entendre et de traiter collectivement les préoccupations de ses membres et les problèmes qui assaillent le monde.

En préservant la stabilité, la sérénité et la paix, la Malaisie est depuis longtemps convaincue que notre monde exige la collaboration de tous. Il est donc dans notre

intérêt que la communauté internationale travaille de concert pour maintenir un système fondé sur les valeurs universelles que nous partageons, par le dialogue et la coopération.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Fêter ses 75 ans est assurément une belle prouesse. Ne laissons donc pas passer ce soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies sans prendre la résolution d'assumer nos responsabilités collectives. Nous devons reconstruire en mieux pour nos peuples, non seulement pour les temps présents mais aussi pour les générations à venir. Soyez assurés que l'ONU bénéficie de l'engagement total de la Malaisie en faveur du multilatéralisme, fondé sur les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Je vous remercie.

21-00394 37/98

Cambodge (voir aussi A/75/PV.12, annexe VIII)

Allocution de M. Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: khmer; texte anglais fourni par la délégation]

- Excellence, M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale,
- Excellence, M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
 - Excellences, Mesdames et Messieurs

L'Assemblée générale de cette année est un rassemblement exceptionnel dans l'histoire de l'Organisation ; non seulement il se tient pour la première fois virtuellement, par vidéo, mais il intervient aussi en une sombre période pour le monde, faite de crises et d'incertitudes.

Le monde est assurément confronté à de grands bouleversements comme on n'en avait pas vu au cours des 30 dernières années, en raison de la convergence tectonique d'une Nouvelle Guerre Froide potentielle, qui pourrait entraîner une transformation profonde de l'ensemble du paysage géopolitique, de la flambée continue de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et environnementaux, du terrorisme non étatique, sans parler des millions d'êtres humains qui souffrent encore de la faim, de la misère et de l'exploitation, etc.

En plus de cela, le monde est en train de se métamorphoser de manière irréversible en une structure polycentrique marquée par une compétition intense entre superpuissances rivales devenues adversaires, à laquelle s'ajoute la prééminence de puissances intermédiaires qui deviennent rapidement des acteurs de premier plan sur les scènes politiques régionales.

Toutefois, nous fêtons cette année le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale, un événement que personne ne peut oublier. À cet égard, nous devons rendre hommage aux pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, qui ont jeté les bases du système moderne de relations internationales et de dialogue multilatéral, animés par leur désir idéaliste de « préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ».

Dans ce contexte, je tiens à partager mon point de vue personnel sur certains sujets à examiner lors de la rencontre d'aujourd'hui, à savoir

Les nouvelles tensions géopolitiques et leurs conséquences sur le monde

Monsieur le Président.

La plus longue période de stabilité et de prospérité des temps modernes, fruit de l'ordre international construit en 1945, est profondément ébranlée parce que les valeurs fondamentales qui la sous-tendent, ainsi que les principes fondamentaux du droit international, sont bafoués et ne sont plus respectés. De surcroît, la tendance à l'unilatéralisme et à l'exercice de la force contre des pays faibles est en hausse, ce qui porte préjudice à l'ordre international et au multilatéralisme.

En réalité, nous constatons aujourd'hui la dégradation du système international de maîtrise des armements et une augmentation importante des risques nucléaires. Il y a aussi un glissement alarmant des doctrines militaires et des politiques, qui s'orientent vers l'idée de mener la guerre afin de maintenir sa propre suprématie, ce qui est un acte inacceptable. Par exemple, les engagements pris au niveau mondial sont reniés de façon unilatérale ; des coups violents sont portés aux institutions internationales ; et les voix de la raison sont étouffées par l'utilisation arbitraire de sanctions unilatérales et d'autres mesures politiques, économiques et financières coercitives, tout cela parce que le pays le plus fort défend ses intérêts par-dessus tout.

En outre, il est fait un usage abusif du droit d'ingérence pour raisons humanitaires, qui a pris de telles proportions qu'il va à l'encontre de l'un des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la souveraineté nationale. Les dégâts infligés à l'actuel ordre international sont très préoccupants. En outre, la possibilité d'une soi-disant Nouvelle Guerre Froide est également devenue un sujet de préoccupation important car ce petit pays, autrefois pris dans la tourmente du conflit de la guerre froide, du clivage idéologique et du fanatisme nationaliste, a payé un très lourd tribut. Nous devons donc rejeter catégoriquement toute tentative qui permet une répétition des tragédies de l'histoire.

Pandémie de COVID-19, Relèvement économique et social

Monsieur le Président,

Jamais, dans notre histoire, une crise sanitaire n'a eu des effets et des conséquences d'une telle ampleur. Bien que nous n'ayons pas encore pris la pleine mesure de l'impact de la pandémie sur les économies du monde entier, nous pouvons entrevoir la sombre perspective de faillites d'entreprises et de licenciements massifs, qui touchent la vie de millions de personnes.

Paradoxalement, la pandémie nous a rappelé l'indispensable solidarité qui unit les peuples du monde. Pour que l'économie mondiale se relève plus rapidement, nous devons collaborer plus étroitement pour répondre à cette crise par la voie d'institutions internationales fondées sur les principes de transparence et d'efficacité. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons renoncer à l'attitude de repli sur soi du « Moi d'abord », qui est la négation même de l'universalité des valeurs humaines. Le Cambodge a fait un geste humanitaire au début de cette année, lorsque le bateau de croisière MS Westerdam, qui naviguait en mer sans port d'ancrage, a reçu l'autorisation d'accoster dans notre port, permettant ainsi aux passagers et à l'équipage bloqués de rejoindre leurs pays respectifs en toute sécurité.

Problèmes et défis mondiaux

Monsieur le Président,

J'aimerais maintenant aborder les principaux problèmes et défis mondiaux, à commencer par les répercussions de la pandémie sur les objectifs de développement durable.

Lorsque je considère les économies mondiales qui ont été durement touchées par la COVID-19, je m'inquiète surtout des conséquences multiples sur les ressources nécessaires à la mise en œuvre des principales priorités qui sont indispensables pour réaliser à temps le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce qui pourrait nous obliger à réévaluer la possibilité d'atteindre les objectifs fixés dans le passé.

21-00394 **39/98**

Les changements climatiques sont un autre sujet de vive préoccupation. Les émissions mondiales de CO2 ont augmenté de 1,5 % par an au cours des dix dernières années, et 75 % du milieu terrestre présente des signes importants de dégradation causée par les plastiques, les pesticides, les nitrates et les métaux lourds. Aussi effrayantes que soient ces statistiques, il est ahurissant de constater que seuls quelques pays se sont montrés à la hauteur de leurs engagements respectifs dans le cadre de la COP21 (Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)).

Le Cambodge est un petit pays aux ressources limitées, mais nous nous efforçons de relever les défis liés aux changements climatiques, dans les cadres nationaux comme internationaux. Par exemple, nous nous sommes efforcés de respecter les obligations découlant de la COP21 : l'action contre les changements climatiques est au cœur de notre politique nationale de développement.

Nous allons d'ailleurs actualiser notre contribution déterminée au niveau national pour la mise en œuvre de la CCNUCC avant la réunion de la COP26 à Glasgow.

Terrorisme non étatique et opérations de maintien de la paix

Excellence, Monsieur le Président,

Permettez-moi maintenant d'évoquer deux autres sujets importants relatifs à la paix et à la sécurité, à savoir le terrorisme non étatique et les opérations de maintien de la paix.

Balayer d'un revers de la main la menace du terrorisme non étatique, dans le seul espoir qu'elle disparaisse d'elle-même, serait à mon sens une très grave erreur. Nous devons admettre que les causes profondes de ce radicalisme religieux, ou d'ailleurs de toutes les formes de radicalisme, n'ont pas encore été traitées. En réalité, toutes les formes de radicalisme ou d'extrémisme violent s'expliquent par un sentiment profond d'injustice sociale, qui repose sur les discriminations fondées sur le sexe, la langue, la couleur de peau, les croyances ou les origines. De plus, il subsiste, partout dans le monde, d'autres menaces sérieuses pour la paix et la sécurité.

Dans ce contexte, le Cambodge est fier de ses contributions au maintien de la paix, au fil des ans, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. À l'heure actuelle, près de 800 Casques bleus cambodgiens, dont 10 % de femmes, servent au Soudan, au Soudan du Sud, au Liban, au Mali et en République centrafricaine.

À l'occasion de ce soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous devons rendre hommage au courage de tous ceux et de toutes celles, y compris les Cambodgiens et les Cambodgiennes, qui ont fait don de leur vie pour la noble cause de rendre le monde meilleur et plus pacifique. Aujourd'hui comme autrefois, le Cambodge reste déterminé à poursuivre ses efforts de maintien de la paix afin de promouvoir la paix et le développement pour tous. Il compte néanmoins sur l'ONU pour la fourniture de ressources adéquates, de formations régulières avant et après les déploiements, et d'un appui continu aux opérations de maintien de la paix afin que celles-ci s'acquittent de l'intégralité de leur mandat, avec efficacité et en toute sécurité.

Dénoncer l'injustice

Excellence, Monsieur le Président,

En tant que petit pays pacifique attaché aux principes démocratiques, le Cambodge ne peut jouer son rôle dans la communauté internationale que s'il reçoit l'assurance que les règles qui régissent le système international sont appliquées de façon équitable. Malheureusement, trop souvent, en fonction de l'ambition politique et des intentions cachées et opportunistes de certains pays, le Cambodge a été confronté à la politique hypocrite du deux poids, deux mesures, et à des décisions biaisées et à motivations politiques; en bref, à l'injustice.

Cette histoire d'injustice me donne l'impression que l'Histoire se répète : voilà un peu plus de 40 ans, le Cambodge a été libéré du régime génocidaire des Khmers rouges, un régime barbare qui a causé la mort de plus de deux millions de Cambodgiens. Pendant de nombreuses années, les survivants, traumatisés, épuisés et privés de tout, ont dû reconstruire cette nation à partir de rien. Comble de l'ironie, ce sont ces mêmes survivants qui ont été punis par une majorité d'États Membres de l'ONU qui avaient permis aux bourreaux khmers rouges d'occuper le siège du Cambodge à l'ONU. Ces mêmes gouvernements qui n'ont cessé de prêcher la démocratie et les droits de l'homme ont, pendant 12 longues années, privé tous les rescapés d'un accès aux denrées alimentaires, aux soins de santé, à l'éducation, au logement, au développement et même à la paix.

Je crois que l'histoire se répète avec le retrait de l'Union européenne de l'initiative Tout sauf les armes, alors que le Cambodge se bat pour survivre en pleine pandémie de COVID-19. Cette lutte n'empêche cependant pas le Cambodge d'avoir la ferme intention, comme il y a 40 ans, de défendre ce qu'il croit être la voie juste, c'està-dire de défendre sa souveraineté et de protéger sa paix si âprement gagnée, que les Cambodgiens tiennent près de leur cœur, eux qui ont subi la pire des tragédies et qui s'élèvent maintenant en tant que nation disposant à égalité d'un statut, de droits et d'un rang comme les autres nations de la région et du monde.

Excellence, Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure en affirmant sans ambages que notre monde est en mauvaise situation. Les gens souffrent et la planète souffre. De grands défis nous attendent et pourtant certains pays se dérobent à leurs propres responsabilités. En fin de compte, c'est au pays le plus puissant qu'il incombe d'arrêter de compromettre la paix mondiale et la survie de la planète, tout comme il incombe aux superpuissances et aux puissances moyennes de coopérer pour qu'advienne un nouvel ordre mondial fondé sur le respect de la souveraineté des autres et leur coexistence pacifique.

Je vous remercie!

21-00394 **41/98**

Norvège (voir aussi A/75/PV.12, annexe IX)

Allocution de M^{me} Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Monsieur le Président.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies a été fondées sur l'espoir – l'espoir d'un avenir meilleur au lendemain de la guerre. Nous nous réunissons aujourd'hui, 75 ans plus tard, et la COVID-19 nous met tous à l'épreuve : parviendrons-nous à relever le plus grand défi mondial depuis la création de l'ONU ?

S'inspirant des enseignements tirés d'autres crises et maladies infectieuses, la Norvège conserve son indéfectible attachement à l'Organisation et aux solutions multilatérales. En réponse à la pandémie, nous avons pris l'initiative de créer un fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, et nous coprésidons le dispositif mondial pour l'accès aux tests, aux traitements et aux vaccins contre la COVID-19 – l'Accélérateur ACT.

Nous restons fermement convaincus que les problèmes mondiaux nécessitent des solutions mondiales.

Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies aspire à un monde de paix et de sécurité. Un monde où règnent la justice et le respect des droits de l'homme. Un monde qui agit résolument contre les inégalités, la pauvreté et la faim, qui agit pour enrayer les changements climatiques, et qui agit pour gagner en résilience face à de nouvelles pandémies et à d'autres menaces mondiales.

Nous célébrons les 75 ans de l'ONU. Au cours des 75 prochaines années, combien de nouveaux conflits apparaîtront? Combien de nouveaux réfugiés fuiront la destruction et la persécution? Combien de filles iront à l'école? Combien d'enfants seront vaccinés?

Quels que soient les vieux problèmes qui subsisteront et les nouveaux défis qui se présenteront au cours des 75 prochaines années, l'ONU doit être au centre de notre action coordonnée.

C'est pourquoi nous continuons à investir financièrement et politiquement dans cette organisation.

Je voudrais rendre hommage à l'engagement profond des nombreuses femmes et des nombreux hommes qui représentent l'ONU aux quatre coins du globe. Au personnel civil ou en uniforme. Vous méritez notre reconnaissance et notre respect.

Monsieur le Président,

En juin, la Norvège a fait partie des cinq nouveaux membres élus au Conseil de sécurité. Nous remercions les États Membres pour ce témoignage fort de leur confiance. Nous nous préparons à cette mission en sachant parfaitement qu'il s'agit d'une des tâches les plus importantes et les plus exigeantes de la politique internationale.

Tout au long de notre campagne, nous avons renforcé les liens bilatéraux avec tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons pris l'engagement d'écouter et de nous mobiliser. D'être ouverts au dialogue avec tous les pays. Nous honorerons cet engagement.

Dans son approche des problèmes nationaux qui sont à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, la Norvège mettra l'accent sur quatre domaines thématiques en particulier.

Tout d'abord, nous mobiliserons notre expérience de la diplomatie pour la paix afin de contribuer à réaliser le potentiel inexploité de l'ONU en matière de prévention et de résolution des conflits et de maintien de la paix.

Deuxièmement, nous nous appuierons sur les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et nous encouragerons la participation des femmes aux processus de paix. Seul un processus inclusif peut aboutir à une paix durable pour toutes et tous.

Troisièmement, la Norvège veillera à la protection des civils, en particulier des enfants, en s'appuyant sur le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. La prévention et la lutte contre la violence sexuelle en temps de conflit figurera au premier rang de nos priorités.

Quatrièmement, la Norvège introduira dans les débats les menaces à la sécurité qui sont liées aux changements climatiques. Nous devons reconnaître que les personnes vivant dans les zones de conflit sont parmi les plus vulnérables aux changements climatiques, et que, de leur côté, ces changements climatiques augmentent les risques de conflit.

C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil devrait enquêter sur tout différend ou toute situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations. Et le Conseil devrait appliquer les mesures adaptées pour mettre fin aux agressions ou prévenir l'escalade des conflits.

Ceci est au cœur du Conseil de sécurité, et au cœur de l'ONU. Car il ne peut y avoir de développement sans paix.

Monsieur le Président,

Les droits de l'homme, l'état de droit et les principes démocratiques sont les fondations de sociétés justes, pacifiques et prospères. Des sociétés où les citoyens sont protégés et où les dirigeants répondent de leurs actes.

Aujourd'hui, nous voyons une tendance différente émerger vers plus d'autoritarisme et de populisme. La société civile, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes sont de plus en plus souvent attaqués. Les droits humains fondamentaux des femmes sont sapés. Les minorités sont ciblées et dénigrées.

La pandémie exacerbe cette tendance négative. Nous avons été témoins de situations où la pandémie a servi de prétexte pour affaiblir les principes démocratiques et les droits de l'homme.

Cette pandémie est un examen pratique pour les gouvernements de tous les États. Et les résultats seront visibles aux yeux du monde entier.

Nous devons veiller à ce que les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit et l'égalité des sexes soient au cœur de nos initiatives de riposte et de redressement.

21-00394 **43/98**

Ce n'est qu'alors que nous pourrons espérer non seulement amortir la chute, mais aussi reconstruire en mieux.

Monsieur le Président,

Je suis scandalisée et attristée par l'augmentation de la violence contre les femmes et les filles qu'entraînent les mesures de confinement partout dans le monde.

Dans nombre de sociétés, les femmes sont le plus durement touchées par la pandémie. En tant que soignantes, les femmes sont en première ligne. Dans le même temps, elles ont elles-mêmes plus difficilement accès aux soins de santé. Priver les femmes d'un accès aux services de santé sexuelle et procréative peut entraîner une augmentation de la mortalité maternelle, des grossesses chez les adolescentes et des mariages d'enfants. Nous devons veiller à ce que les femmes et les filles soient protégées. Qu'elles puissent bénéficier de soins de santé. Et que les femmes aient accès à des incitations financières dans le cadre des mesures de riposte et de redressement.

La Norvège défend depuis longtemps les droits des femmes et l'égalité des sexes. Nous savons par expérience que ce n'est pas seulement ce qu'il est juste de faire – c'est aussi ce qui est le plus intelligent. L'égalité des sexes vaut bien ces investissements. Si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU, l'égalité des sexes doit faire partie de toutes nos actions. Nous devons investir pour les filles et pour les femmes. Investir dans leur éducation, dans leur santé et dans leur participation au marché du travail. Accroître leur potentiel et égaliser les chances génère des retombées économiques considérables.

Monsieur le Président,

L'élimination de la pauvreté est le plus grand des défis mondiaux.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est notre plan d'action pour les êtres humains, pour la planète et pour la prospérité.

Cette pandémie risque d'inverser des années de progrès sur les objectifs de développement durable. Elle a mis en évidence les faiblesses de nos systèmes communs. L'extrême pauvreté gagne du terrain, les suppressions d'emplois atteignent des niveaux record, et des enfants sont privés d'éducation. Nous n'avons pas d'autre choix que de prendre des mesures fortes dès à présent et de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable.

Dans notre poursuite incessante de ces objectifs, l'appropriation par les pays et la mobilisation des ressources sont fondamentales.

Le progrès passe par des financements. Nous l'avons reconnu lors du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Financer le développement durable est plus que jamais indispensable. La pandémie a mis au jour et aggravé les inégalités structurelles dans tous les pays. Notre réponse doit aider en priorité les personnes les plus défavorisées. Le Programme d'action d'Addis-Abeba souligne l'importance de mobiliser des ressources nationales pour fournir les biens et des services publics de base.

Pourtant, ces biens et services publics, tels que les soins de santé et l'éducation, demeurent sous-financés. Nous devons mettre fin à l'hémorragie des ressources publiques. Nous devons enrayer la corruption, la fraude fiscale et les autres types de criminalité financière.

Dans cette optique, la Norvège, en sa qualité de Présidente du Conseil économique et social, a créé un groupe de haut niveau sur la responsabilité, la transparence et l'intégrité financières – le groupe FACTI – en collaboration avec le Président de la soixante-quatorzième Assemblée générale. Ce groupe examinera les défis actuels et formulera des recommandations concernant les flux financiers illicites.

Il est de la responsabilité commune de tous les États Membres de veiller à ce que les produits du crime, de la corruption ou de la fraude fiscale ne puissent trouver refuge nulle part.

Monsieur le Président,

Nous avons besoin d'une planète saine pour pouvoir réaliser les objectifs de développement durable.

Nombre d'États Membres font face à des catastrophes climatiques, qui sont plus fréquentes et plus dangereuses que jamais. Les plus vulnérables d'entre nous sont les plus durement touchés. La menace qui pèse sur les petits États insulaires est existentielle. Les populations du Sahel sont parmi les plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Pourtant, elles comptent parmi les plus faibles émettrices de CO2 au monde. Il est de notre obligation commune d'investir pour accroître notre résilience, en particulier dans les régions du monde qui souffrent le plus des changements climatiques.

2020 reste une année déterminante pour l'actualisation et le renforcement, par les pays, de leurs objectifs climatiques nationaux dans le cadre de l'Accord de Paris. En février, la Norvège a présenté un objectif climatique revu à la hausse pour 2030. J'invite les autres pays, en particulier les grandes économies, à revoir leurs ambitions à la hausse. Nous devons aussi travailler en priorité sur le perfectionnement des règles et de la coopération dans le cadre de l'Accord de Paris.

La Norvège s'emploie à accélérer la transition verte de son économie, en faisant en sorte qu'il soit moins coûteux d'être écologique et plus coûteux de polluer.

Monsieur le Président.

Les océans sont un facteur déterminant si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable. La crise de la COVID-19 a souligné l'importance de l'économie des océans. Notre reconstruction en mieux doit être centrée sur l'environnement, en vert, mais aussi sur les océans, en bleu.

Une économie bleue durable présente des avantages pour la santé et la société, ainsi que pour l'économie et l'environnement planétaires. Chaque dollar investi dans des mesures essentielles pour les océans rapporte cinq dollars en retour, et même souvent plus. Parmi ces mesures, on compte l'accroissement de la production durable des produits de la mer, la décarbonation du transport maritime international, le développement de l'énergie éolienne en mer et la préservation et la restauration des mangroves.

Une gestion responsable des ressources augmente le potentiel de croissance économique.

Il y a deux ans, j'ai convoqué le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable, avec le Président des Palaos.

21-00394 **45/98**

Ce groupe est composé de quatorze membres éminents. Le 3 décembre prochain, nous présenterons des moyens de mieux protéger nos océans et de valoriser l'immense potentiel économique qu'ils recèlent.

Nos recommandations s'appuient sur les meilleurs conseils prodigués par plus de 150 scientifiques du monde entier et un vaste réseau d'entreprises et d'organisations non gouvernementales. Nous inviterons la communauté internationale à se rallier à cet appel à l'action en faveur des océans en vue de la Conférence des Nations Unies sur les océans qui se tiendra à Lisbonne l'année prochaine.

Monsieur le Président,

Je tiens à attirer l'attention sur les difficultés que traversent les gens de mer pendant cette crise. À l'échelle mondiale, environ 500000 marins attendent actuellement de débarquer ou de monter à bord de navires.

Près de 80% du commerce mondial est transporté par bateau, et notamment les denrées alimentaires, les équipements médicaux et les produits énergétiques. Si cette crise persiste, elle risque de bouleverser profondément le commerce mondial, les chaînes d'approvisionnement et l'économie mondiale. J'encourage tous les États Membres à reconnaître les gens de mer comme des travailleurs clés et à mettre en œuvre les protocoles de l'Organisation maritime internationale sur les relèves d'équipages.

Monsieur le Président,

La COVID-19 nous met tous à l'épreuve. Les informations, la recherche, les traitements et les vaccins doivent être partagés afin que personne ne soit laissé pour compte. Autrement, nous avons tous à y perdre.

J'ai commencé mon discours en rappelant que l'ONU est née de l'espoir. Même si nous pouvons toujours faire mieux, je puise mon espoir dans notre entraide face à cette course contre la montre. Nous sommes unis contre un ennemi commun. Une vérité simple nous a été rappelée : nous sommes tous dans le même bateau. Rien ne saurait justifier davantage notre soutien continu à l'Organisation des Nations Unies.

Je vous remercie. Prenez soin de vous.

Îles Salomon (voir aussi A/75/PV.12, annexe X)

Allocution de M. Manasseh Sogavare, Premier Ministre des Îles Salomon

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Monsieur le Président.

Au nom de mon gouvernement et de mon peuple, je tiens à saisir cette occasion pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Votre riche expérience sera un atout pour cette organisation et saura nous guider dans la réalisation de nos ambitions, plus particulièrement en cette période de difficultés inédite, alors que le monde peine à traverser la pandémie mondiale causée par la COVID-19. Soyez certain de l'appui et de la coopération sans réserve des Îles Salomon tout au long de votre mandat.

Permettez-moi également de profiter de cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, Son Excellence Tijjani Muhammad-Bande, pour le brio avec lequel il a dirigé l'Assemblée générale au cours de la dernière session. Je rends un hommage appuyé aux efforts qu'il a menés pour que les travaux de l'Assemblée avancent malgré les restrictions qui pèsent sur le Secrétariat de l'ONU et les missions des États Membres. Je lui souhaite plein succès dans ses activités futures.

Monsieur le Président.

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple des Îles Salomon, de présenter mes plus sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu des êtres chers à cause du coronavirus. Nous sommes solidaires de votre sort en cette malheureuse période.

Jamais auparavant l'action collective de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies n'a été aussi cruciale qu'aujourd'hui, alors que la pandémie mortelle de COVID-19 touche le monde entier.

Le thème que vous avez choisi pour la soixante-quinzième session nous donne l'occasion de nous tourner une fois de plus vers les forces du multilatéralisme pour répondreaux défis multiples et complexes aux quels notre monde est confront é aujour d'hui.

Monsieur le Président,

En l'espace de quelques mois, plus de 30 millions de cas confirmés, dont plus de 900 000 décès, ont été attribués à la COVID-19, selon les dernières statistiques officielles de l'Organisation mondiale de la Santé. Dans le secteur de la santé, ce virus reste une nouveauté pour nombre de scientifiques et de professionnels médicaux du monde entier et, à ce titre, ses répercussions à long terme sur la santé des personnes qui en ont guéri sont soit inconnues, soit mal comprises.

J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que les Îles Salomon figurent parmi les 12 pays exempts de la COVID-19, ne recensant aucun cas signalé. Neuf autres petits États insulaires en développement du Pacifique partagent également ce statut de pays épargné par la COVID-19.

21-00394 **47/98**

Cependant, nous ne sommes pas restés inactifs. Mon gouvernement a réagi à la pandémie en prenant les mesures suivantes. Tout d'abord, un comité de contrôle sur la COVID-19 associant tous les organismes gouvernementaux concernés a été rapidement mis en place pour coordonner l'action du Gouvernement face à la pandémie. En outre, des ressources ont été promptement mobilisées pour combler les lacunes de notre système de santé et sécuriser les points d'entrée de nos frontières. Sur le plan économique, mon gouvernement a mis sur pied un plan de relance pour atténuer les répercussions négatives que le virus engendre et engendrera à l'avenir sur notre économie fragile.

La population a pu être informée au sujet du virus par le biais d'émissions de questions-réponses menées par le comité de contrôle sur la COVID-19. J'ai également participé à cette mission d'information publique en tenant un discours hebdomadaire à la nation diffusé en direct à la radio et à la télévision. Nous voulons nous assurer que notre population est au courant des mesures prises par le Gouvernement pour protéger le pays. Mon gouvernement poursuit ses efforts de construction des infrastructures sanitaires nécessaires au sein de nos hôpitaux, afin de pouvoir accueillir toute personne susceptible de contracter le virus.

Nous sommes également en mesure d'assurer des dépistages sur place. Nous devons cela à l'aide de la République populaire de Chine et de l'Australie, ce qui, si je puis ajouter, vient confirmer notre thème. Cela étant, nous avons émis des directives générales dans différents secteurs afin de nous aider à lutter contre cette pandémie mondiale. Notre objectif est double. La priorité absolue est de protéger notre pays en empêchant le virus de franchir nos frontières. Le deuxième objectif est de maintenir notre économie à flot. Nous sommes convaincus que si le virus venait à franchir nos frontières, nous pourrions le contenir et le contrôler dans nos stations de quarantaine.

Jusqu'à présent, 11 vols de rapatriement ont été assurés. Plus de 1000 personnes ont pénétré à l'intérieur de nos frontières, dont 80% sont des ressortissants rapatriés et 20% des ressortissants étrangers. Nous avons prévu davantage de vols pour rapatrier un plus grand nombre de nos ressortissants à l'étranger.

La COVID-19 a rapproché les Îles Salomon de ses partenaires. Nous avons tissé de nouveaux liens amicaux, le dernier en date étant avec la « Croix-Rouge des Philippines », qui fait un travail remarquable en assurant le dépistage de nos étudiants à Manille et en veillant sur eux. Nous remercions la Croix-Rouge des efforts considérables qu'elle fournit pour nos ressortissants.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les pays d'accueil et de transit qui font montre de bonne volonté et de compréhension en accueillant nos citoyens en attente de rapatriement. Je tiens également à remercier chaleureusement nos partenaires de développement, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la République populaire de Chine, les Émirats arabes unis, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, les organismes des Nations Unies et, plus particulièrement, l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que nos institutions régionales, pour leur aide et leur générosité, qui se sont traduites par un soutien financier et des dons de matériel médical pour notre secteur sanitaire. Votre soutien indéfectible est profondément apprécié et reste déterminant dans la poursuite de notre combat contre la propagation du virus.

La COVID-19 a entraîné la fermeture des frontières, ainsi que de lourdes répercussions sur l'économie mondiale. Les Îles Salomon ne sont pas épargnées, nous traversons une période difficile, cependant, nous avons lancé un plan de relance économique pour remettre notre économie sur pied. Qu'il me soit permis de remercier tous les partenaires qui ont soutenu notre initiative économique.

Nous avons également lancé la Banque de développement des Îles Salomon, dont l'activité consiste à fournir des services financiers durables orientés vers le développement dans les zones rurales, en particulier pour les petites et moyennes entreprises qui se consacrent principalement au commerce et à l'industrie.

Monsieur le Président,

En parallèle aux efforts déployés face à une pandémie d'ampleur mondiale, les Îles Salomon poursuivent leur lutte contre les effets croissants des changements climatiques et leurs retombées négatives sur les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des habitants des Îles Salomon. Les changements climatiques entraînent une modification de la situation météorologique, ce qui a provoqué des phénomènes météorologiques anormaux dans des proportions gigantesques. De surcroît, les changements climatiques provoquent une hausse des températures à l'échelle mondiale, responsable de la fonte des calottes glaciaires et de l'élévation du niveau de la mer. L'élévation du niveau de la mer et des phénomènes météorologiques anormaux ont ravagé nos infrastructures et nos foyers, sans parler des menaces qu'ils font peser sur notre sécurité alimentaire et sur nos vies. Plus tôt cette année, nous avons subi le passage traumatisant du cyclone tropical Harold. Je voudrais remercier nos partenaires de développement qui sont intervenus pour nous prêter main-forte face à cette catastrophe.

Les Îles Salomon, pour leur part, restent déterminées à réduire leur empreinte carbone et à doubler leurs contributions déterminées au niveau national grâce au chantier en cours sur le projet hydroélectrique de Tina. Ce projet de centrale hydroélectrique de 15 mégawatts réduira de 70 % notre dépendance aux combustibles fossiles. Malgré les défis posés par la COVID-19, notre objectif de mise en service du projet à l'horizon 2024 reste en bonne voie et nous continuons d'appeler les partenaires du développement à nous accompagner dans cette entreprise au long cours.

Je voudrais rappeler à tout le monde que dans le cadre de notre action collective pour faire face au coronavirus, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de relever les défis actuels causés par les changements climatiques. Je réitère une fois de plus l'appel de mon Gouvernement aux pays qui disposent de moyens de mise en œuvre plus importants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pour qu'ils intensifient leurs efforts. En outre, j'invite tous les États à se montrer ambitieux dans leurs contributions déterminées au niveau national. Respectons ce que la science nous dit et mettons tout en œuvre pour contenir la hausse des températures mondiales en dessous de 1,5 degré Celsius.

Monsieur le Président,

En tant que grand État océanique d'une superficie de 1,5 million de kilomètres carrés, la conservation et la préservation des océans et de leurs ressources restent une priorité pour les Îles Salomon. La vie de notre population et l'économie de notre pays sont profondément liées à l'océan. L'industrie du thon des Îles Salomon rapporte à l'économie environ 60 millions de dollars en recettes annuelles, et emploie 2 000 Salomonais. Malheureusement, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans notre juridiction maritime continue de faire peser une menace sur nos ressources en thon. En termes de valeur économique directe, les petits États insulaires en développement, dont font partie les Îles Salomon, perdent près de 150 millions de dollars à cause de ce type de pêche dans le Pacifique. J'appelle les pays de pêche lointaine à réduire l'ampleur de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans nos eaux.

21-00394 **49/98**

S'agissant des questions relatives à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, mon gouvernement demeure résolu à négocier un instrument juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Mon gouvernement appelle de ses vœux un accord équitable, exhaustif et qui prévoit des programmes de renforcement des capacités des petits États insulaires en développement, tels que les Îles Salomon, en vue de sa mise en œuvre intégrale. Nous constatons que la COVID-19 a eu des conséquences sur la capacité des États à conclure les négociations en 2020 ; pour autant, nous devons préserver cet élan. Nous devons poursuivre nos efforts afin de faire aboutir ces négociations au plus tôt.

Exercer notre souveraineté sur nos zones maritimes reste important pour mon gouvernement. Nous nous employons activement à achever la délimitation de toutes nos zones maritimes et il ne nous reste plus qu'une seule frontière maritime à fixer. À ce propos, mon gouvernement se félicite des travaux entrepris par la Commission du droit international sur les questions liées à l'élévation du niveau de la mer et à la souveraineté. Mon gouvernement estime qu'une fois que les limites des zones maritimes nationales sont déposées auprès des Nations Unies, aucune modification ne devrait y être apportée malgré l'élévation du niveau de la mer. Les Îles Salomon sont un État océanique, et son territoire souverain ne devrait pas changer en raison des effets des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer.

Monsieur le Président,

À l'heure où notre monde fait face à des difficultés sans précédent, exacerbées par la COVID-19, il est plus important que jamais que le monde entier reste uni dans ses efforts pour instaurer la paix et l'unité entre tous les peuples, sans distinction de race, de sexe ou de religion. Étant donné que notre pays est sorti d'un conflit, notre population s'efforce de maintenir l'unité dans sa diversité. C'est précisément pour cette raison que mon gouvernement est fier d'avoir déployé 12 policiers auprès de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (Soudan). Nous sommes prêts à déployer encore plus de soldats de la paix dans le cadre d'autres missions de maintien de la paix des Nations Unies, surtout en ces temps difficiles.

Monsieur le Président,

Sortir de la catégorie des pays les moins avancés est un jalon important dans la trajectoire de développement d'un pays en développement. Les Îles Salomon sont dans la phase de transition de sortie de la liste des pays les moins avancés et elles devraient être reclassées d'ici à 2024. Toutefois, lors des deux examens triennaux qui ont été effectués, les Îles Salomon n'ont pas satisfait au critère de vulnérabilité. Notre vulnérabilité est particulièrement flagrante maintenant que la COVID-19 a exacerbé les difficultés préexistantes auxquelles les Îles Salomon sont confrontées, et qu'elle a largement compliqué la perspective d'un reclassement durable et d'une transition en douceur.

Je salue l'intention du Comité des politiques de développement de prendre en compte les effets de la COVID-19 sur tous les secteurs lors du prochain examen triennal en 2021. Par ailleurs, j'encourage le Comité à collaborer étroitement avec nous pour que son prochain rapport brosse un tableau fidèle du mode de développement des Îles Salomon, alors que nous poursuivons notre processus de transition en ces temps incertains et difficiles.

Monsieur le Président,

Au mois de juillet cette année, les Îles Salomon ont présenté leur tout premier rapport d'examen national volontaire sur la mise en œuvre du Programme 2030. Malgré les difficultés technologiques, nous avons pu présenter certains des progrès que nous

avons réalisés à ce jour. Le nombre d'enfants inscrits dans le système éducatif formel continue d'augmenter dans les Îles Salomon. Deuxièmement, nous sommes fiers d'avoir établi un cadre national de financement du développement qui est la clé du financement des mesures de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Le rapport a aussi mis en évidence les défis auxquels nous sommes confrontés dans le secteur de la santé, et en particulier nos taux de prévalence des maladies non transmissibles. Sept décès sur dix aux Îles Salomon sont causés par des maladies non transmissibles, qui sont toujours la première cause de mortalité dans le pays.

Nous constatons une augmentation du nombre d'enfants sous-alimentés et d'adultes suralimentés. Qui plus est, le rapport a également souligné la vulnérabilité de notre économie face aux chocs extérieurs et aux catastrophes naturelles. Ces facteurs, conjugués aux effets de la COVID-19, continueront à peser sur les Îles Salomon pour autant qu'on puisse prévoir. Les Îles Salomon sont convaincues de l'importance du Programme 2030, du Programme d'action d'Istanbul et des Orientations de Samoa pour tracer la voie du développement durable. Nous en avons tenu compte dans notre stratégie nationale de développement, en vue de garantir à notre population un avenir durable. J'encourage vivement tous les partenaires de développement à maintenir leur engagement de collaborer avec nous en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

Les Îles Salomon apprécient à leur juste valeur les contributions apportées par notre personnel de santé en première ligne dans la lutte contre la COVID-19. À ce propos, je voudrais adresser mes remerciements les plus sincères à Cuba pour la formation qu'elle dispense à nos étudiants en médecine. Plus de 80 médecins des Îles Salomon ont été diplômés des écoles de médecine cubaines, et cette année, huit nouveaux médecins ont reçu leur diplôme. Nous constatons avec inquiétude que l'embargo économique imposé à Cuba depuis 59 ans reste en place et nous appelons de nouveau à la levée de cet embargo, conformément à l'esprit et aux buts de la Charte des Nations Unies.

Enfin, Monsieur le Président,

Je voudrais conclure en vous félicitant pour le thème de la session de l'Assemblée générale de cette année. Il arrive à point nommé, car nous sommes confrontés à la pandémie la plus meurtrière qui bouleverse notre monde contemporain de la pire des façons. Tant de personnes ont perdu la vie dans des circonstances tragiques, et beaucoup d'autres continuent de subir ses assauts inlassables. Saisissons cette occasion pour réfléchir à l'influence de ce virus sur nos vies et aux voies et moyens d'en limiter les ravages grâce à une action collective.

Alors que nous continuons de nous attaquer aux problèmes auxquels notre monde est confronté, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la détérioration de la santé de notre planète ou du coronavirus, nous devons nous rappeler que ces problèmes ne peuvent être réglés que par une action collective impliquant chacun d'entre nous. Comme dit le vieux proverbe africain : « Tout seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ». Le moment est venu pour nous d'agir collectivement pour répondre aux besoins de tous, et plus particulièrement des plus vulnérables d'entre nous ! Ensemble, nous le pouvons et ensemble, nous irons loin.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

21-00394 **51/98**

Jamaïque (voir aussi A/75/PV.12, annexe XI)

Allocution de M. Andrew Holness, Premier Ministre et Ministre de la défense, de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

Excellence, M. Volkan Bozkir, je vous félicite pour votre élection à la présidence de cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, d'avoir continué à mettre l'accent sur la justice sociale et l'action climatique, en tant que points essentiels de la Décennie du relèvement.

Excellence, tout au long de votre mandat, vous pourrez compter sur l'engagement constant de la Jamaïque à participer aux initiatives mondiales de relèvement, dans le cadre d'une approche multilatérale pour trouver des solutions réalistes face à la pandémie.

Monsieur le Président,

La Jamaïque se félicite de l'importance et de l'opportunité de ce thème spécial de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'avenir auquel nous aspirons n'est possible que grâce à un système multilatéral renouvelé et efficace, avec l'ONU en son cœur.

Avant l'apparition de la pandémie, la Jamaïque avait considérablement avancé dans sa quête d'indépendance économique, grâce à la stabilité macro-économique, à la réduction de ses niveaux élevés de dette publique, à la réduction de la pauvreté, à la formation du capital humain et à l'amélioration des perspectives d'emploi, tout en protégeant les personnes vulnérables au sein de notre société.

Cela nous a permis de mettre en œuvre un plan initial de relèvement social et économique, en plus d'une riposte rapide pour endiguer la propagation du coronavirus et traiter les personnes infectées.

Cependant, notre économie est maintenant confrontée au triple défi de la baisse des recettes, de la hausse des dépenses sociales et sanitaires et de la crise climatique en cours, qui menace de réduire à néant les acquis en matière de développement pour lesquels il a fallu se battre pendant des années.

Monsieur le Président,

Cette pandémie a mis en évidence des vulnérabilités préexistantes et de nombreuses faiblesses structurelles au sein de nos économies — grandes comme petites, riches comme pauvres — et elle a mis à nu le caractère systémique des risques à l'échelle mondiale.

Toutefois, nos profondes différences résident surtout dans nos capacités respectives à limiter les reculs en matière de développement, qui sont dus aux ravages multiples de la pandémie, et à nous en relever plus forts.

Par conséquent, les pays en développement doivent élaborer des stratégies pour apporter des réponses efficaces. Nous devons rééquilibrer nos économies et repenser

la coopération mondiale, non seulement pour nous relever plus forts, mais aussi pour nous repositionner afin de mieux résister aux futurs chocs systémiques.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'interconnexion et l'interdépendance de notre monde. Elle a souligné la nécessité de renforcer et de relancer le multilatéralisme. Tandis que nous faisons tout notre possible pour riposter et nous relever plus forts, nous devons repenser les liens de coopération entre les nations. Les problèmes mondiaux persistants requièrent une coopération permanente pour trouver des solutions stratégiques mondiales.

Les petits États des Caraïbes, qui sont considérés comme des pays à revenu intermédiaire, mais dont les petites économies reposent largement sur un seul secteur, ou tout au plus sur quelques secteurs, sont les plus profondément touchés par cette crise. Ils ont besoin de toute urgence d'un accès accru aux financements, accordés à des conditions de faveur ou non, étant donné leur marge de manœuvre budgétaire limitée, la baisse des ressources publiques destinées aux investissements et aux difficultés d'attirer des investissements privés.

Nous estimons que l'accès au financement du développement international et la création de fonds spéciaux pour renforcer notre action sont des impératifs, et nous souscrivons à l'appel à la solidarité lancé par le Secrétaire général. Je tiens donc à exprimer la gratitude sincère de la Jamaïque à l'ONU pour la création du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, et j'encourage les pays donateurs à y contribuer.

Ce fonds constitue un excellent exemple de l'efficacité du multilatéralisme à l'œuvre. En prenant en compte les pays à revenu intermédiaire vulnérables, ce fonds tient compte de la réalité, à savoir que si un membre de la communauté mondiale échoue, tous les autres risquent d'être touchés. Par conséquent, l'ensemble de la communauté internationale récoltera les fruits du soutien apporté.

La « fracture numérique » est un sujet qui nécessite un appui spécifique de la part de ce fonds ou d'un mécanisme de coopération similaire. La pandémie a obligé les écoles et les lieux de travail à fermer et a imposé des mesures de distanciation physique. Internet est devenu la place publique où on se rencontre et où on consulte des informations essentielles. Cependant, près de la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès à Internet. Avec la numérisation de l'enseignement, du travail, de la santé, du commerce et du culte, les personnes qui ne disposent pas d'une connexion Internet fiable peuvent être tenues à l'écart et complètement déconnectées. Aujourd'hui plus que jamais, il est impératif non seulement de résorber la « fracture numérique », mais aussi de donner aux pays les moyens de garantir un accès universel à la connectivité ainsi qu'aux outils qui peuvent permettre à leurs sociétés et à leurs économies de tirer parti des avantages offerts par les technologies numériques.

Une connectivité universelle, sûre et abordable est essentielle pour renforcer la participation à l'économie numérique mondiale et pour assurer un développement inclusif et durable. La pandémie a nettement accéléré l'adoption des technologies numériques et a été, pour les pays en développement en particulier, une occasion de brûler les étapes et d'avancer vers une économie plus numérique. Nous appelons la communauté mondiale à réagir à cette situation en renforçant la coopération bilatérale et multilatérale dans ce domaine, porteur d'une croissance exponentielle des capacités humaines et de gains économiques.

21-00394 **53/98**

Nous nous réjouissons de la compréhension, de la cohésion et de la clarté d'action dont ont fait preuve les Ministres de l'économie numérique du G20 dans leur déclaration de juillet 2020, le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique du Secrétaire général des Nations Unies et le rapport du mois dernier de l'Équipe spéciale de travail chargée de la question du financement numérique des ODD. Toutes les idées et les initiatives doivent être mobilisées en faveur de notre résilience numérique nationale et collective.

Monsieur le Président,

En tant que coorganisateur, avec le Secrétaire général M. António Guterres et le Premier Ministre Trudeau, de la Réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, je reste déterminé à faciliter le processus d'élaboration de solutions et d'actions mondiales concrètes pour permettre aux pays d'améliorer leur riposte et leur relèvement face à ce que le Secrétaire général a qualifié de première « urgence de développement » au monde. Le 29 septembre prochain, lorsque nous tiendrons la deuxième réunion de haut niveau, les dirigeants auront l'occasion d'attirer l'attention sur les mesures collectives qu'ils jugent les plus efficaces pour régler cette crise et de présenter des recommandations, en vue de solliciter l'appui de l'ONU. Nous attendons avec intérêt de prendre connaissance des mesures qui seront proposées, notamment celles qui portent sur la réduction de la « fracture numérique », en vue d'un relèvement solide et résilient.

Monsieur le Président,

Nous prenons note avec une grande inquiétude des rapports de l'ONU qui font état de discriminations persistantes à l'encontre des femmes et des filles aux quatre coins du monde et de lacunes persistantes en ce qui concerne leur participation à la vie économique, aux processus de prise de décisions et à l'action politique. Nous avons constaté que la pandémie a aggravé les inégalités socio-économiques et a touché de façon disproportionnée les femmes et les filles, ce qui a exacerbé les risques de violence domestique et de perte des moyens de subsistance.

Nous prenons des mesures pour que nos initiatives de relèvement au niveau national tiennent bien compte des questions de genre et exploitent pleinement le potentiel de tous les membres de la société en tant que responsables, innovateurs et agents de changement aux niveaux économique, social et environnemental.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre coopération avec l'ONU et nos partenaires internationaux pour mettre en œuvre l'Initiative Spotlight et pour renforcer nos activités de promotion dans le cadre de mécanismes tels que les Groupes d'Amis portant sur l'émancipation économique des femmes, la parité des sexes et les femmes et la paix et la sécurité.

Monsieur le Président,

Il ne fait aucun doute que la pandémie de COVID-19 marque une étape charnière pour les Nations Unies. Elle a mis en lumière et exacerbé les inégalités flagrantes qui perdurent. Elle a renforcé la nécessité pour la communauté internationale d'intensifier la coopération pour répondre à une crise sanitaire qui continue de s'amplifier et de s'aggraver.

La propagation rapide du nouveau coronavirus a mis à rude épreuve les systèmes de santé du monde entier, dont beaucoup étaient déjà sous pression. Elle a aggravé les disparités existantes sur le plan sanitaire et a accru les risques pour les personnes

vulnérables, en particulier les personnes âgées et les personnes nécessitant des soins médicaux en raison de maladies non transmissibles. Compte tenu de notre marge de manœuvre budgétaire limitée, nous avons adopté une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration, tout en mobilisant l'appui de tous nos citoyens.

La pandémie a mis en évidence l'importance d'investir dans la prévention et le traitement des maladies non transmissibles. Par conséquent, combler les lacunes en ce qui concerne les investissements pour la prévention et le traitement des maladies non transmissibles doit être un pilier essentiel de notre action face à la pandémie et en matière de sécurité sanitaire. Nous remercions nos partenaires bilatéraux et internationaux, y compris l'OPS et l'OMS, pour leur soutien et leurs conseils précieux dans le cadre de nos efforts pour faire face à cette crise sanitaire et à ses conséquences socio-économiques.

Alors que la communauté internationale travaille sérieusement à la mise au point d'un vaccin contre la COVID-19, la Jamaïque salue les efforts visant à accélérer l'accès équitable aux vaccins, aux diagnostics et aux traitements. Nous pensons que l'ambition d'accélérer la mise au point de ces outils doit s'accompagner d'une détermination à faire en sorte qu'ils soient sûrs, efficaces et accessibles à tous.

Monsieur le Président,

Conformément à son engagement en faveur de la pleine réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Jamaïque est profondément investie dans la recherche de solutions aux niveaux national, régional et multilatéral pour faire face de manière efficace et décisive à cette pandémie. Vu l'ampleur des défis, nous, en tant que communauté mondiale, devons conjuguer nos efforts de manière soutenue et coordonnée pour déterminer les mesures correctives efficaces qu'il convient de prendre.

Alors que nous cherchons à créer l'avenir que nous voulons, nous devons rassembler nos énergies, nos talents et nos ressources pour faire face résolument à cette crise. Nous devons, Monsieur le Président, agir collectivement, de manière décisive et immédiate. Nos décisions d'aujourd'hui détermineront le type d'avenir que nous créerons. Ensemble, faisons le bon choix !

Je vous remercie.

21-00394 **55/98**

Samoa (voir aussi A/75/PV.12, annexe XII)

Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

La session de l'Assemblée générale de cette année est sans précédent dans notre histoire. Nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, et notre Assemblée générale se réunit de façon virtuelle pour la toute première fois. Mais une période sans précédent appelle des solutions innovantes afin que, en tant que dirigeants, nous restions connectés et unis dans notre lutte contre la pandémie de COVID-19 et notre désir d'un monde sûr et pacifique.

Monsieur le Président,

La célébration de cette étape importante pour l'ONU permet au Samoa de réfléchir à son parcours avec l'Organisation. L'ONU, il y a près de 60 ans, a habilement facilité les aspirations de nos populations à être un État souverain fondé sur les principes démocratiques, les croyances chrétiennes et nos valeurs culturelles. Après avoir obtenu notre indépendance en janvier 1962, nous avons adhéré à l'ONU presque 15 ans plus tard, lorsque nous nous sommes sentis confiants et prêts à assumer notre rôle de citoyens du monde et de Membre fiable de l'ONU.

Notre adhésion était fermement ancrée dans notre foi en l'égalité souveraine de tous les États Membres, et fondée sur la promesse d'espoir et de justice qu'offrent les Nations Unies, indépendamment de la puissance économique, politique ou militaire.

Nous sommes attachés au multilatéralisme, et l'ONU est le dernier bastion contre les défis et les incertitudes qui assaillent notre monde : des pandémies aux crises économiques, des changements climatiques à la discrimination systémique, de la pauvreté endémique aux menaces dangereuses qui pèsent sur la paix et la sécurité. Nous avons besoin d'un équilibre des pouvoirs entre les Membres de l'ONU, ainsi que des responsabilités et de la représentation de tous les peuples. Cela ouvrirait la voie à des partenariats porteurs d'avenir.

Le thème du débat général de cette année est pertinent et opportun. Nous devons réaffirmer notre engagement en faveur du multilatéralisme face à des défis tels que la pandémie de COVID-19, afin de pouvoir façonner « l'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut ».

En tant que PEID du Pacifique, le Samoa a continué à participer et à contribuer activement à aux efforts mondiaux visant à relever les défis qui touchent les piliers de l'action de l'ONU, à savoir le développement, la sécurité et les droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Nous traversons une période difficile, sans précédent. Jamais auparavant, en tant que dirigeants, nous n'avons dû prendre la décision difficile de fermer nos frontières, d'essayer de préserver notre population de l'arrivée de la pandémie de COVID-19 ou de limiter la transmission du virus au sein des communautés. Les incertitudes auxquelles nous sommes confrontés ont mis à l'épreuve nos pays et nos gouvernements comme jamais auparavant. Le Samoa présente ses sincères condoléances à la famille des Nations Unies pour les pertes en vies humaines découlant de la pandémie et rend hommage au dévouement de tous les travailleurs de première ligne qui ont risqué leur vie pour enrayer la propagation de la COVID-19.

Même si le Samoa n'a toujours pas été touché par la COVID, nous n'avons pas été épargnés par l'épidémie de rougeole de décembre 2019, qui a fait plus de 80 jeunes victimes, et qui a eu de profondes conséquences sur notre nation et notre peuple. Si cette expérience a mis à l'épreuve notre détermination en tant que nation, elle a également renforcé notre unité et notre résilience. Plus important, elle a renforcé notre foi dans les investissements dans des partenariats sincères.

La pandémie de COVID-19 nous rappelle une fois de plus, bien à propos, notre interdépendance. Quand notre monde est au bord de l'incertitude, nous devons être « unis dans l'action ». La solidarité mondiale et une réponse unifiée constituent notre meilleur rempart contre la pandémie et les conséquences socio-économiques auxquelles nos populations sont confrontées. Nous saluons l'appui constant de l'ONU et de tous nos partenaires de développement qui continuent à nous aider dans nos efforts pour atténuer les effets de la pandémie. Nous espérons que les efforts visant à mettre au point un vaccin seront couronnés de succès et qu'il sera distribué en toute égalité et de manière équitable. Répandons tous la bonté plus rapidement que le virus, au lieu de la haine, de la peur et de la désinformation.

Monsieur le Président,

Quel avenir voulons-nous, et quelle ONU nous faut-il?

En tant que PEID du Pacifique, notre avenir est déjà incertain et compromis si le monde continue sur la trajectoire actuelle des émissions qui entraînent une hausse de la température mondiale de plus de 3 degrés. Cela constituerait une menace existentielle pour la plupart de nos îles. Alors que la pandémie a donné lieu à des mesures temporaires de confinement, des cyclones violents continuent à se déchaîner, les côtes s'effritent, le niveau de la mer s'élève et nos océans cèdent face aux effets corrosifs de l'acidification. Même si les mesures de fermeture de frontières ont été respectées, les changements climatiques ne connaissent aucune restriction et ne respectent aucune frontière.

Les tsunamis, les tornades, les ouragans, les tremblements de terre, les inondations, les feux de brousse meurtriers, les vagues de chaleur et les sécheresses continuent d'emporter et de dévaster d'innombrables vies. La multiplication des catastrophes climatiques dans le monde entier souligne la nécessité d'agir de toute urgence, même au lendemain de la pandémie. Les atermoiements en ce qui concerne l'action climatique doivent cesser maintenant, avant que ce moment opportun pour stabiliser le climat de la Terre ne nous échappe.

Des réunions cruciales telles que la COP26 de la CCNUCC, la COP15 de la CDB et la Conférence sur les océans de 2020 ont été reportées. Cela ne doit cependant pas signifier qu'il faut reporter la prise de mesures ambitieuses. Nous devons respecter les engagements pris au titre de l'Accord de Paris et maintenir la dynamique nécessaire à une action ambitieuse en matière de climat.

21-00394 **57/98**

L'ONU reste le meilleur espoir de mobiliser la volonté politique et l'engagement nécessaire pour éviter ce qui constitue une menace existentielle pour de nombreux petits États de cette famille onusienne.

Nous devons mobiliser tous les dirigeants des gouvernements, des ONG, du secteur privé et donner à nos jeunes et à nos communautés rurales les moyens de lutter contre la menace persistante des changements climatiques et d'unir leurs forces contre la dégradation de l'environnement. Le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU doit être un moment d'espoir pour les générations à venir, au lieu d'être une fin à cause d'un héritage d'égoïsme, de déni et d'ignorance. Même si les petits États insulaires comme le Samoa sont les plus touchés par les conséquences des changements climatiques, aucun pays n'est à l'abri.

Monsieur le Président,

Nous voulons un avenir avec des sociétés pacifiques, sans conflits et sans armes nucléaires.

L'ONU a réalisé des progrès notables dans le cadre de son action en faveur de la paix et de la sécurité, mais il reste encore beaucoup à faire. La COVID-19 contribue à l'exacerbation de la précarité et de l'instabilité dans certaines situations. Les inégalités croissantes, la pauvreté, les conflits armés, le terrorisme et l'insécurité existent toujours. Les personnes qui fuient leur foyer pour chercher refuge et sécurité deviennent la nouvelle norme. Et la menace de l'utilisation d'armes nucléaires est toujours présente.

Nous condamnons catégoriquement le terrorisme international. Par notre adhésion aux conventions de désarmement et de non-prolifération, nous continuons à appeler à l'avènement d'un monde exempt d'armes de destruction massive, notamment à l'élimination totale des armes nucléaires. Nous apportons notre contribution à des sociétés pacifiques dans le monde entier en déployant des policiers dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies dans les pays qui ont besoin d'une telle assistance.

Nous nous félicitons de l'« accord d'Abraham », conclu récemment entre les Émirats arabes unis et Israël, et de nouvelles évolutions visant à garantir un règlement pacifique, durable et équitable au Moyen-Orient. Nous saluons également l' « Appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial » pendant la pandémie afin de mettre fin au fléau des guerres et de lutter plutôt contre la maladie qui ravage notre monde.

Monsieur le Président,

Cette année, le Samoa a présenté son deuxième examen national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Forum politique de haut niveau. J'ai également représenté le Samoa la semaine dernière à la séance « Coup de projecteur sur les objectifs de développement durable ». Nous saluons cette initiative qui fait avancer les décisions que nous avons prises lors du sommet de 2019 sur les objectifs de développement durable et qui nous met aux commandes, en tant que dirigeants mondiaux, alors que nous entamons la décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

La vision à long terme du Samoa pour une meilleure qualité de vie pour tous reflète celle du Programme 2030, qui est une feuille de route essentielle pour soutenir les trois piliers de l'ONU. La réalisation des objectifs de développement durable nous rapprochera du monde envisagé par les fondateurs de l'Organisation il y a 75 ans, et de l'avenir que nous souhaitions lors de notre adhésion.

Monsieur le Président,

Le bien-être socio-économique de notre peuple reste au cœur des initiatives de développement du Samoa. La promotion, le respect, la protection et la réalisation de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales sont indispensables pour garantir que personne ne soit laissé pour compte. Nous sommes engagés en faveur d'une approche du développement durable fondée sur les droits de l'homme. Nous continuons à investir dans des systèmes et des processus solides qui amélioreront la mise en œuvre efficace et globale de nos obligations en matière de droits de l'homme. Cela permet d'établir des liens avec nos principales priorités en matière de développement durable et de sécurité nationale.

Cette année, le Samoa a accueilli la quatre-vingt-quatrième session du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, une première historique. Cet événement marquant s'inscrit dans le cadre des efforts constants que déploie le Samoa pour améliorer et renforcer la collaboration entre les parties aux traités et les organes conventionnels. Il a également permis d'assurer la participation et l'engagement effectifs et actifs des peuples du Pacifique, en particulier des enfants, à la Convention et aux travaux du Comité. Le Samoa encourage les autres organes conventionnels à imiter l'exemple du Comité des droits de l'enfant. Nous suivons également de près les travaux visant à réformer le système des organes conventionnels des droits de l'homme des Nations Unies.

L'état de droit et la protection vitale qu'il offre à tous les États, en particulier aux faibles et aux petits, doivent être respectés et nous nous engageons à en garantir toujours le respect. Nous sommes également déterminés à faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, conformément à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing. Le Samoa continuera à examiner des initiatives telles que le partenariat avec l'Union européenne et les Nations Unies dans le cadre de l'Initiative Spotlight pour soutenir les efforts visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure par une réflexion sur l'ONU qu'il nous faut.

Les réformes entreprises jusqu'à présent ont eu des résultats positifs, ce qui nous rassure sur le fait que l'ONU peut répondre efficacement aux besoins de ses divers Membres. Nous nous réjouissons à la perspective des effets positifs de la réforme du système de développement des Nations Unies, qui devrait améliorer la présence de l'Organisation dans la région du Pacifique grâce à la création d'un bureau multipays pour les États du Pacifique Nord. Nous espérons voir une action renforcée et efficace de l'ONU grâce à la revitalisation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ; et nous attendons une mise en œuvre plus intégrée et plus ciblée sur le terrain, en fonction des besoins prioritaires des États Membres. Nous saluons la précieuse contribution du bureau multipays des Nations Unies au Samoa et de son personnel dévoué qui continue à collaborer avec nous et le Pacifique, pour améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance de nos peuples et nations.

Nous sommes toutefois préoccupés par l'absence de progrès dans la réforme du Conseil de sécurité. Le Samoa reste convaincu qu'un Conseil de sécurité élargi qui reflète les réalités actuelles est essentiel pour le multilatéralisme et pour l'intégrité et la crédibilité du Conseil. L'augmentation du nombre des membres permanents et non permanents doivent faire partie intégrante des mesures de réforme, et il est temps de passer à des négociations basées sur des textes.

21-00394 **59/98**

En tant que grand État océanique et PEID, le Samoa a besoin d'une ONU qui adoptera un instrument juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale. Une ONU qui continuera à prendre en compte les vulnérabilités uniques des PEID face aux effets des changements climatiques en assurant la mise en œuvre effective des Orientations de Samoa.

Monsieur le Président.

Si nous nous engageons à faire progresser l'unité pour le bien commun et la prospérité commune, notre capacité à le faire est fonction de nos particularités. L'ONU est devenue le principal forum pour traiter des questions qui dépassent les frontières nationales. L'ONU est bien placée pour comprendre nos cultures uniques, pour respecter nos différentes croyances et pour accepter pleinement nos différences alors que nous joignons nos efforts pour construire l'avenir que nous voulons dans le cadre d'un partenariat authentique et durable. Que Dieu bénisse notre famille de l'ONU. Soifua

Lesotho (voir aussi A/75/PV.12, annexe XIII)

Allocution de M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre du Royaume du Lesotho

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Excellence, Monsieur le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale,

Excellences, les chefs d'État et de gouvernement,

Excellence, M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir que je vous félicite pour votre élection à la tête des travaux de cette soixante-quinzième session historique de l'Assemblée générale. Un tel honneur témoigne de votre dynamisme et de vos compétences diplomatiques incontestables, qui ne manqueront pas d'influencer positivement les résultats des travaux de cette Assemblée. Je vous assure du soutien et de la coopération sans réserve de ma délégation dans tous vos efforts au cours de votre mandat.

Permettez-moi également de rendre hommage à votre prédécesseur, le professeur Tijjani Muhammad-Bande, pour sa direction exceptionnelle de la soixante-quatorzième session. Nous le félicitons également pour les nombreuses initiatives qu'il a prises pour faire avancer les travaux de notre Organisation au cours de cette session, qui est sans doute la plus difficile de ce siècle.

Au Secrétaire général António Guterres, j'exprime la gratitude et le soutien de mon pays pour l'excellent travail qu'il continue à accomplir contre vents et marées. Nous le félicitons en particulier pour ses efforts et son engagement en faveur de la transformation du système des Nations Unies pour le développement. Nous saluons également ses efforts inlassables dans la tâche difficile visant à renforcer et à rationaliser l'architecture de paix et de sécurité afin de mieux intégrer la prévention, le rétablissement et la consolidation de la paix. Il convient de mentionner tout particulièrement ses efforts en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie.

Monsieur le Président,

Je voudrais attirer l'attention sur le thème de cette session : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme », qui est non seulement pertinent mais aussi très inspiré.

Il y a trois quarts de siècle, nos ancêtres se sont réunis à San Francisco et ont signé la Charte des Nations Unies.

Cette session marque donc la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU. Nous le faisons à un moment critique de l'histoire de l'humanité, qui exige une véritable réflexion sur le rôle de l'ONU au XXI^e siècle – l'Organisation dans laquelle l'humanité continue de placer tant de confiance et d'espoir pour une vie meilleure pour tous.

21-00394 **61/98**

Depuis sa création, l'ONU a été et sera toujours le symbole du souhait ardent de l'humanité de mener ses affaires dans le but d'assurer éternellement sa survie. L'ONU a réalisé des progrès importants en faisant face à nombre des défis sérieux auxquels la communauté internationale est confrontée. Lorsque les sombres nuages de la guerre ont menacé de faire sombrer le monde dans une catastrophe aux proportions inimaginables, l'humanité a trouvé en elle-même la force de rejeter l'Armageddon. Nous rappelons également que l'ONU a joué un rôle important pour apaiser les douleurs de la décolonisation.

Les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies restent tout autant d'actualité aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 75 ans. L'ONU a dû faire face à des situations de crise dans de nombreuses régions du monde dans le cadre de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Alors que les problèmes actuels se mondialisent de plus en plus, le multilatéralisme et la solidarité sont plus importants que jamais. Nous devons rester fermes face aux nouvelles menaces qui pèsent sur le multilatéralisme et la coopération mondiale. Nous pensons que l'adoption d'une stratégie cohérente et réalisable pour l'avenir, la mise à disposition des ressources nécessaires, la rationalisation des priorités, en plus d'un leadership responsable et inspiré, sont les conditions préalables à une ONU pertinente et vitale pour l'avenir. Cela contribuera grandement à la réalisation des idéaux pour lesquels l'ONU a été créée.

Monsieur le Président,

Le Lesotho réaffirme son engagement à promouvoir une vision collective d'une ONU efficace pour assurer un avenir prospère et durable à tous nos peuples.

Le monde assiste en effet à une révolution des systèmes d'information et à leur intégration dans la vie des hommes, des femmes et des enfants. Il ne fait aucun doute que pour certains, les technologies de l'information et la mondialisation commencent à transformer des possibilités théoriques en réalité, car l'utilisation des ordinateurs et des systèmes informatisés a entraîné une amélioration des conditions de santé de base et une augmentation de l'espérance de vie, de l'efficacité et de la productivité. Malheureusement, la majorité de la population, qui n'a pas bénéficié de cette prospérité, continue de vivre dans l'extrême pauvreté. Le défi que l'ONU doit relever au XXIe siècle consiste à éliminer ces disparités en faisant entrer les pays pauvres dans l'ère numérique.

Monsieur le Président,

Cette session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies se tient à un moment délicat alors que le monde est confronté à la pandémie mortelle de COVID-19, qui a provoqué une stagnation économique, des pertes d'emplois et de nombreux décès dans le monde entier. Cette pandémie a posé de sérieux défis à notre Organisation et a mis en évidence les faiblesses et les vulnérabilités des sociétés et des économies du monde entier.

Le virus s'attaque à tous indépendamment de l'appartenance ethnique, des croyances, du niveau de richesse ou de la nationalité. Dans les zones de conflit, la situation est désastreuse en raison de l'effondrement des systèmes de santé. Sur cette note, nous voudrions féliciter le Secrétaire général d'avoir appelé à un cessez-le-feu mondial. Nous soutenons sa détermination et son engagement dans la lutte contre cette pandémie. Le Lesotho estime que la communauté internationale doit adopter collectivement des mesures axées sur une approche globale et une coordination étroite au sein du système des Nations Unies pour contenir la propagation du virus. Les mesures contre les futures pandémies doivent inclure un accès facile aux vaccins, aux médicaments et au matériel

essentiel. Les pandémies ne respectent ni les frontières intérieures ni les frontières extérieures. La coopération et la collaboration entre les pays et au sein des pays, y compris les piliers essentiels du multilatéralisme, sont plus importantes que jamais.

Monsieur le Président,

Le fléau du coronavirus a exacerbé la vulnérabilité des personnes dans le besoin et a créé la peur et le désespoir chez les personnes vivant sous oppression. Nous condamnons tous les actes qui entraînent le déplacement de femmes et d'enfants.

Le Lesotho salue le leadership de la Secrétaire générale adjointe chargée d'ONU-Femmes, pour son travail exceptionnel à la tête des efforts mondiaux visant à améliorer les conditions de vie et les droits des femmes et, en particulier, le lancement du programme sur le genre dans l'action humanitaire dans le contexte de la COVID-19. Nous saluons tous les efforts visant à mobiliser le système des Nations Unies, ainsi que tous les organismes des Nations Unies compétents qui contribuent aux interventions humanitaires et en matière de sécurité.

Monsieur le Président.

Le Lesotho salue et apprécie le rapport d'étape incisif du Secrétaire général pour 2019/2020 sur les objectifs de développement durable et souscrit au principe qu'il ne faut laisser personne de côté. Le rapport révèle que des progrès considérables ont été réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, mais ce n'est un secret pour personne que la communauté internationale n'est pas en bonne voie de les atteindre d'ici à 2030.

Il est également choquant d'apprendre qu'au cours de la période considérée, le nombre de personnes touchées par la faim et la malnutrition a augmenté, en particulier dans les pays en situation particulière comme le Lesotho, alors que dans le même temps, les changements climatiques auraient progressé à un rythme plus rapide que prévu.

Nous sommes réunis ici, bien que virtuellement, à cette occasion opportune de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, qui coïncide avec la décennie d'action visant à intensifier l'élan et les efforts en faveur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. En effet, notre engagement à renforcer les partenariats et la coopération internationale n'a jamais été aussi essentiel pour apporter des solutions à nos défis mondiaux collectifs.

Du fait de son statut de pays sans littoral qui fait partie des pays les moins avancés, caractérisé par une macroéconomie faible et une manœuvre budgétaire fragile, la pandémie aura de graves conséquences socio-économiques sur le Lesotho, qui risque d'être encore plus laissé pour compte en conséquence.

Monsieur le Président,

Dévasté par le coronavirus et un système de santé affaibli, le Lesotho risque de ne pas atteindre l'objectif de développement durable relatif à la santé. Dans cet esprit, nous appelons les partenaires de développement, l'ONU et les institutions financières internationales à soutenir les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et d'autres États vulnérables, comme le Lesotho, en leur fournissant les ressources nécessaires pour faire face à cette crise, conformément à l'engagement de ne laisser personne de côté.

Même si le Lesotho reconnaît qu'une éducation équitable et de qualité fait partie du développement humain, j'ai le regret d'informer cette auguste assemblée virtuelle que la pandémie actuelle a provoqué une situation d'urgence en matière d'éducation

21-00394 **63/98**

qui a des effets dévastateurs sur les enfants de mon pays. Il ne fait aucun doute que la fermeture abrupte des écoles pendant plus de quatre mois va entraîner une baisse des résultats scolaires. En fait, l'UNESCO a mis en garde que la fermeture des écoles risque de provoquer une augmentation des taux d'abandon scolaire, ce qui aura des conséquences disproportionnées sur les adolescentes, approfondira les écarts entre les sexes en matière d'éducation et entraînera un risque accru d'exploitation sexuelle, de grossesses précoces et de mariages forcés. Ce scénario a des conséquences négatives sur la réalisation des objectifs de développement durable liés à l'éducation, à la pauvreté, à la santé et au genre.

Monsieur le Président,

Les changements climatiques restent un défi majeur pour nos efforts en faveur du développement durable. Les États Membres de l'ONU n'ont pas les mêmes capacités et ressources pour s'attaquer aux causes et aux effets des changements climatiques. Pour toutes ces raisons, le Lesotho appelle à une action urgente au niveau mondial et au sein du système des Nations Unies pour le développement en vue d'une mobilisation pour faire face à cette crise et pour mettre le monde sur la voie collective d'un relèvement solide, substantiel et durable.

Monsieur le Président,

La réduction regrettable mais inévitable de l'ampleur des travaux de la Commission de la condition de la femme, en raison de la pandémie, a entravé les progrès et la présentation des meilleures pratiques par les États Membres.

Néanmoins, nous accueillons avec satisfaction l'adoption par l'Assemblée générale, en mars de cette année, d'une déclaration politique qui a coïncidé avec le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui est toujours un programme complet et transformateur pour la réalisation de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Depuis son adoption en 1995, nous avons indéniablement fait des progrès significatifs en matière de droits des femmes et des filles.

Au Lesotho, nous faisons des progrès en ce qui concerne la représentation des femmes aux postes de direction. Il y a une représentation significative aux niveaux décisionnels, y compris dans le secteur privé.

Monsieur le Président,

Le Lesotho reste convaincu que l'ONU est la seule institution universelle capable de sauvegarder la paix mondiale et d'assurer la survie de tous. Alors que nous prenons un moment pour réfléchir au passé, de nouvelles tendances en ce qui concerne les conflits ethniques intra-étatiques apparaissent et de nouvelles dimensions sont devenues de plus en plus importantes en matière de sécurité internationale. Il s'agit notamment de la prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, du terrorisme, du commerce illicite d'armes, du trafic de drogue, des pressions exercées sur les efforts de règlement des conflits et de consolidation de la paix, des risques d'injustice sociale et économique et du sort des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Dans le même temps, le spectre du racisme resurgit dans certaines régions du monde, mettant en péril les acquis incommensurables de la civilisation.

Le bilan récent de l'ONU en matière de maintien de la paix est mitigé. Nous avons connu des succès incontestables dans certains endroits, mais nous avons échoué dans d'autres. Par conséquent, nous devons nous engager à perfectionner nos mécanismes de rétablissement et de maintien de la paix.

Premièrement, le financement des opérations de maintien de la paix doit être mieux assuré. Des arriérés persistants, tels que ceux que nous avons connus récemment, ne peuvent qu'avoir un effet négatif sur les efforts de maintien de la paix de l'Organisation.

Deuxièmement, il faut accorder plus d'attention au rétablissement de la paix et à la diplomatie préventive, ce qui réduirait les risques de conflits, avec les coûts qu'ils entraînent. Bien entendu, la stratégie consistant à prévenir l'éclatement d'un conflit est étroitement liée aux efforts de l'ONU dans les domaines du développement social et économique, car c'est dans le terreau de la pauvreté que les graines des troubles nationaux prennent racine et germent. Enfin et surtout, la nouvelle nature des défis auxquels le Conseil de sécurité est confronté exige la restructuration de cet organe afin de refléter les nouvelles réalités des relations internationales contemporaines. La plupart des questions de paix et de sécurité internationales dont le Conseil est actuellement saisi concernent les pays en développement ou en transition. Par conséquent, il est raisonnable de penser que la composition du Conseil de sécurité doit inclure une proportion appropriée de pays en développement dans les catégories de membres permanents et non permanents, conformément au Consensus d'Ezulwini.

Les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil ont continué à aborder la question de la représentation équitable dans le contexte de l'augmentation du nombre de membres du Conseil de sécurité. Nous constatons avec satisfaction que les discussions ont fait état d'un appui général à la nécessité d'augmenter le nombre de membres du Conseil de sécurité, en particulier des pays en développement, et à la nécessité de revoir la composition du Conseil. L'opinion générale est que la taille et la composition d'un Conseil élargi doivent refléter plus précisément le caractère universel de l'ONU et les réalités actuelles. Il a en outre été reconnu que le principe de l'égalité souveraine de tous les Membres de l'ONU et les concepts de représentation et de répartition équitables, de légitimité, d'efficacité et d'efficience doivent guider la réforme du Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

Plusieurs questions politiques continuent de nous préoccuper. Les peuples israélien et palestinien ont surmonté de lourds obstacles. Pourtant, les questions les plus difficiles et les plus conflictuelles ne sont toujours pas résolues. Le processus de paix dans cette région du Moyen-Orient est de la plus haute importance et doit donc être négocié dans un contexte de progrès continus et satisfaisants. Nous exhortons la communauté internationale à répondre rapidement, adéquatement, généreusement, concrètement et de façon souple aux besoins du peuple palestinien en mettant l'accent sur le caractère central de son droit inaliénable à la souveraineté. Les réalisations doivent être à la hauteur des attentes.

Au cours des 29 dernières années, l'Assemblée générale des Nations Unies a procédé, en vain, à un vote annuel condamnant le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. En conséquence, le peuple cubain a été victime d'un préjudice injustifié et implacable, même pendant la pandémie mondiale qui a nécessité une coopération humanitaire internationale.

Nous appelons de nouveau à la levée de cet embargo qui a eu un impact négatif sur l'économie de ce pays et a causé des souffrances au peuple cubain.

En Afrique, il y a eu de nombreuses évolutions importantes en matière de maintien de la paix, qui doivent être comprises dans le contexte des changements intervenus au sein de l'environnement international. Les pays occidentaux ont lancé plusieurs initiatives visant à identifier les moyens par lesquels la communauté internationale peut

21-00394 65/98

aider l'Afrique à faire face aux défis de la prévention et de la gestion des conflits. Si l'Afrique, conformément à sa détermination à lutter contre les conflits sur le continent, apprécie ces gestes de la part de ses partenaires extérieurs, nous souhaitons rappeler à la communauté internationale le rôle primordial de l'ONU en tant que gardienne de la paix et de la stabilité dans le monde, partout, y compris en Afrique.

La détermination de l'Afrique à s'attaquer, par l'intermédiaire de l'Union africaine, au problème des conflits sur le continent ne doit pas être interprétée à tort comme exonérant l'ONU de sa responsabilité en matière de paix et de sécurité en ce qui concerne l'Afrique.

La situation au Sahara occidental mérite également notre attention. L'Assemblée générale n'a cessé de réaffirmer le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Nous exprimons notre déception face à l'absence de progrès à cet égard. Vingt-neuf années se sont écoulées depuis que le Conseil de sécurité a approuvé le Plan de règlement avant de créer la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), qui a pour mandat de mettre en œuvre ce plan. Il est donc regrettable que le référendum sur l'autodétermination n'ait pas eu lieu et que le Conseil de sécurité semble réticent à utiliser tous les outils diplomatiques à sa disposition pour garantir l'application du plan de paix. Le Lesotho continuera à soutenir le peuple du Sahara occidental dans sa quête d'indépendance.

En conclusion, ma délégation se réjouit de la perspective d'une collaboration étroite avec vous et tous les autres États Membres au cours de l'année prochaine, pour faire avancer la vision collective d'une ONU véritablement représentative et efficace, afin d'assurer un avenir prospère et durable à tous nos peuples.

JE VOUS REMERCIE.

Suède (voir aussi A/75/PV.12, annexe XIV)

Allocution de M. Stefan Löfven, Premier Ministre de la Suède

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Excellences,

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies dans le contexte d'une pandémie mondiale – une pandémie qui a exercé d'énormes pressions sur nos sociétés, nos communautés et nos familles. Je tiens à exprimer mes condoléances les plus sincères pour les vies perdues.

Des moments comme celui-ci mettent à l'épreuve la résilience de nos sociétés et de notre coopération internationale. Plus que jamais, nous devons travailler ensemble dans la solidarité.

Dans cet esprit, la Suède et le Qatar ont coprésidé les négociations sur la « Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies », qui a été adoptée le 21 septembre. Les États Membres ont envoyé un message fort de soutien à un ordre international fondé sur des règles et au multilatéralisme. Nous avons tous renouvelé notre engagement à renforcer la coopération internationale, avec une ONU moderne, innovante et inclusive jouant un rôle central à cet égard.

Nous avons maintenant une occasion rare d'édifier des sociétés meilleures, des sociétés plus résistantes. Nous avons une occasion de relever ensemble des défis communs :

- la pandémie,
- la crise climatique,
- des inégalités de plus en plus graves,
- les violations du droit international
- et les menaces à la paix internationale.

De créer, comme l'a demandé le Secrétaire général António Guterres à l'occasion de sa récente conférence Mandela, un nouveau contrat social et une nouvelle donne mondiale.

Excellences,

La Suède soutient pleinement le rôle de chef de file de l'ONU dans la réponse mondiale à la COVID-19 et elle reconnaît le rôle crucial de l'Organisation mondiale de la Santé.

Jusqu'à présent, la Suède a versé plus de 170 millions de dollars pour la riposte mondiale. Avec un certain nombre de dirigeants mondiaux, je me suis engagé à garantir un accès équitable et mondial aux futurs vaccins contre la COVID-19. La santé de tous dépend de celle de chacun. Garantir l'accès aux vaccins est un défi mondial qui nécessite une coopération et une solidarité internationales.

Excellences.

Les changements climatiques comptent parmi les enjeux actuels les plus pressants. Partout dans le monde, des citoyens de tous âges ont défilé côte à côte dans les rues pour exiger que les décideurs que nous sommes traduisent en actes les

21-00394 **67/98**

recommandations scientifiques. Nous devons réorganiser nos sociétés et réduire les émissions. La Suède s'efforce d'être le premier État-providence exempt d'énergies fossiles, mais dans cette course elle acceptera volontiers de se faire battre sur le poteau.

Nous continuerons de travailler avec le secteur de l'industrie pour atteindre notre objectif de zéro émissions nettes, notamment au sein du « Leadership Group for Industry Transition », le groupe pour la transition industrielle que nous avons lancé avec l'Inde lors du Sommet sur le climat de l'année dernière. Nous appelons les pays à revoir à la hausse leurs contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous œuvrerons pour des engagements ambitieux à la COP26, à Glasgow.

Excellences,

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous devons nous montrer plus déterminés à ce que personne ne soit laissé pour compte. Garantir la participation égale de chaque individu, quels que soient son sexe et son orientation sexuelle, est déterminant pour la mise en œuvre du Programme 2030.

La pandémie actuelle accentue les discriminations et les inégalités existantes, ainsi que le risque de violences sexuelles et fondées sur le genre. Elle nuit de manière disproportionnée à l'accès des femmes et des jeunes filles aux services de santé essentiels. De solides financements consacrés à la santé sexuelle et procréative doivent être une priorité.

Le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, des documents qui ont fait date, est l'occasion de redoubler d'efforts en faveur de l'égalité des sexes. La Suède est prête à jouer un rôle de premier plan au sein de la Coalition d'action mondiale pour la justice et les droits économiques, lancée par ONU-Femmes. Je suis ravi de voir que d'autres pays se sont joints à la Suède pour mener une politique étrangère féministe.

Excellences,

La pandémie fait peser une pression énorme sur la capacité des institutions démocratiques de fonctionner correctement et elle s'avère lourde de conséquences pour les droits de l'homme. Beaucoup trop de dirigeants et de gouvernements s'en servent comme prétexte pour tenter de réduire au silence l'opposition, la société civile et les défenseurs des droits de l'homme.

La Suède continuera de promouvoir son initiative pour la démocratie baptisée « Drive for Democracy », qui vise à renforcer le respect des principes et des institutions démocratiques, de la société civile et du droit international. Nous soutenons l'Appel du Secrétaire général à l'action en faveur des droits humains.

Excellences,

Des millions de personnes dans le monde entier ont perdu leur emploi et leurs sources de revenus à cause de la pandémie. Le dialogue social au sein des entreprises peut aider à atténuer les effets de la pandémie et à dégager des solutions. Nous avons besoin d'une transition durable sur le marché mondial de l'emploi, question sur laquelle j'ai travaillé très étroitement avec le Président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, lorsque nous avons corédigé le rapport de l'OIT sur l'avenir du travail. La Suède invite d'autres pays à rejoindre le partenariat du Global Deal pour le travail décent et la croissance inclusive.

Cette pandémie a également été l'occasion pour certains d'introduire des obstacles au commerce. Un commerce libre, équitable et durable est indispensable à la création de nouveaux emplois et à une prospérité accrue. L'Organisation mondiale du commerce a un rôle déterminant à jouer dans le maintien d'un système commercial international fondé sur des règles.

Dans le monde entier, le nombre de personnes qui dépendent d'une aide humanitaire pour leur survie atteint des records. Le conflit prolongé au Yémen a entraîné la plus grande crise humanitaire du monde. J'invite instamment les donateurs à accroître leur soutien à la réponse humanitaire. Nous appuyons les efforts de paix des Nations Unies et exhortons les parties à s'entendre immédiatement sur un cessez-le-feu, des pourparlers politiques ouverts à tous et la poursuite de la mise en œuvre des Accords de Stockholm et de Riyad.

Nous exprimons notre solidarité et notre soutien au peuple libanais à la suite de l'explosion dévastatrice qui s'est produite à Beyrouth.

Excellences,

La pandémie est une menace pour la paix et la sécurité internationales. La Suède et l'Union européenne soutiennent fermement la mise en œuvre de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Le Conseil de sécurité de l'ONU a une responsabilité de taille. Pour réussir dans la mission qui lui a été confiée de maintenir la paix et la sécurité internationales, il doit être réformé afin de relever efficacement les défis d'aujourd'hui et de demain.

La lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux reste fondamentale. La Suède appuie fermement la Cour pénale internationale.

Le rôle des femmes, que ce soit dans les processus de paix, les transitions politiques et les sorties de crise, est déterminant. Cette année marque le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2005) du Conseil de sécurité; cet anniversaire doit s'accompagner d'actions concrètes.

La Suède reste un partenaire actif de l'Organisation des Nations Unies par :

- un appui financier de base,
- la diplomatie,
- la médiation.
- et en tant que pays fournisseur de contingents et de personnel de police aux opérations de paix des Nations Unies, y compris la MINUSMA. Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude l'évolution de la situation au Mali. Une transition pacifique et rapide vers un pouvoir civil, accompagnée d'élections démocratiques, est vitale.

L'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Russie et les actes d'agression commis dans l'est de l'Ukraine constituent de graves violations du droit international, qui remettent en cause la sécurité mondiale et entraînent des souffrances humaines. L'Union européenne a clairement exprimé la nécessité d'appliquer les accords de Minsk. La Suède et l'Union européenne condamnent avec la plus grande fermeté l'empoisonnement du chef de l'opposition russe Alexei Navalny. Le Gouvernement russe doit mener une enquête approfondie et transparente sur cette tentative d'assassinat. Les responsables doivent être traduits en justice.

21-00394 **69/98**

Seul moyen viable de résoudre le conflit entre Israël et la Palestine, nous préconisons une solution négociée prévoyant deux États vivant en paix et en sécurité. Cette solution doit se fonder sur des paramètres convenus à l'échelle internationale et sur la fin de l'occupation. La position de l'Union européenne est claire : l'annexion d'un territoire occupé est illégale.

En Syrie, une paix durable ne peut être obtenue que par une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015). La Suède a récemment promis 96 millions de dollars pour répondre à la crise lors de la Conférence de Bruxelles 4.

Si le monde ne manque pas de défis à relever, il est aussi porteur d'espoir. Le Soudan vit une période historique. En 2019, les femmes et les jeunes sont descendus dans la rue pour réclamer des changements politiques, et de courageuses décisions politiques ont été prises depuis. Le Soudan mérite notre soutien alors qu'il avance non sans difficulté sur le chemin de la démocratie.

Excellences.

L'année prochaine, la Suède assumera la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Notre priorité sera d'œuvrer en faveur d'un règlement des conflits qui s'appuie sur le concept global de sécurité de l'OSCE et place la démocratie et les droits de l'homme au cœur de la démarche. L'ordre de sécurité européen doit être maintenu, et non renégocié.

La Suède est extrêmement préoccupée par la situation en Biélorussie à la suite des élections du 9 août, qui n'ont été ni libres ni équitables. La répression de plus en plus forte à l'encontre des manifestants pacifiques, des journalistes et des dirigeants de l'opposition est inacceptable. Nous sommes solidaires du peuple biélorusse dans son désir d'exercer ses droits démocratiques fondamentaux. Nous continuons d'appeler les dirigeants biélorusses à mettre fin à la répression et à engager un véritable dialogue avec l'opposition. Nous sommes prêts à faciliter ce dialogue.

Excellences,

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. C'est un triste rappel des conséquences humanitaires catastrophiques de l'emploi d'armes nucléaires. La menace nucléaire est plus présente que jamais. Certains traités clefs ont été abandonnés ou sont menacés, et de nouvelles capacités nucléaires sont en cours de développement. Nous appelons les États-Unis et la Russie à s'entendre sur une prorogation du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques, et la Chine à se joindre aux discussions sur les dispositions de suivi.

Dans le cadre de sa diplomatie multilatérale en faveur du désarmement, la Suède – de concert avec 15 États non dotés de l'arme nucléaire – continue de mettre en œuvre l'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire, qui vise à contribuer au succès de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération.

Avec l'UE, nous appuyons résolument la mise en œuvre intégrale du « Plan d'action global commun ».

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à respecter ses obligations internationales et à agir en vue de la dénucléarisation.

Nous restons attachés à un règlement pacifique de la situation dans la péninsule coréenne.

Excellences,

Les générations futures grandiront dans un monde différent. Nous avons aujourd'hui la possibilité d'en déterminer la trajectoire.

Avec d'autres pays, la Suède mobilisera les soutiens autour du Secrétaire général pour faire avancer notre programme conjoint défini dans la Déclaration faite à l'occasion du du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.

- Ensemble, nous pouvons édifier des sociétés meilleures.
- Ensemble, nous pouvons bâtir des sociétés plus fortes.
- -Et, ensemble, nous pouvons relever les défis qui nous attendent. Je vous remercie.

21-00394 71/98

Saint-Vincent-et-les Grenadines (voir aussi A/75/PV.12, annexe XV)

Allocution de M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames les Représentantes, Messieurs les Représentants et amis,

Il y a 75 ans, nos prédécesseurs ont créé cette noble institution en tant que principale instance internationale pour promouvoir la dignité, la sécurité et la liberté pour tous. Établie sur fond de vives tensions politiques et des immenses souffrances humaines infligées par les guerres mondiales précédentes, l'Organisation des Nations Unies a été la tentative la plus crédible faite par l'humanité pour assurer un avenir pacifique et prospère à toutes les nations et à tous les peuples. Toutefois, alors que nous nous réunissons aujourd'hui sur fond de pandémie de COVID-19, qui est d'une ampleur jamais vue depuis plus d'un siècle, l'avenir que nous voulons et que nous sommes tous en droit d'attendre semble gravement compromis.

Devant l'intensification des changements climatiques ; le fléau de la désertification et de la dégradation des terres, notamment au Sahel ; les menaces qui pèsent sur la biodiversité ; les inégalités sociales, politiques et économiques de l'économie mondiale ; et les irrégularités et les contradictions d'un système multilatéral bancal dans lequel les normes et règles sont appliquées et défendues au profit des puissants, les appels pressants en faveur d'une réforme mondiale et d'un multilatéralisme renouvelé résonnent de plus en plus fort. Il faut le dire, nous sommes à la croisée des chemins. Il nous faut de toute urgence une Organisation des Nations Unies en bon état de fonctionnement, capable de préserver les principes fondamentaux de l'égalité souveraine, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de tous les États, tout en nous attaquant dans le même temps aux grands problèmes de notre époque.

Monsieur le Président,

La COVID-19 a mis en évidence le fait incontestable qu'une action multilatérale coordonnée en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable est le moyen le plus sûr de parvenir à la paix et à la sécurité mondiales. Dans notre monde de plus en plus interconnecté et hypermondialisé, protèger ses voisins revient à se protèger soi-même. En effet, la paix et la sécurité sont les idéaux d'une identité collective, façonnée par des relations stables. Les problèmes urgents de notre époque ne sauraient être résolus en construisant des murs, et ils ne peuvent être traités efficacement par un repli isolationniste et nationaliste. Nous devons construire des ponts. Et nous devons rester solidaires avec nos frères et sœurs du monde entier tandis que nous nous relevons les uns les autres de la COVID-19. À ce propos, Saint-Vincent-et-les Grenadines rend hommage à tous les travailleurs en première ligne et aux secouristes, nos « héros ordinaires », dont l'abnégation et les sacrifices ont protégé un grand nombre d'entre nous tout au long de cette pandémie. Nous exprimons également notre solidarité aux nombreuses familles qui ont grandement souffert dans cette épreuve. Nous sommes à vos côtés tandis que vous honorez la mémoire de vos proches. Nous devons « garder la foi », et bien plus encore.

Monsieur le Président,

La vérité toute simple, c'est que la pandémie de COVID-19 a profondément bouleversé les conditions de vie, d'existence et de production. Aucun des immenses défis qui se poseront dans ce nouvel état de fait ne pourra être relevé par une politique des petits pas ou par un pragmatisme minimaliste, qui ne serait qu'un bricolage de l'économie politique préexistante. Il n'y a pas de doute sur le fait que le génie humain et la science trouveront un vaccin dans les quelques mois ou l'année à venir, et que les taux d'infection, d'hospitalisation et de décès dus à la COVID baisseront partout sur la planète.

Mais certaines questions lancinantes demeurent : le vaccin sera-t-il disponible à bas coût pour toute l'humanité ? Ou bien sa distribution sera-t-elle si inégale, d'un pays à l'autre et à l'intérieur même des pays, que l'on risque fort d'entendre ce cri retentir : « Seules les vies des riches comptent ? ». Les bonnes intentions de l'ONU et de ses institutions spécialisées telles que l'Organisation mondiale de la Santé pourront peut-être limiter un peu l'iniquité du résultat final, mais leur action risque de n'être que marginale si un pacte international, ayant force exécutoire et fondé sur des règles n'est pas conclu entre tous les pays et les grandes compagnies pharmaceutiques, afin de fournir à tous et à un prix abordable les fruits de la science et du génie humain. On ne peut accepter que, comme d'ordinaire, les profits privés passent avant la vie des personnes, leurs moyens de subsistance, la solidarité sociale et la sécurité.

Même si, dans le cas présent de la COVID-19, la communauté internationale se montre à la hauteur de la tâche et prouve que la foi et les bonnes intentions sans application pratique sont une illusion, s'agira-t-il là d'une réponse ponctuelle laissant l'ordre mondial préexistant en place en attendant la prochaine pandémie qui ne manquera pas de survenir ? Ce cycle irrationnel et dangereux doit faire place à un nouveau consensus mondial qui ne consiste pas seulement à « reconstruire en mieux » mais aussi à reconstruire au mieux, de manière durable, pour le bien de l'humanité tout entière.

En somme, Monsieur le Président, le vieil ordre est en train de s'éteindre sous nos yeux avec la pandémie de COVID-19, mais on attend encore qu'un nouvel ordre voit le jour ; le fait est qu'il n'y a même pas de transition vers un état meilleur, optimal et plus durable. Nous continuons à nous quereller sur des sujets triviaux, à accorder trop d'importance à des détails secondaires et, c'est un méthaphore, à détourner avec dégoût le regard des événements qui comptent vraiment.

C'est une évidence, maintes fois ignorée par les nations puissantes du monde entier et les classes dirigeantes des pays dominants, que nos grands défis mondiaux ne peuvent pas être traités isolément les uns des autres ou seulement comme les puissants l'entendent. Malgré tout, les vieux réflexes reviennent, ce qui nuit inévitablement aux forts et aux faibles, bien que pas dans la même mesure. On se retrouve donc, pour ainsi dire, avec un homme fier qui ignore ce à quoi il croit le plus.

La raison et une sage réflexion nous enseignent qu'au cours des 50 dernières années de la civilisation humaine dominante, et de ses ramifications, l'individualisme et la liberté ont connu un essor considérable, sous l'effet du formidable développement des espaces personnels, financiers, technologiques et sociaux. On a fait de l'individualisme atomisé le summum du progrès ; et la solidarité sociale s'est effritée, elle est tombée en lambeaux, et elle a perdu de sa valeur en tant que bien public. Et puis, une pandémie apparaît un beau jour et les individus atomisés doivent s'en remettre à la bonne conduite et à la prudence collective de leurs voisins pour rester

21-00394 **73/98**

en bonne santé. Résoudre la quadrature du cercle n'est pas chose facile dans un ordre social individualiste, où règne le chacun pour soi ; et, pour le dire de façon imagée, tout est parti en vrille.

Au sein de nos sociétés, nous devrions donc, face à ce nouvel état de fait, former un individu social, et non un individu atomisé; cet individu social doit nécessairement tirer sa raison d'être de l'exigence de solidarité sociale. Nous devons également prendre l'initiative de construire un nouveau pacte de solidarité durable entre les nations, comme nous l'avons fait avec beaucoup de succès au sein de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), malgré des ressources limitées. L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées sont le lieu idéal pour établir un pacte mondial ambitieux et renouvelé – le pacte non pas d'un gouvernement mondial, mais d'une véritable communauté de nations – grâce à un multilatéralisme authentique, fondé sur le droit international. Plus qu'un simple exercice technique, il s'agit d'un exercice profondément politique de premier ordre, qui verra ce pacte revitalisé s'enraciner dans le sol fertilisé d'un engagement sincère entre toutes les nations. Élevons donc l'Humanité!

À cet effet, les États puissants doivent lever les contraintes unilatérales, malsaines et délétères qu'ils imposent aux nations plus faibles. La liste est longue et comprend entre autres : les sanctions unilatérales ; l'instrumentalisation du système commercial, bancaire et financier ; le détournement et l'usage abusif des « listes noires » par les pays développés à l'encontre des pays en développement ; la cessation unilatérale des opérations par correspondants bancaires pour des raisons purement fallacieuses, et hypocrites ; la violation du droit international, bon gré mal gré, pour servir des intérêts étroitement nationalistes concernant telle ou telle question, y compris la question existentielle des changements climatiques ; et la relégation des petits États insulaires en développement au rang de quantité négligeable de l'économie politique mondiale.

Monsieur le Président,

Petit État insulaire en développement confronté à un ensemble exceptionnel et sans équivalent de phénomènes existentiels, qu'il s'agisse de nos vulnérabilités inhérentes au fait d'être une petite économie ouverte aux frontières poreuses, des héritages du sous-développement laissé dans le sillage du colonialisme des colons européens, du génocide des populations autochtones, de l'esclavage des Africains et de la mise sous tutelle des Madériens et des Indiens, Saint-Vincent-et-les-Grenadines a fait des progrès gigantesques dans la promotion d'un programme de développement progressiste et à dimension humaine. Pourtant, malgré tous nos efforts, les conséquences économiques désastreuses d'une récession mondiale liée à la COVID-19 menacent de freiner nos avancées.

Ces effets préjudiciables, que les pays du Sud ressentent déjà de manière disproportionnée, s'expliquent par la forte diminution des envois de fonds ; les perturbations importantes dans le commerce, les voyages et d'autres activités économiques ; et les répercussions négatives sur la protection sociale, puisque nos maigres ressources sont réaffectées pour sauver des vies. Nous, les petits États insulaires en développement, dépourvus de financement prévisible et fiable sous forme de prêts concessionnels, sans hausse de l'aide au développement, et sans mesures souples et innovantes d'allégement de la dette, nous risquons de tomber encore plus bas – n'ayant pas les moyens de préserver notre programme de développement humain ou d'apporter les protections sociales nécessaires à nombre de nos concitoyens. Pour

éloigner ces sombres perspectives, il est urgent de procéder à une réforme ambitieuse de l'architecture financière internationale afin de tenir compte de la situation exceptionnelle de nos Petits États insulaires.

Monsieur le Président,

Le maintien prolongé de l'embargo économique illégal et inhumain contre la République de Cuba et l'imposition de sanctions économiques unilatérales à la République bolivarienne du Venezuela dans le but d'inciter des troubles sociaux, pour servir une ambition étrangère de provoquer un « changement de régime », ne sont que deux exemples flagrants de la manière dont les normes et principes du droit international sont violés au nom du pouvoir et de l'intérêt personnel. En dépit de leurs difficultés, les Gouvernements et les peuples cubain et vénézuelien restent des modèles de camaraderie et de solidarité, envoyant des équipes médicales et des fournitures essentielles pour lutter contre la COVID-19.

Telle est la contradiction absurde de ceux qui utilisent le mantra des droits de l'homme comme prétexte à une action unilatérale et qui sont prêts à priver délibérément des millions de personnes, vivant dans des pays proches ou lointains, de leur droit à la dignité et au développement en recourant aux outils de politique étrangère les plus débilitants. La souffrance incommensurable du peuple syrien, causée par un conflit qu'il n'a pas choisi et par des forces géopolitiques sur lesquelles il n'a aucun contrôle, est le parfait exemple du paradoxe de l'intervention humanitaire. De la même manière, la convergence d'un ensemble de forces contradictoires au Yémen a déclenché une crise humanitaire aux proportions monumentales. La Syrie et le Yémen sont sans doute deux des plus grandes catastrophes mondiales qui nécessitent des formes constructives d'engagement multilatéral débouchant sur des solutions à dimension humaine dans le plein respect du droit international. Je ne doute pas que les puissances régionales intéressées aspirent à la paix et à la stabilité au Yémen et en Syrie.

Monsieur le Président,

Saint-Vincent-et-les-Grenadines réaffirme sa solidarité avec le peuple palestinien, dont l'existence quotidienne demeure assombrie par la menace persistante d'une annexion illégale. Honorer la longue quête du peuple palestinien pour l'autodétermination et le statut d'État en réexaminant la question de son statut de membre à part entière de l'ONU est une question qui aurait dû être réglée depuis longtemps, et c'est une composante essentielle d'une solution des deux États qui tienne dans la recherche d'une paix durable au Moyen-Orient. Dans le même ordre d'idées, la coopération intergouvernementale constructive et pragmatique de Taiwan, défenseur responsable du développement durable et exemple de la magnifique civilisation chinoise, justifie que Taiwan participe aux organes et institutions spécialisées des Nations Unies.

Monsieur le Président.

Les défis complexes du XXI^e siècle ne seront pas résolus par des moyens militaires ou par une course à l'hégémonie. Bien que ceux qui vendent des armes aient jusqu'à présent été en position de négocier la paix, on ne saurait compter sur l'emploi d'outils dépassés pour gérer efficacement les crises contemporaines. C'est pourquoi Saint-Vincent-et-les-Grenadines réaffirme l'importance de se pencher sérieusement sur la question de la réforme du Conseil de sécurité – ce qui passe notamment par un élargissement du nombre de membres permanents afin d'inclure nos frères et sœurs du continent africain, par la prise en compte des points de vue nuancés des petits États

21-00394 **75/98**

insulaires dans le cadre d'un système de rotation permanente, et par l'amélioration des méthodes de travail de cet organe respectable, mais enchaîné à son histoire, afin qu'il reflète les réalités du monde moderne. Cette question continue de mobiliser l'attention de Saint-Vincent-et-les-Grenadines au Conseil de sécurité, où mon pays a noué un solide partenariat avec les trois membres africains non permanents, dans ce qui est devenu l'A3+1.

Monsieur le Président.

Face à l'avalanche d'appels à la justice raciale et sociale, partout sur la planète, Saint-Vincent-et-les-Grenadines affirme, une fois de plus, que la vie des personnes noires compte. En pleine Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, les arguments en faveur d'une justice réparatrice restent forts bien que sans réponse. Les séquelles du sous-développement causées par le génocide de nos peuples autochtones Kalinago et Garifuna, et les corps africains réduits en esclavage motivent notre revendication, juste et légitime, en faveur de réparations suffisantes, fondées sur la vérité historique, la réalité contemporaine et le droit international, de la part des nations européennes et des États-nations qui leur ont succédé en Amérique du Nord. La campagne internationale en faveur de la justice réparatrice, largement soutenue par les gouvernements de la Communauté des Caraïbes et par les militants dans les métropoles industrialisées, doit faire partie de tout effort sérieux pour réaliser le programme de développement durable.

Monsieur le Président,

Je rappelle pour conclure que les problèmes complexes, majeurs et interdépendants auxquels notre monde est aujourd'hui confronté ne pourront être réglés que par des solutions multilatérales associant toutes les parties et par des stratégies de développement globales. Certes, dans toute lutte collective pour la paix ou la prospérité, il n'y a jamais de victoire facile. Pourtant, c'est bien lorsque nous traversons les périodes les plus sombres, lorsque ces tâches semblent insurmontables, que nous devons travailler ensemble dans l'unité et la solidarité, non pas en dépit de nos points de vue et de nos intérêts distincts, mais de leur fait même, car ils requièrent la coopération de « nous, les peuples ». Tandis que s'ouvre une nouvelle décennie dans notre voyage collectif, tâchons de construire un monde plus juste et plus équitable dans lequel toutes les nations et tous les peuples participent véritablement et partagent de manière équilibrée les fardeaux et les bienfaits.

Je vous remercie.

République démocratique populaire lao (voir aussi A/75/PV.12, annexe XVI)

Discours de M. Thongloun Sisoulith, Premier Ministre de la République démocratique populaire lao

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original :lao ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Tout d'abord, au nom de la délégation de la République démocratique populaire lao, je tiens à vous féliciter, M. Volkan Bozkir, pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. J'ai toute confiance en votre riche et vaste expérience diplomatique pour mener à bien les travaux de cette session de l'Assemblée générale des Nations Unies sous le thème « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme », qui est on ne peut plus adapté au contexte international actuel. Notre délégation se tient prête à vous apporter tout son soutien et sa coopération dans l'exercice de vos nobles fonctions. Permettez-moi également de féliciter votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour sa présidence réussie de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, alors que les retombées de la pandémie de COVID-19 rejaillissaient sur l'activité de l'ONU.

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, l'Organisation des Nations Unies est née sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances. Depuis son avènement, l'Organisation des Nations Unies est devenue le principal mécanisme de préservation de la paix et de la sécurité internationales, ce qui constitue un important prérequis pour promouvoir la coopération internationale et le développement socioéconomique. La Charte des Nations Unies s'est avérée un instrument puissant qui a trouvé des mécanismes et des principes pour nos efforts collectifs et conjoints en vue d'atteindre les nobles objectifs que nous partageons. Soixante-quinze ans ont passé désormais et nous pouvons dire que sous les auspices de l'ONU, la communauté internationale a accompli un certain nombre de progrès considérables. Le mécanisme de règlement des conflits par des voies pacifiques est devenu un principe et une tendance prédominante. Les règles du droit international et les traités ont été progressivement améliorés et ont permis de prévenir et de régler divers problèmes dans des domaines tels que le désarmement, la discrimination raciale, la religion et les différences culturelles, la promotion et la protection des droits de l'homme et l'égalité des sexes, pour n'en citer que quelques-uns.

Surtout, la coopération multilatérale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies a créé une synergie entre les efforts collectifs pour répondre et faire face aux grands défis communs qu'aucun pays ne peut relever seul, comme les changements climatiques, les pandémies, le terrorisme et d'autres encore. En outre, une action concertée s'est mise en place pour affronter les problèmes dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement, des Objectifs de développement durable (ODD), des programmes d'action pour aider les pays vulnérables, en particulier les pays les

21-00394 **77/98**

moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID). Ces efforts collectifs ont aidé plusieurs millions de personnes à sortir de la pauvreté et à se débarrasser de la faim, à avoir accès à l'éducation et aux services de santé, et à améliorer l'égalité des sexes.

Ce sont là quelques réalisations importantes de l'ONU. Mais, bien entendu, l'environnement régional et international de ces 70 dernières années n'a plus rien à voi avec le contexte actuel. Il faut donc renforcer et adapter l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle puisse s'acquitter efficacement de ses mandats relatifs au maintien de la paix et de la sécurité internationales ainsi qu'à la promotion de la coopération au service du développement. C'est dans ce contexte que l'ONU doit être réformée pour l'adapter à l'environnement actuel dans le cadre de nos efforts communs visant à surmonter les obstacles majeurs qui se dressent contre la paix et le développement, et notamment la nécessité de trouver une solution durable au problème du Moyen-Orient, en particulier la question palestinienne, ou l'appel à la levée de l'embargo économique imposé à Cuba, etc. La coopération au service du développement doit être renforcée et érigée en priorité. Sans développement, la pauvreté et la faim continueront de sévir, et de ce fait la paix ne pourra être durable et les problèmes sociaux, tels que la criminalité, la drogue, la traite des êtres humains et les réfugiés, resteront sans solution. La communauté internationale doit s'employer activement à relever les défis pressants dans l'union.

Monsieur le Président.

Comme nous le savons tous, le monde est actuellement confronté à une grave épidémie de COVID-19, qui met tous les pays à l'épreuve, dès maintenant et à long terme, car il faut y répondre et se relever des conséquences sur le développement économique. Au cours des dernières décennies, le monde n'avait jamais connu une pandémie de cette ampleur, qui a infecté plus de 30 millions de personnes et causé presque un million de décès. De surcroît, elle a eu des effets terribles sur le développement socioéconomique de nombreux pays, plongeant l'économie mondiale dans une récession, provoquant de nombreuses faillites d'entreprises et une montée en flèche du chômage. Les progrès accomplis et les mesures prises pour éliminer la pauvreté, et les avancées dans la mise en œuvre des ODD ont été gravement compromis. C'est pourquoi la tâche qui nous incombe en premier consiste à endiguer ensemble la pandémie de COVID-19 et à appliquer des mesures préventives strictes. En ce qui concerne la République démocratique populaire lao, nous avons adopté des mesures préventives très strictes qui ont donné de très bons résultats, puisqu'on recense seulement 23 cas confirmés et zéro décès. Ce résultat est en partie le fruit de la coopération et de l'assistance fournies par nos pays amis et les organisations internationales. Sur ce point, je tiens à saisir cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance à nos pays amis et aux organisations internationales pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

Je suis certain que, grâce aux efforts conjoints déployés et aux progrès réalisés dans la recherche et le développement de vaccins, dont certains sont en phase finale, nous trouverons bientôt le vaccin efficace et sûr pour protéger de la COVID-19. Toutefois, l'accès universel au vaccin est un autre point important qu'il faut prendre en considération. Faute de quoi, nous ne serons pas en mesure de lutter efficacement contre cette pandémie. À ce propos, je voudrais profiter de cette occasion pour adresser nos sincères félicitations aux organisations internationales, en particulier à l'Organisation mondiale de la Santé, pour les efforts qu'elles ont déployés, et à tous les pays pour l'aide qu'ils ont apportée aux autres États Membres en difficulté, ce

qui nous permet de maîtriser à un certain degré la flambée de la COVID-19, je pense notamment à l'initiative visant à mettre en place un projet pour encourager et garantir l'accès mondial aux vaccins sans discrimination. Si nous y parvenons, nous ferons honneur à la devise « ne laisser personne de côté ».

La relance économique post-COVID-19 est une autre tâche importante. Comment allons-nous redynamiser notre économie mondiale et stimuler la croissance économique? Je pense que la communauté internationale doit s'attaquer collectivement aux problèmes qui entravent le commerce international, les financements et l'accès aux technologies, et instaurer une confiance mutuelle pour une coopération qui bénéficie à chacun. C'est seulement à cette condition que la communauté internationale pourra jouir de la prospérité et du progrès. La communauté internationale doit ainsi renforcer la politique d'ouverture commerciale et de coopération, d'intégration et de connectivité, et régler la question de la dette pour que l'économie mondiale puisse prospérer.

Monsieur le Président,

À l'heure actuelle, les changements climatiques provoquent des catastrophes naturelles plus fréquentes et plus violentes qui pèsent gravement sur le développement, en particulier la sécurité alimentaire et le développement des infrastructures. Il est donc primordial de bâtir des sociétés résilientes et adaptées aux changements climatiques. Il faut pour cela que la communauté internationale apporte un soutien financier et un savoir-faire technologique aux pays les moins avancés afin qu'ils puissent faire face aux catastrophes naturelles. Cela passe aussi, dans la même perspective, par une action concertée de tous les pays du monde pour utiliser les ressources naturelles de manière durable, recourir davantage à l'énergie de substitution et respecter l'engagement pris au titre de l'Accord de Paris de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui ont contribué à la hausse des températures mondiales.

Mais surtout ce qui importe aujourd'hui, c'est qu'il ne nous reste que 10 ans pour atteindre les ODD, d'ici à 2030, et honorer le slogan « ne laisser personne de côté ». Bien que de nombreux pays se soient employés à mettre en œuvre les ODD et que de nombreux résultats aient été obtenus ces dernières années, notamment en matière de réduction de la pauvreté, les répercussions de la COVID-19 vont compliquer la réalisation des ODD. Je suis d'avis que pour atteindre nos nobles objectifs, les pays développés, y compris les partenaires de développement, doivent honorer leurs obligations d'aide publique au développement (APD) envers les pays vulnérables, tels que les pays les PMA, lesPDSL et les PEID. Sinon, il sera très difficile pour ces pays d'atteindre les ODD par leurs propres moyens.

Pour ce qui est de la République démocratique populaire lao, nous avons intégré les ODD et leurs cibles à notre huitième plan quinquennal national de développement socioéconomique (NSEDP) pour 2016-2020 et nous continuerons à les intégrer plus avant dans notre neuvième plan quinquennal. Nous avons également mené une campagne de sensibilisation du public aux ODD, aux échelons central et local, afin que tous les pans de la société soient bien conscients de leur importance et participent à leur mise en œuvre. La République démocratique populaire lao compte présenter son deuxième examen national volontaire lors du forum politique de haut niveau de juillet 2021, afin de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD et de les évaluer. De manière générale, grâce à la mise en œuvre de notre plan national de développement socioéconomique, ainsi que des ODD, la République démocratique populaire lao a obtenu de nombreux résultats majeurs. Notre pays continue à jouir d'une stabilité politique, d'un ordre social et d'une croissance économique durable, ce

21-00394 **79/98**

qui a nettement contribué à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du niveau de vie de toutes les populations multiethniques. Nous avons réussi à faire baisser le taux de pauvreté, de 46 % en 1992 à environ 18 % aujourd'hui. Néanmoins, en conséquence des catastrophes naturelles et de la pandémie de COVID-19, la croissance économique devrait diminuer en 2020, mais elle ne sera peut-être pas négative. Dans le cadre de notre prochain neuvième plan quinquennal national de développement socioéconomique pour 2021-2025, la République démocratique populaire lao continuera à développer son économie en accord avec la stratégie de croissance durable et verte, à intégrer les ODD dans son NSEDP, et à établir les bases solides et les conditions nécessaires pour que le pays puisse, à l'avenir, sortir de la catégorie des PMA.

Dans le cadre de la coopération régionale, la République démocratique populaire lao apporte continue d'appuyer l'engagement et les efforts de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans la région. Nous faisons également nôtres les efforts d'intégration économique régionale et sous-régionale au titre du cadre de coopération de l'ASEAN, du partenariat de dialogue de l'ASEAN et de la coopération avec d'autres pays, y compris le cadre de coopération ASEAN-ONU visant à concrétiser la Vision 2025 de l'ASEAN et d'autres priorités. Nous soutenons également l'ASEAN dans sa collaboration avec l'OMS et les pays pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et rechercher des solutions pour la relance économique qui suivra.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je suis fermement convaincu que la coopération multilatérale, le règlement des conflits par des voies pacifiques et la coopération au service du développement comme le prévoit la Charte des Nations Unies restent des mécanismes utiles dans notre recherche de synergies et d'union, en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales, et dans nos efforts concertés pour relever les défis communs qui nous attendent. Les leçons du passé nous rappellent que l'unilatéralisme et le recours à la force pour résoudre les problèmes ont toujours conduit à la guerre et ouvert la voie à des désastres dont l'humanité se serait bien passée. En ce sens, nous devons essayer d'éviter que des points de discorde émergent, pour que ces malheurs n'affligent plus jamais notre humanité.

La République démocratique populaire la déploie de grands efforts pour son développement national, ainsi que pour éliminer la pauvreté et sortir le pays de son statut de PMA et notre constat est que la coopération sous les auspices des Nations Unies est extrêmement importante pour aider les pays en développement en la matière. Nous sommes prêts à remplir nos obligations et à participer activement à ces mécanismes de coopération.

Dans cet esprit, la République démocratique populaire la a décidé de présenter sa candidature au Conseil économique et social pour la période 2023-2025. Alors que la République démocratique populaire la cherche pour la première fois à devenir membre de cet important organe de l'ONU, j'espère que nous pourrons nous féliciter du précieux soutien de tous les États Membres. Je promets que, si elle est élue, la République démocratique populaire la contribuera activement aux travaux du Conseil économique et social.

Je vous remercie.

Belgique (voir aussi A/75/PV.12, annexe XVII)

Allocution de M^{me} Sophie Wilmès, Première Ministre du Royaume de Belgique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs,

Confiance – Responsabilité – Engagement

Voici les trois piliers sur lesquels nous bâtissons l'entraide et la coopération entre nos différents pays : un multilatéralisme efficace.

Voici les trois valeurs dont nous avons besoin pour sauvegarder ce multilatéralisme, et dont je veux vous parler aujourd'hui.

LA PANDÉMIE DOIT NOUS OUVRIR LES YEUX

2020 restera dans nos mémoires comme une année douloureuse. La pandémie de COVID-19 nous a surpris. Chacun de nos États a été confronté à une crise sans précédent.

Ce virus a emporté avec lui des centaines de milliers de personnes. Il a brisé de nombreuses familles à travers le monde. Son impact économique aussi est colossal.

Mais il a également généré dans nos esprits incertitude et questions sur l'avenir.

Pourtant, la COVID-19 ne doit pas nous aveugler. Au contraire. Nous devons ouvrir les yeux sur les faiblesses que cette pandémie a mises à nu. Sur nos modèles de société, par exemple.

Nous devons reconnaître les effets négatifs et disproportionnés, que la pandémie a sur les personnes qui souffrent fortement des inégalités : les femmes et les filles, les enfants, les personnes âgées et les personnes porteuses d'un handicap. Personne ne doit être laissé au bord du chemin.

NE PAS OUBLIER LES AUTRES DÉFIS

Excellences,

Mesdames et Messieurs.

Alors que nous continuons de lutter avec vigueur et détermination contre la pandémie et ses conséquences, nous ne pouvons néanmoins pas tourner le dos aux autres enjeux majeurs de ce XXIe siècle.

Les tensions géopolitiques sont tangibles et des conflits sévissent ou s'annoncent dans divers coins du globe. Ces tensions, la situation sanitaire ne fait que les exacerber.

Elles mettent en danger les fragiles équilibres de notre monde.

Jamais, ces conflits ne sont inévitables.

21-00394 81/98

Par contre, ils ont toujours un impact dévastateur sur les populations...

La situation dans le Golfe, par exemple, reste une source de grave préoccupation et exige la plus grande prudence.

L'accord JCPOA (Joint Comprehensive Plan of Action) reste crucial pour garantir le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. Nous devons activement préserver cet accord ainsi que le régime de non-prolifération.

La question de la levée prochaine de l'embargo sur les armes classiques ne doit pas mettre en péril l'accord nucléaire et ses acquis.

C'est une priorité absolue, pour la région et sa stabilité, pour la sécurité internationale ainsi que pour l'architecture mondiale de non-prolifération.

Au Moyen-Orient, la perspective d'une paix juste et durable reste l'objectif à atteindre. Car il ne peut y avoir de paix au Moyen-Orient sans une solution permanente et juste à la question palestinienne.

Il ne peut y avoir de paix non plus au Moyen-Orient sans le droit légitime d'Israël de vivre en paix et en sécurité dans des frontière internationalement reconnues.

Il ne peut y avoir de paix non plus au Moyen-Orient sans éradication du terrorisme.

Oui, la suspension des plans visant à officialiser l'annexion de certaines parties des territoires palestiniens occupés est un pas dans la bonne direction.

Mais non, ce n'est pas suffisant. Ces plans doivent être abandonnés définitivement. L'annexion compromettrait gravement la viabilité d'une solution durable et fermerait la porte à de futures négociations.

Nous nous félicitons des annonces récentes de la normalisation des relations d'Israël avec les Émirats arabes unis et Bahreïn. Nous devons y voir l'espoir qu'elle puisse être une pierre angulaire de la paix et de la stabilité dans l'ensemble de la région.

Cela étant, les efforts internationaux et multilatéraux visant à une reprise significative des pourparlers doivent être activement soutenus pour permettre une solution négociée et viable à deux États, fondée sur le droit international et sur les résolutions des Nations Unies.

La situation sécuritaire dans une grande partie du Sahel demeure très préoccupante, malgré de nombreux efforts et une mobilisation internationale accrue.

Suite au coup de force mené par des membres mutins des Forces armées maliennes, l'ordre juridique et constitutionnel du Mali a été mis en cause.

Les demandes légitimes, les aspirations et les frustrations des citoyens maliens, qui attendent des solutions pour relever les nombreux défis auxquels leur pays est confronté, ne devraient pas être rencontrées de cette manière. Nous apportons notre soutien à tous les efforts régionaux et inter-maliens afin de mettre en place le plus vite possible un processus de transition civil à Bamako permettant de retourner à l'ordre constitutionnel.

Beaucoup des défis du Mali sont communs à toute la région.

Le terrorisme, les conflits entre pasteurs et agriculteurs, ainsi que les tensions intercommunautaires, posent des risques de sécurité aigus.

Une approche holistique est nécessaire pour lutter contre l'extrémisme violent, mettant l'accent sur la bonne gouvernance, la lutte contre l'impunité, le renforcement

des institutions démocratiques, le traitement des griefs des groupes marginalisés ainsi que sur un développement durable et inclusif.

En parallèle, de plus en plus de régions du monde subissent les implications sanitaires, sécuritaires et humanitaires du dérèglement climatique et de la dégradation de la biodiversité.

La sécheresse et les conditions météorologiques irrégulières poussent les gens hors de chez eux, que ce soit en Somalie, au Yémen ou en Afghanistan. La fonte des glaces polaires conduit à une militarisation de l'Arctique.

L'impact du changement climatique renforce les causes sociales, politiques, économiques et environnementales des conflits.

L'urgence climatique est un défi pour la paix. Il n'y a plus de temps à perdre.

Cette cause doit nous concerner toutes et tous.

La poursuite des objectifs de développement durable et plus généralement l'Agenda 2030 sont des outils essentiels pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, qu'il s'agisse de pauvreté, d'inégalités, de climat, de dégradation de l'environnement.

MULTILATÉRALISME EFFICACE COMME RÉPONSE

Excellences.

Mesdames et Messieurs,

Face à ces défis mondiaux, nous devons agir.

Et admettre que nous ne pouvons pas le faire seuls.

Aucun des défis communs que j'ai mentionnés ne peut être abordé dans l'isolement. Aucun de ces problèmes complexes n'a de solutions simples.

Nous n'avons pas d'autre choix que d'unir nos forces, quitte à repenser les évidences voire à changer nos paradigmes. Mais toujours, dans le respect des principes de la Charte.

Le multilatéralisme ne fonctionne pas par essence, il fonctionne parce qu'il y a une volonté commune de le faire fonctionner.

Si cela rend difficile la tâche de ceux qui agissent et plus facile la tâche de ceux qui contemplent, qu'ils en soient ainsi. Mais ne nous trompons pas de combat!

C'est bien lorsque sa pertinence est questionnée que le multilatéralisme révèle son caractère indispensable.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'un multilatéralisme efficace.

Jamais comme un objectif en soi.

Toujours comme un moyen de s'attaquer aux problèmes dont nous faisons tous partie, d'une manière ou d'une autre.

Comme moyen de prévenir les crises de front.

Par la confiance, la responsabilité et l'engagement.

LA CONFIANCE

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

21-00394 83/98

Quand je dis confiance, je parle de confiance en nous-mêmes. La confiance en nos capacités individuelles et collectives, comme incarné par nos services de soins de santé, pour lutter contre la pandémie.

La confiance en notre courage, notre résilience, notre savoir-faire et notre comportement responsable, en combinaison avec nos progrès scientifiques, pour atténuer le changement climatique.

La confiance en notre volonté de parvenir à un développement durable pour tous.

La communauté internationale a déjà surmonté des défis d'ampleur et nous le ferons à nouveau. La résignation n'est pas une option.

Quand je dis confiance, je veux dire aussi confiance mutuelle. Une telle confiance nous oblige tous à respecter la parole que l'on donne, elle nous oblige à être dans le dialogue constant et à pouvoir se mettre à la place de l'autre.

Quand nous ne le faisons pas, ou plus, la méfiance s'installe et, tôt au tard, rend la coopération nécessaire trop difficile. Voire impossible.

Quand je dis confiance, je veux dire une bonne gouvernance aux niveaux national, régional et international. Pour gagner la confiance des citoyens et des citoyennes.

Une bonne gouvernance construite sur les fondements de l'état de droit, de la démocratie, de la responsabilité et du plein respect des droits humains.

Quand je dis confiance, je veux dire enfin confiance en la justice. Une justice qui doit être bâtie sur la conviction inébranlable que tous les individus sont égaux et qu'aucune forme de discrimination ne puisse l'altérer.

RESPONSABILITÉ

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Confiance, responsabilité, engagement.

En tant que Nations Unies, nous avons la responsabilité de faire fonctionner la gouvernance mondiale. Nous contribuons de différentes manières et à différents niveaux, mais chaque membre peut y gagner.

Les Nations Unies, c'est nous.

À ce titre, nous partageons la responsabilité de faire fonctionner le multilatéralisme. Et de montrer sa valeur ajoutée.

C'est pourquoi nous appuyons pleinement les efforts continus du Secrétaire général António Guterres en faveur d'une réforme de l'ONU.

Une réforme en vue d'une efficacité accrue, en vue d'une plus grande transparence, en vue d'une meilleure réactivité et adaptabilité.

Nous réaffirmons aussi notre plein appui à l'Action pour le Maintien de la Paix.

C'est une reconnaissance de la nécessité de sauvegarder l'un des instruments les plus importants de la communauté internationale pour soutenir les processus politiques, protéger des centaines de milliers de civils et contribuer à garantir les cessez-le-feu.

Faire fonctionner la gouvernance mondiale et le multilatéralisme implique aussi de ne pas entraver le fonctionnement de ses organes existants.

C'est ainsi que la Belgique réaffirme son ferme soutien à la CPI, organe essentiel dans la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale. En tant qu'institution indépendante et impartiale, la Cour joue un rôle indispensable dans ce domaine.

La responsabilité signifie également que nous nous appropriions les défis. Que nous passions de leur identification aux actions pour y faire face. C'est notre responsabilité à l'égard de nos contemporains mais aussi et surtout à l'égard de nos enfants et des générations. Ce qui m'amène à vous parler d'engagement.

ENGAGEMENT / CE QUE FAIT LA BELGIQUE

Pour mon pays, l'attachement au multilatéralisme fait partie de son ADN.

Peut-être n'est-ce pas étranger à notre histoire ; notre tradition du compromis.

Les règles internationales nous protègent.

La coopération et nos relations étroites nous ont renforcés.

Un multilatéralisme efficace nous permet de dépasser notre poids relatif. Dans ce procédé, nous avons tous, petits et grands, une voix et une plus-value autour de la table.

L'engagement est ce qui a aidé la Belgique à obtenir son sixième mandat au Conseil de sécurité de l'ONU.

En tant que membre élu pour 2019 et 2020, nous avons et continuons à mettre en œuvre notre devoir de faire progresser la paix et la sécurité au quotidien.

Ce faisant, nous constatons que le Conseil de sécurité n'est pas à l'abri des tensions géopolitiques. Nous voyons un organe imparfait. Nous voyons 15 États qui ne sont pas toujours capables de résoudre tous les conflits.

Cependant, nous constatons également une grande majorité de décisions unanimes.

La coopération accrue entre les membres élus est inspirante.

Les mesures prises pour discuter des nouvelles menaces à la sécurité, telles que le changement climatique, sont encourageantes.

La justice transitionnelle constitue à cet égard un autre domaine pour lequel les Nations Unies peuvent faire preuve d'ambition. L'ambition d'une approche globale axée sur les droits humains, la centralité de la justice et de la reddition des comptes.

Autant d'aspirations, qui nécessitent une coordination entre les différents acteurs nationaux et internationaux, envers lesquelles la Belgique contribue et continuera à s'engager.

L'engagement est également le moteur de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de mon pays.

C'est ce qui a poussé la Belgique à apporter un soutien pluriannuel à l'UNRWA, faisant de notre pays l'un de ses plus grands donateurs, pour améliorer la vie des réfugiés palestiniens.

Cet engagement de la Belgique se traduit aussi par sa position parmi les principaux donateurs européens en faveur du Yémen.

Nous appuyons également les efforts de l'UNICEF pour lui permettre de suivre la situation des droits de l'enfant dans les conflits.

21-00394 **85/98**

L'engagement belge se traduit par sa prévisibilité à travers son financement pluriannuel direct aux organisations onusiennes actives dans le développement. Ce qui permet une action sur le long terme et une réaction adéquate aux nombreuses crises.

Par son engagement constant au travail et aux objectifs stratégiques d'ONU-Femmes, dont nous célébrerons cette année les 10 ans, mon pays œuvre à l'intégration systématique de la dimension du genre dans ses actions. Il s'agit d'un principe cardinal de notre politique extérieure. C'est dans ce cadre-là que nous soutenons avec conviction l'action du Dr Denis Mukwege en faveur des femmes victimes de violences sexuelles dans l'est du Congo.

L'engagement est de plus ce qui caractérise nos forces armées. Lutte contre la menace du terrorisme au sein de la Coalition mondiale contre Daech. Participation aux missions de la paix multilatérales au Mali et en Afghanistan, sous les auspices de l'ONU, de l'Union Européenne ou de l'OTAN.

Enfin, une organisation forte et solide doit pouvoir s'appuyer sur les moyens que les États souverains qui la composent décident de lui allouer.

La Belgique s'engage à poursuivre ses efforts pour que l'ONU puisse disposer à temps des ressources nécessaires à son action, composante indispensable d'un multilatéralisme efficace.

CONCLUSION

Excellences,

Mesdames et Messieurs.

Alors que nous célébrons les 75 ans de l'ONU dans des circonstances très particulières, nous ne devons pas nous laisser aller au pessimisme.

Redressons-nous, relevons les défis qui nous font face et inspirons-nous des réalisations passées.

Dans les prochaines semaines, nous allons célébrer 20 années de progrès dans la consolidation de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité et le vingt-cinquième anniversaire de la Plateforme de Pékin.

Autant de succès multilatéraux pour parvenir à un cadre politique mondial pour les droits de femmes. Il s'agit là de deux exemples concrets de ce que nous pouvons faire ensemble pour améliorer le quotidien de la moitié de la population mondiale. Ça compte! C'est du reste un chantier dans lequel il y a encore beaucoup de progrès à réaliser.

Ce ne sont que quelques exemples, mais ils comptent.

Car ils nous rappellent que le multilatéralisme peut fonctionner ; ils nous rappellent les nombreux avantages d'un multilatéralisme efficace.

Alors, soutenons-le!

Sans hésitation.

Avec confiance, responsabilité et engagement.

Je vous remercie.

Irlande (voir aussi A/75/PV.12. annexe XVIII)

Allocution de M. Micheál Martin, Taoiseach de l'Irlande

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: anglais]

Monsieur le Président.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'Assemblée générale des Nations Unies se réunit cette année selon un format virtuel, dans l'ombre de la COVID-19. Cette pandémie a porté un coup terrible à nos pays, nos citoyens, nos économies et, je dirais même, à notre façon de vivre tout entière.

Son fardeau accable particulièrement ceux qui sont le moins en mesure de le supporter : les pays qui ont de faibles systèmes de santé, et les populations civiles qui souffrent de l'insécurité, des déplacements, des conflits et de la pauvreté.

Cette pandémie a également révélé le meilleur de l'humanité – les efforts héroïques de nos travailleurs en première ligne qui assurent des soins et des services essentiels pour les personnes directement touchées ; la remarquable cohésion sociale, la solidarité et le civisme des personnes dans le monde entier, au cours des longs mois de restrictions et de perturbations de nos vies et de nos moyens de subsistance.

Monsieur le Président.

Cette pandémie nous rappelle que les réponses multilatérales aux défis mondiaux restent indispensables. Le fait est que nous sommes interconnectés et interdépendants. Même les plus forts d'entre nous ne peuvent pas s'en sortir tout seuls.

Tel est l'esprit qui anime l'Organisation des Nations Unies depuis sa création. Ce même engagement inébranlable à travailler ensemble a motivé la candidature de l'Irlande à un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous sommes profondément touchés et honorés de cette marque de confiance que vous, les membres de l'Assemblée générale, nous avez témoignée.

Vous avez élu l'Irlande parce que vous avez estimé que nous pouvions réellement contribuer à l'accomplissement du mandat premier du Conseil de sécurité : le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous promets que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour honorer cette confiance.

Il y a de quoi être intimidé quand on sait que, depuis la dernière fois que l'Irlande a siégé au Conseil de sécurité en 2001 et 2002, le nombre de questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil a triplé.

Les conflits violents et l'insécurité ne cessent de gagner du terrain.

Nous sommes confrontés à des problèmes tenaces à l'échelle mondiale : la faim et l'insécurité alimentaire ; la menace existentielle des changements climatiques ; les violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, et l'impunité dont jouissent leurs auteurs.

21-00394 **87/98**

Le Conseil de sécurité peut et doit jouer un rôle central dans la réponse apportée à ces défis.

Nous ne nous faisons pas d'illusion. De profondes divisions existent au sein du Conseil. Mais nous n'acceptons pas qu'en raison de ces divisions, le Conseil puisse fuir ses responsabilités. Il doit remplir le rôle qui lui est confié par la Charte des Nations Unies et par les États Membres.

Monsieur le Président.

L'Irlande rejoint le Conseil avec des principes fermes et des priorités claires.

Notre approche reposera sur trois principes : consolider la paix, renforcer la prévention et garantir l'application du principe de responsabilité. Ils sont au cœur du mandat du Conseil.

Consolider la paix implique de veiller à privilégier des solutions durables aux conflits. Le maintien de la paix en est un ingrédient essentiel. L'Irlande est fière du service continu qu'elle assure depuis longtemps dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

En tant que membre du Conseil, nous nous intéresserons de près à l'élaboration des mandats confiés aux soldats de la paix des Nations Unies. Nous voulons améliorer certains aspects du maintien de la paix, aussi bien pour les Cas ques bleus que pour les populations qui les accueillent.

Conformément à l'initiative du Secrétaire général, « Action pour le maintien de la paix », les opérations de maintien de la paix doivent être dotées de ressources suffisantes, bénéficier de formations adaptées et tenir compte des besoins locaux.

L'engagement à défendre les droits de l'homme et l'égalité des sexes doit être au cœur de toutes les missions.

Nous devons également faire beaucoup mieux pour ce qui est de relier le maintien de la paix et la consolidation de la paix, et de veiller à ce que les pays qui se relèvent d'un conflit bénéficient d'un appui continu et durable.

Le maintien de la paix est une mission fondamentale ; il permet de sauver des vies et de prévenir des conflits. Mais, comme l'a souvent dit le Secrétaire général António Guterres, nous avons besoin de solutions durables aux causes des conflits.

En Irlande, nous avons eu notre propre conflit. Nous savons que le règlement des conflits est une tâche longue et complexe. C'est rarement un processus sans heurt ou linéaire. Cela demande de l'engagement et de la conviction.

Les voix des femmes, des jeunes et de la société civile doivent s'exprimer au premier plan. Les processus de paix ne peuvent aboutir que si les femmes y sont pleinement associées.

Monsieur le Président,

Les organisations régionales telles que l'Union européenne et l'Union africaine contribuent de plus en plus importante à la façon dont l'ONU réagit aux crises internationales.

L'Irlande est fière de participer activement aux missions militaires de gestion des crises mandatées par les Nations Unies et dirigées par l'UE, ainsi qu'aux missions civiles de l'UE. En tant que militaires, policiers, juges, garde-côtes, spécialistes de

l'état de droit et de la réforme du secteur de la sécurité, des Irlandaises et des Irlandais participent à des missions des Nations Unies, de l'UE et de l'OSCE dans le monde entier, du Mali au Liban en passant par l'Ukraine.

Nous soutenons activement les opérations menées sous conduite africaine, qu'il s'agisse de missions de maintien de la paix ou de diplomatie préventive, notamment par la voie de l'Union africaine et de l'IGAD, l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Il est également capital de renforcer la prévention. L'ONU doit déployer toutes ses ressources — équipes de pays, représentants spéciaux, missions politiques, médiateurs et autres — pour intervenir au plus tôt ; pour mettre en évidence et faire cesser les atteintes aux droits de la personne ; pour prévenir les conflits et soutenir l'action des acteurs locaux en matière de rétablissement et de consolidation de la paix.

Il est essentiel que nous nous attaquions aux facteurs à l'origine des conflits, notamment l'insécurité, la faim, la mauvaise gouvernance, les changements climatiques, les violations des droits de l'homme et la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Nous avons entendu dire que les questions du climat, de la faim et des droits de l'homme n'ont pas leur place au Conseil de sécurité. Qu'il existe d'autres instances pour aborder ces questions. Et qu'elles n'ont pas leur place dans les discussions sur la paix et la sécurité internationales.

Je vais être très clair. Nous rejetons cet argument.

Il ne s'agit pas de choisir un thème au détriment d'un autre.

Nous savons que les changements climatiques entravent non seulement le développement durable, mais contribuent également aux conflits.

Nous savons que les violations des droits de l'homme et le déni de justice peuvent alimenter la radicalisation et l'extrémisme.

Nous savons que la pauvreté, la faim et la privation de ressources entretiennent l'insécurité et la violence.

Nous savons que la montée des océans met en péril l'existence de certains petits États insulaires en développement.

Nous savons que sans un engagement ferme à soutenir les pays les plus pauvres et les plus vulnérables dans leur développement, nous ne pourrons jamais lutter convenablement contre l'insécurité et les conflits. C'est pourquoi l'Irlande s'engage à atteindre son objectif consistant à consacrer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement à l'horizon 2030.

Il existe de nombreuses preuves de toutes ces tendances.

Ce que nous n'avons pas encore, c'est un Conseil de sécurité qui se montre prêt et apte à assumer ses responsabilités pour régler ces questions. L'Irlande fera de son mieux au cours des deux prochaines années pour réaliser le plus d'avancées possible.

Le principe de responsabilité sera également un mot d'ordre de notre mandat au Conseil.

L'Irlande soutient fermement la Cour pénale internationale. La Cour a une mission vitale et sans équivalent, qui consiste à garantir que les responsables des

21-00394 **89/98**

crimes internationaux les plus graves ne puissent pas agir en toute impunité. Nous sommes profondément préoccupés par toute mesure prise à l'encontre de la Cour, de ses fonctionnaires et de son personnel.

L'Irlande reste solidement engagée à défendre les droits universels de la personne et la dignité de tous, et à apporter son soutien à ceux qui promeuvent et défendent les droits de l'homme dans les situations les plus difficiles.

Les travailleurs humanitaires doivent pouvoir porter assistance aux plus vulnérables en toute sécurité.

Le Conseil de sécurité a également sa part de responsabilité dans la prévention des atrocités criminelles. Nous soutenons énergiquement le Code de conduite du Groupe ACT, qui engage les membres du Conseil à agir pour prévenir de tels crimes, ainsi que l'initiative franco-mexicaine visant à limiter le recours au veto.

Nous avons assisté à un usage abusif du veto ces dernières années, employé pour empêcher le Conseil de prendre des mesures nécessaires, notamment en ce qui concerne l'accès à une aide humanitaire vitale et l'utilisation d'armes chimiques en Syrie.

Cela témoigne d'une nécessité plus générale de réformer le Conseil.

Tant que le Conseil ne sera pas réformé, les pays africains seront privés du niveau de représentation qui leur revient de droit, mettant encore plus en péril la légitimité même du Conseil.

Le principe de responsabilité vaut également pour le non-respect des résolutions du Conseil de sécurité. Les États ne peuvent pas choisir unilatéralement les éléments du droit international à respecter ou, au contraire, à mettre de côté lorsque ça ne leur convient pas sur le plan politique.

Monsieur le Président,

Le Conseil a un grand nombre de dossiers de pays à son ordre du jour.

De la Syrie à la Libye, en passant par le Yémen, notre approche sera guidée par un profond souci de protection des citoyens et d'amélioration des conditions humanitaires.

Nous appuierons les efforts de paix en Afghanistan, où les droits des femmes doivent être pris en compte et respectés.

Nous travaillerons également sans relâche pour faire avancer concrètement une solution des deux États pour Israël et la Palestine.

Les résolutions du Conseil de sécurité définissent des paramètres internationaux reconnus destinés à mettre fin au conflit israélo-palestinien. Ceux-ci se retrouvent dans la résolution de l'Assemblée générale que l'Irlande a présentée en 2018, et concilient les droits légitimes et les responsabilités des deux parties. En tant que communauté internationale, nous devons créer un espace propice aux négociations directes.

L'Irlande prône le désarmement et la non-prolifération depuis longtemps.

Nous avons joué un rôle important dans la négociation du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et nous sommes fiers d'être devenus cette année le quarante-etunième pays à l'avoir ratifié. La question de la prolifération nucléaire doit rester au cœur des travaux du Conseil.

La République populaire démocratique de Corée doit abandonner de façon complète, vérifiable et irréversible tous ses programmes d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive ainsi que de missiles balistiques.

Le Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien doit être appliqué dans son intégralité – c'est le mécanisme le plus efficace pour éviter que l'Iran ne mette au point des armes nucléaires.

L'Iran doit également cesser ses activités de déstabilisation dans la région, afin de créer un contexte propice à un autre avenir, à un avenir de coopération et de développement économiques.

La paix et la sécurité en Afrique, un des principaux thèmes du Conseil, sont une priorité importante pour l'Irlande depuis le déploiement des Casques bleus irlandais au Congo il y a 60 ans.

Au sein du Conseil, nous soutiendrons activement la paix et les avancées démocratiques en République démocratique du Congo, au Mali, en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud.

Nous examinerons par ailleurs attentivement les plans de retrait progressif de certaines missions de maintien de la paix, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de départs brusques; nous avons au contraire besoin de plans de transition complets et inclusifs qui préservent les acquis obtenus dans le sens de la sécurité et du développement.

La Commission de consolidation de la paix a un rôle essentiel à jouer à cet égard.

Monsieur le Président.

Le Conseil de sécurité est souvent critiqué pour son incapacité à prévenir et à régler les conflits.

Cette critique est parfois justifiée.

Mais nous devons aussi nous souvenir des accomplissements. On a vu, par exemple, que le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies au sens large ont grandement contribué au processus de paix en Colombie, notamment en vérifiant le dépôt des armes, l'élimination des munitions et la réintégration des ex-combattants.

Des missions de maintien de la paix comme la FINUL et la FNUOD – qui ont toutes deux une forte participation irlandaise – apportent une stabilité vitale dans des régions fragiles.

De nombreux accords de paix dans le monde ont été négociés par l'ONU, avec le concours actif du Conseil de sécurité.

Mais nous avons besoin de plus de résultats concrets, plus souvent.

C'est pour cela que le Conseil de sécurité a été créé. Nous devons bâtir la confiance et la volonté politique nécessaires pour réaliser des progrès, même pour les conflits les plus inextricables.

Aujourd'hui, je me suis principalement concentré sur l'entrée prochaine de l'Irlande au Conseil de sécurité.

Mais nous n'oublions jamais que l'Organisation des Nations Unies est une entité bien plus large et plus profonde. Le travail de l'ONU sur les droits de l'homme, le développement international, le désarmement, la coopération commerciale et

21-00394 **91/98**

économique, le terrorisme et la criminalité, l'utilisation de la technologie et la sécurité du cyberespace, demeure essentiel.

Nous devons assister à la réalisation complète des objectifs de développement durable, du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

Nous devons continuer à favoriser une réponse multilatérale, efficace et cohérente à la COVID-19. Les efforts visant à guider et à coordonner l'action mondiale déployés par l'Organisation mondiale de la santé ont été décisifs. Et l'Irlande est fière de participer à la réponse globale sans précédent de l'Union européenne, notamment en soutenant le Mécanisme COVAX, qui garantira aux pays en développement l'accès aux vaccins.

Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies n'est pas une entité monolithique. L'Organisation des Nations Unies est la somme de ses 193 États Membres ; nous sommes l'ONU.

Les petits États comme l'Irlande dépendent de l'ordre international fondé sur des règles pour leur survie et leur prospérité.

En tant que membre du Conseil, nous défendrons sans relâche la primauté de l'ONU et du système multilatéral dans son ensemble.

Nous serons animés par les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous prêterons l'oreille. Nous travaillerons par-delà les frontières régionales et idéologiques. Nous n'avons pas de séquelles du passé ni d'intérêts particuliers. Notre intention, Monsieur le Président, est de faire en sorte que chaque jour compte.

Je vous remercie.

Maroc (voir aussi A/75/PV.12, annex XIX)

Allocution de M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc

Prononcée le samedi 26 septembre 2020 à la 12^e séance de l'Assemblée générale

[Original: arabe]

Bismillah Arrahman Arrahim

Majestés, Excellences

Monsieur le Président de l'Assemblée générale

Monsieur le Secrétaire général de l'ONU

Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de présenter mes félicitations à S. E. Volkan Bozkir pour son élection en tant que Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, lui souhaitant plein succès dans cette mission, de manière à donner un élan fort à notre action commune.

Je voudrais également exprimer la profonde considération du Royaume du Maroc pour S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour les efforts qu'il a déployés afin que la soixante-quatorzième session puisse se tenir dans les conditions difficiles imposées par la pandémie de COVID-19.

Je saisis également cette occasion pour exprimer à S. E. le Secrétaire général António Guterres notre pleine considération pour le rôle qu'il accomplit dans cette conjoncture et notre soutien aux initiatives distinguées qu'il entreprend dans la lutte contre ce fléau, particulièrement son appel pour « un cessez-le-feu immédiat dans toutes les régions du monde », ainsi que son initiative relative au « Plan de réponse humanitaire mondiale ».

Monsieur le Président.

La tenue de l'actuelle session de l'Assemblée générale revêt une grande importance, puisqu'elle survient dans un contexte marqué par une pandémie létale, à la propagation rapide et aux multiples impacts au niveau mondial, qui a pris en otage la capacité et la résilience des sociétés et des institutions, et mis le monde face à des défis imprévus.

Cette pandémie a levé le voile sur trois crises majeures et interdépendantes, qui menacent nos sociétés depuis le début de ce siècle : La première concerne la dégradation environnementale non maitrisée ; La seconde a trait à l'aggravation des écarts économiques et sociaux et l'élargissement de la pauvreté ; Et la troisième se rapporte aux dysfonctionnements institutionnels face à la pandémie, la coopération internationale ayant montré des faiblesses au niveau de son efficience et des limites au niveau de la coordination.

Monsieur le Président,

Les manifestations dangereuses de ces crises, et la nécessité de leur trouver des solutions urgentes, ne sont pas apparues du fait de l'épidémie de COVID-19, mais jetaient déjà un voile sur nos sociétés dès le début du troisième millénaire. S. M. le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, avait déjà lancé lors du Sommet mondial pour

93/98

le développement durable en 2002, un appel pour une solidarité mondiale renouvelée, s'interrogeant si « Les différentes secousses et les violentes crises que le monde a connues ne constituent-elles pas de puissants arguments pour convaincre les plus sceptiques que la réalisation d'un développement durable est l'affaire de tous, et que c'est une responsabilité partagée ? »

Aujourd'hui, neuf années nous séparent du rendez-vous de la réalisation des objectifs du développement durable, et les options que nous prendrons maintenant détermineront le succès ou l'échec de cet agenda.

Notre engagement et d'autant plus d'actualité dans ce contexte de pandémie, puisqu'il concerne en premier lieu les catégories les plus vulnérables, particulièrement en Afrique.

La pandémie de COVID a mis à nu les écarts accumulés depuis des décennies. Si nous avions avancé de manière suffisante dans la réalisation des objectifs du développement durable, l'impact de cette pandémie aurait été moins intense aujourd'hui.

Le Maroc relève, à l'instar de plusieurs pays, que les faiblesses qui se sont aggravées du fait de la COVID-19, constituent une motivation réelle pour redoubler d'efforts et reconsidérer les plans visant la réalisation du développement, afin que les efforts déployés de par le passé, ne puissent être vains. Cela a incité le Royaume du Maroc, sous la conduite de S. M. le Roi Mohammed VI, à insérer cette vision dans l'élaboration d'un plan de développement intégré nouveau.

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, les fondateurs de notre organisation ont jeté les bases d'un nouvel ordre mondial, basé sur la coopération et la solidarité pour mettre un terme aux guerres, éviter leurs tragédies et aménager les conditions à même de réaliser le développement et la prospérité.

La profonde conviction quant à la noblesse de ces valeurs, a été à la base de l'une des premières décisions souveraines du Royaume du Maroc après son indépendance, celle de rejoindre l'Organisation des Nations Unies en 1956.

Il est clair aujourd'hui que cette vision n'est guère dépassée. Si l'ONU a pu réaliser des acquis pour l'humanité, notre responsabilité demeure grande s'agissant de concrétiser les valeurs fondatrices face aux menaces mondiales critiques.

Il est plus que jamais temps, d'entreprendre une réforme qui permette au système des Nations Unies d'être mieux adapté aux évolutions internationales effrénées et d'avoir une meilleure capacité de réponse rapide aux crises, à l'instar de celle de la COVID-19. Le temps n'est plus à la simple profession de foi, mais à l'action basée sur la connaissance et orientée vers les résultats.

Quoiqu'il en soit, la flamme de l'action multilatérale demeure vivace, comme en attestent les initiatives concrètes qui ont accompagné cette crise critique. L'édification d'un système multilatéral n'est point un luxe, mais une nécessité afin d'assurer la continuité de la coopération internationale devant encadrer le monde de l'après COVID-19 et faire face aux multiples menaces, actuelles et futures.

Dans ce cadre, l'instauration du régime de la sécurité sanitaire internationale est devenu un objectif qui s'impose, comme l'a souligné S. E. le Secrétaire général, quand il a affirmé que « la COVID-19 a mis au jour les fissures de l'ossature frêle de nos sociétés, celle-là même que nous avons érigée de nos propres mains ».

La pandémie a démontré l'ampleur des dommages que les nouvelles maladies peuvent porter aux systèmes de santé nationaux. Elle a également souligné l'importance de la préparation adéquate aux états d'urgence, sur la base d'une démarche globale qui réunit toutes les forces vives et l'ensemble des catégories de la société.

La riposte du Maroc à la pandémie s'est appuyée sur la Haute Vision de S. M. le Roi Mohammed VI, qui se fonde sur les principes de la proactivité, de la prévention, et de la primauté de la santé des citoyens, ce qui a permis de mobiliser toutes les institutions et l'ensemble des catégories de la société pour faire face à l'urgence sanitaire.

L'appui du Maroc aux initiatives du Secrétaire général dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale y afférentes, se fonde sur sa conviction en la capacité de l'ONU à coordonner et catalyser toutes les formes de coopération internationale pour riposter à cette crise globale.

Partant, le Royaume du Maroc, en sa qualité de Président du débat consacré aux affaires humanitaires du Conseil économique et social, a lancé un appel à l'action pour appuyer la réponse humanitaire à la COVID-19, auquel ont adhéré 171 pays de tous les groupes régionaux, de même que l'Union africaine et l'Union européenne. Il s'agit d'un appel inspiré des valeurs et des principes humanistes de la diplomatie marocaine dans le cadre de la Haute Vision de S. M. le Roi Mohammed VI.

L'urgence consiste aujourd'hui, à notre sens, à trouver un vaccin et des traitements contre la COVID-19, de manière juste et équitable, ce qui est l'expression la plus réaliste d'un système de santé mondial solidaire et humaniste, davantage encore, un véritable test pour la signification et les dimensions de la coopération mondiale.

Nous nous devons également de jeter des bases nouvelles et souples de résilience à travers une réforme du Règlement sanitaire international, et adopter des mécanismes de financement pérennes.

Dans cet esprit, le Maroc organisera avec le Rwanda, l'Organisation mondiale de la Santé, et la Banque mondiale la première Réunion de haut niveau sur la diplomatie pour la sécurité sanitaire et la préparation aux urgences, l'année prochaine à Marrakech.

C'est également à ce titre que le Maroc s'est joint à l'initiative portée par le Chili en vue de l'adoption d'un nouvel instrument juridique flexible à même de permettre une préparation efficace aux urgences sanitaires internationales.

Monsieur le Président,

Au moment où la pandémie a révélé des vulnérabilités différenciées, tant au sein des sociétés qu'entre les pays et les continents, elle a aussi mis en lumière la vacuité de nombreuses idées reçues, dont certaines associent la fatalité de la faiblesse et du sous-développement à des régions particulières.

Ainsi, les prévisions pessimistes que certains ont voulu coller à l'Afrique n'ont pas résisté à l'examen, le continent ayant su relever le défi par lui-même, fort de la résilience de ses populations, de la créativité de sa jeunesse et du leadership de ses gouvernements.

Dans la droite lignée de l'esprit de solidarité qui anime la politique de coopération Sud-Sud envers les pays africains, S. M. le Roi Mohammed VI a lancé une initiative concrète et orientée vers l'action pour la mise en place d'un cadre opérationnel pour accompagner les États africains dans les différentes phases de la gestion de la pandémie.

21-00394 **95/98**

Dans le cadre de cette initiative, le Maroc a établi un pont aérien avec 20 pays africains pour le transport d'aides en médicaments et équipements médicaux essentiels, fabriqués par des sociétés marocaines.

Cependant, l'urgence imposée par la pandémie et ses répercussions sociales et économiques, ne doit pas nous faire oublier les défis multidimensionnels et complexes auxquels l'Afrique reste confrontée.

La question de la dette en est un. À cet égard, le Maroc lance un appel aux institutions financières internationales et aux partenaires pour adopter et mettre en œuvre des approches concrètes pour réduire le niveau d'endettement des pays africains, pour leur permettre de limiter les effets de la pandémie sur leur développement.

La relance de l'économie mondiale s'impose à la communauté internationale comme une priorité urgente. De même, les conséquences de la pandémie exigent de nouvelles approches pour le financement du développement.

Monsieur le Président,

Si la pandémie a éclipsé des questions vitales inscrites à l'agenda des Nations Unies, cela ne doit pas occulter les autres enjeux majeurs auxquels nous faisons face, à la tête desquels les changements climatiques, la lutte contre le terrorisme, la gouvernance des migrations, et le maintien de la paix.

À cet égard, nous ne pouvons que saluer les efforts de l'ONU et des pays fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix pour s'adapter à la COVID-19 et permettre aux 100 000 soldats de la paix déployés aujourd'hui dans le monde entier de poursuivre leurs missions dans les zones de conflit.

Convaincu de l'importance de réformer le maintien de la paix face à la complexité des conflits contemporains, le Maroc demeure engagé en faveur de la réalisation des objectifs de l'initiative Action pour le maintien de la paix.

C'est dans ce cadre que le Maroc organisera avec la France, et en coopération avec l'ONU, la deuxième Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc demeure attaché aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, relatifs au règlement pacifique des différends et au respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des États. C'est dans cet esprit que le Maroc demeure engagé pour parvenir à une solution définitive au différend régional sur le Sahara marocain, dans le cadre de son intégrité territoriale et de sa souveraineté nationale.

La position du Maroc ne souffre d'aucune ambiguïté. La recherche d'une solution politique définitive ne saurait aboutir que si elle s'inscrit dans le cadre des quatre paramètres fondamentaux que sont : La pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara et l'Initiative d'autonomie comme seule et unique solution à ce différend artificiel ; La participation pleine et entière de toutes les parties à la recherche d'une solution définitive à ce différend artificiel ; Le plein respect des principes et fondamentaux consacrés par toutes les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, notamment que la solution ne peut être que politique, réaliste, pragmatique, durable, et reposant sur le compromis ; Le refus de toute proposition obsolète dont l'inapplicabilité et la

caducité ont été confirmées par le Secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité depuis plus de deux décennies et tendant à écarter le processus politique actuel des paramètres référentiels retenus par le Conseil de sécurité.

Le processus politique exclusivement onusien a connu un nouvel élan grâce à la tenue de deux tables rondes à Genève en décembre 2018 et en mars 2019, réunissant pour la première fois l'ensemble des parties. Il est particulièrement encourageant que le Conseil de sécurité ait consacré ce processus comme la seule et unique voie pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis à ce différend régional.

Le Royaume du Maroc exprime une nouvelle fois sa profonde préoccupation face à la situation humanitaire douloureuse que vivent les populations des camps de Tindouf, dont l'État hôte a dévolu la gestion à un groupe armé séparatiste, au mépris de ses obligations internationales sous la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et les autres conventions internationales sur les droits de l'Homme et le droit humanitaire.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les motifs de cette préoccupation s'exacerbent quant au sort de ces populations séquestrées dans des camps, dont la gestion a été déléguée à un groupe armé qui n'a aucune qualité en droit international.

Il est temps que la communauté internationale agisse fermement afin d'amener le pays hôte à permettre le recensement et l'enregistrement de ces populations par le Haut-Commissariat pour les réfugiés, conformément au droit international humanitaire et aux demandes pressantes exprimées par le Conseil de sécurité dans toutes résolutions depuis 2011. Cet enregistrement est indispensable pour mettre fin au détournement continu, depuis plus de 40 ans, de l'aide humanitaire destinée aux populations séquestrées dans les camps de Tindouf.

Monsieur le Président,

La sécurité du Royaume du Maroc est inséparable de la sécurité de la Libye; pays frère avec lequel nous partageons une histoire commune et un destin uni. Neuf ans après le déclenchement de la crise en Libye, la situation sécuritaire et humanitaire ne cesse de s'y détériorer, à la faveur d'ingérences étrangères, y compris militaires.

La solution à la crise libyenne ne peut qu'être politique et ne peut que venir des Libyens eux-mêmes, loin des ingérences et des agendas extérieurs, comme cela a été démontré par la réunion de Skhirat, accompagnée par la communauté internationale.

Partant de cette conviction, le Maroc demeure engagé à offrir une plateforme neutre de dialogue aux parties libyennes. Le Maroc a ainsi accueilli au cours de la deuxième semaine du mois de septembre, à Bouznika, des réunions entre le Haut Conseil d'État et le Parlement de Tobrouk, qui ont permis d'atteindre un accord global sur les critères et les mécanismes transparents et objectifs pour la nomination aux postes de souveraineté, en vue de leur unification.

Monsieur le président,

L'échec du règlement de la question palestinienne et de la relance du processus de paix au Moyen-Orient constitue un motif de profonde préoccupation pour le Royaume du Maroc. Il ne saurait y avoir de paix juste et durable sans que le peuple palestinien puisse exercer son droit légitime à mettre en place un État palestinien, indépendant et viable, avec Al-Qods al-Charif comme capitale.

21-00394 **97/98**

Le Maroc rejette catégoriquement toutes les mesures unilatérales des autorités israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, que ce soit en Cisjordanie ou à Al-Qods al-Charif. De telles mesures ne manqueront pas d'exacerber les tensions et l'instabilité dans la région.

S. M. le Roi Mohammed VI, en sa qualité de Président du Comité d'Al-Qods de l'Organisation de la Conférence islamique, n'a eu de cesse d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de préserver la ville d'Al-Qods al-Charif, comme patrimoine commun de l'humanité, symbole de la coexistence pacifique des trois religions monothéistes et foyer des valeurs de respect mutuel et de dialogue. Cette volonté est au cœur de l'Appel sur Al-Qods que le Souverain a signé conjointement avec Sa Sainteté le pape, le 30 mars 2019 à Rabat.

Je tiens à ce propos à réitérer l'expression des sincères condoléances du Royaume, sa profonde sympathie et sa solidarité infaillible avec le Liban frère, suite au grave incident de l'explosion dans le port de Beyrouth, et son bilan humain et matériel douloureux. Dans le cadre de la solidarité agissante, le Royaume a apporté, sur Hautes Instructions de S. M. le Roi Mohammed VI, une aide médicale et humanitaire au peuple libanais, dans l'espoir que cette initiative solidaire puisse alléger la lourde souffrance des populations touchées par cet incident tragique.

Monsieur le Président,

Nous nous devons de faire de la pandémie de COVID-19 une opportunité pour rebâtir le multilatéralisme sur des bases plus saines et plus efficientes. Il nous faut : Établir un bilan exhaustif des défaillances du système multilatéral et ses institutions face à la crise, mais aussi de ses réalisations, pour construire une base de bonnes pratiques pour l'avenir ; Recentrer l'action multilatérale sur les principes de la solidarité, de la coopération, et de la responsabilité ; Mettre de côté les rivalités et passer à l'action à travers des initiatives multilatérales concrètes et pragmatiques.

Le Maroc, dont l'attachement au multilatéralisme n'a jamais failli, est engagé à travailler de concert avec les États qui partagent les mêmes idéaux pour l'avènement d'un ordre mondial plus juste, plus harmonieux et plus ouvert.

C'est cet engagement qu'a exprimé Sa Majesté le Roi lors du Sommet du Millénaire de l'ONU, lorsque Sa Majesté avait déclaré que « Nous avons le devoir de prendre l'engagement solennel d'entrer dans le nouveau millénaire en traçant une nouvelle frontière à l'humanité, faite de performance dans la justice et de compassion dans la solidarité ».

Wa assalamu alaykoum wa rahmat Allah wa barakatouh.